

Projet de recherche 2005-CJ-103406
«*La délinquance des joueurs compulsifs* »

**Action concertée sur La criminalité associée aux jeux de hasard et
d'argent.**

Fonds québécois de recherche sur la société et la culture
Ministère de la santé et des services sociaux

Rapport final
26 septembre 2009

Pierre Tremblay et Frédéric Ouellet
École de criminologie, Université de Montréal

Table des matières

Préface

Sommaire Exécutif (P. Tremblay)

Chapitre 1. Comment devient-on un entrepreneur moral? (P. Tremblay, F. Ouellet)

Chapitre 2. Le prix d'une passion : la carrière du joueur compulsif. (B. Wegyrzca)

Chapitre 3. Le calendrier mensuel des séquences d'endettement et des épisodes d'abstinence chez les joueurs compulsifs. (F. Ouellet)

Chapitre 4. Les paradoxes du manque de contrôle de soi : délinquants, joueurs compulsifs et étudiants. (F. Ouellet et P. Tremblay)

Chapitre 5. La dynamique des épisodes de rechute dans deux trajectoires de déviance : joueurs compulsifs et délinquants. (F. Ouellet et P. Tremblay)

Chapitre 6. Criminal achievement and patterns in temporary desistance. (F. Ouellet et P. Tremblay).

Annexe: Questionnaire de l'enquête sur la situation financière des joueurs.

PRÉFACE

La recherche intitulée « *La délinquance des joueurs pathologiques et leur propension à participer aux activités de jeux et paris illégaux* » et pilotée par M. Frédéric Lemieux, alors professeur à l'École de Criminologie, a reçu à l'automne 2004 l'appui du Fonds Québécois pour la Recherche sur la Santé et la Culture dans le cadre du programme d'action concertée sur la criminalité associée aux jeux de hasard et d'argent.

J'étais alors l'un des deux co-chercheurs dans l'équipe. Ma responsabilité à l'époque avait été de préparer un questionnaire pour analyser le calendrier mensuel des épisodes de délinquance dans les trajectoires des joueurs compulsifs. En octobre 2006, le chercheur principal (Frédéric Lemieux) a fait état de graves difficultés à atteindre les objectifs du projet initial de recherche et communique son intention de poursuivre sa carrière académique aux États-Unis. Il devait démissionner de l'École de criminologie deux ans plus tard. Le deuxième co-chercheur, le professeur Marc Ouimet, s'est désisté faute de banques de données sur les détenus provinciaux ou fédéraux ayant une trajectoire de jeu pathologique, compulsif, ou excessif.

J'ai accepté de prendre la direction du projet de recherche en misant sur la poursuite d'entrevues auprès de joueurs compulsifs référés par les organismes communautaires et j'ai obtenu, grâce à la compréhension des responsables de cette action concertée FQRS, leur accord pour une prolongation de la recherche en janvier 2009. La date butoir de cette prolongation était le 1^{er} septembre 2009. Je tiens à remercier Frédéric Ouellet, un doctorant de l'École de criminologie, pour son dévouement et sa détermination tout au long de sa recherche.

Le rapport de recherche est divisé en six chapitres. Chaque chapitre peut être lu indépendamment les uns des autres. Deux chapitres ont été déjà publiés (2 et 3) et un autre chapitre a été soumis pour publication (chapitre 4). Les autres chapitres (1, 5 et 6) seront retravaillés avant d'être soumis à des revues scientifiques.

Le premier chapitre (« Comment devient-on un entrepreneur moral? ») présente une étude qui n'était pas prévue au départ et qui propose une analyse des conditions favorables à la création de nouvelles pratiques de réhabilitation. Sa pertinence s'est imposée en cours de route. L'étude est en partie d'un hommage à M. Gilles Galipeault puisque c'est grâce à sa débrouillardise et à son aide que nous avons pu procéder, dans les locaux de ses bureaux, à de longues entrevues (deux heures en moyenne) auprès de la grande majorité des joueurs compulsifs qui ont participé à cette enquête. Mais je considère aussi que la prise en charge fiduciaire exercée depuis 2001 par M. Galipeault auprès des joueurs compulsifs (ou de toxicomanes) comme une innovation et un complément utile au répertoire des stratégies d'intervention auprès des joueurs compulsifs.

Le chapitre 2 présente l'étude de Barbara Wegyrzca (« Le prix d'une passion: la carrière du joueur compulsif »). Celle-ci fait état des résultats d'une étude exploratoire qui a inspiré la conception du questionnaire que l'on retrouve en annexe. Les entrevues analysées dans le chapitre 2 avaient été réalisées lors de préparation de la demande de subvention et ne font

donc pas partie du corpus de questionnaires qui sont analysés dans les autres chapitres du rapport. On retiendra de cette étude que plusieurs des hypothèses de travail de cette étude ont pu être validées par la suite : le rôle relativement marginal et circonstanciel des épisodes de délinquance dans les trajectoires des joueurs compulsifs et l'impact régulateur mais aussi facilitateur des proches (les conjoints ou conjointes) dans l'évolution des trajectoires de jeu compulsif.

Les chapitres 3, 4 et 5 (et à un moindre degré le chapitre 6) constituent la principale contribution du projet de recherche et leurs résultats sont présentés dans le sommaire exécutif (voir section suivante). On y analyse les 36 mois qui ont marqué la vie des 100 joueurs compulsifs qui ont bien voulu participé à cette enquête. Le questionnaire s'inspire de celui qui a été conçu et administré à un échantillon de détenus fédéraux pour dresser le profil de leur situation financière durant les trois années précédant leurs incarcérations¹. Les recherches développementales gagneraient à intégrer la méthodologie des calendriers ou « *life history calendar* » dans leur répertoire d'instruments de recherche.

¹ Morselli, C. et P. Tremblay (2004). Délinquance, performance et capital social. *Criminologie*, 42, 31: 773-804.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

La contribution de cette recherche est d'être la première à analyser la dynamique des trajectoires de vie de 100 joueurs compulsifs ou « pathologiques » de mois en mois pendant 36 mois. On y atteint un degré de détail que les recherches longitudinales habituelles ne peuvent offrir. Elle permet également de souligner les limites de l'Indice Canadien du Jeu Excessif qui est incapable de prédire les pertes absolues ou les pertes relatives des joueurs durant leur carrière ou leurs séquences d'abstinence ou de rechute (chapitre 2 du rapport).

Il s'agit également de la première recherche qui utilise la même méthodologie (analyse hiérarchique) pour comparer les séquences d'abstinence et de rechute qui ponctuent les trajectoires de délinquance et les trajectoires de jeu compulsif (chapitre 4). Bien que les délinquants puissent flamber leurs revenus et que les joueurs compulsifs puissent connaître des épisodes de délinquance, il s'agit là de deux trajectoires déviantes bien différentes. L'avantage d'une analyse hiérarchique est d'analyser conjointement les facteurs circonstanciels qui influencent à court terme le comportement mensuel des joueurs et les facteurs qui les influencent à plus long terme.

La limite principale de cette recherche est d'adopter un devis rétrospectif plutôt que prospectif et une période d'observation circonscrite (36 mois). Le problème est qu'il est déjà difficile d'identifier une cohorte suffisante de joueurs qui satisfont pleinement aux critères de « compulsion », d'excès ou de « jeu pathologique »; les « suivre » mois après mois pendant une période d'observation équivalente le serait encore davantage.

Caractéristiques des joueurs compulsifs interviewés.

L'échantillon, de taille intermédiaire (N=100), est majoritairement masculin (64,0%) et âgé de 46 ans en moyenne. Tous ces joueurs étaient en thérapie au moment de la passation du questionnaire. La trajectoire moyenne de leur « carrière » de jeu compulsif était de 11 ans. Au cours de la période d'analyse (les 36 mois précédents la date de passation du questionnaire), les deux tiers avaient connu des épisodes de thérapie et la durée moyenne de ces épisodes avait été de 4,5 mois. Ces joueurs étaient des adeptes des appareils vidéo-poker (c'est le cas de 92% d'entre eux) et pour la moitié de ces joueurs il s'agissait de la seule forme de jeu de hasard et d'argent qu'ils aient pratiqué.

Le score moyen des sujets de l'échantillon à l'ICJE était de 17,6 (écart-type de 4.9) et les pointages individuels variaient de 8 à 27. Tous les joueurs rencontrés appartiennent exclusivement à la catégorie des joueurs qualifiés d'« excessifs ».

1) La grande majorité de ces joueurs se sont considérablement endettés durant la période à l'étude : le ratio médian mensuel d'endettement (leurs pertes sur leurs revenus légitimes) a été de 53,1% et le ratio mensuel d'endettement moyen de 124,3%. Les pertes moyennes encourues pendant la période d'observation (36 mois) ont été de 194,000\$ et les pertes médianes de 84,000\$.

Près de la moitié des sujets (46%) avaient été étaient célibataires durant la période d'analyse (les 36 mois précédant la date de l'entrevue). Lorsqu'en couple (marié ou union libre) la durée moyenne des épisodes de cohabitation a été en moyenne de 27 mois (sur 36). La plupart des joueurs rencontrés ont occupé un emploi durant la période (87%) et pour ceux qui avaient travaillé les épisodes d'emploi ont été de 30 mois en moyenne. Le revenu (légal) mensuel moyen des sujets a été de 2 557\$ (moyenne géométrique) et le revenu médian de 1 800\$. Les deux tiers des joueurs (67,3%) interrogés avaient été en thérapie durant la période d'observation et la durée moyenne des épisodes de thérapie avait été de 4,5 mois.

2) Durant la période fenêtre, 35% des joueurs ont admis avoir commis des délits en lien direct avec les jeux de hasard et d'argent; de crimes dont les recettes servent à jouer ou à éponger les pertes encaissées en jouant. Ainsi la majorité des joueurs compulsifs évitent la délinquance, malgré leur endettement.

3) La durée moyenne des épisodes de délinquance, pour ceux qui avaient commis des délits, a été de 12,6 mois. La moyenne (géométrique) de leurs revenus mensuels criminels a été de 5 198\$ et la médiane de ces revenus de 2 500\$. Près de 38% des joueurs ont emprunté de l'argent à un prêteur usuraire durant la période et pour ceux qui l'avaient fait les emprunts usuraires se sont poursuivis en moyenne sur 16,8 mois.

Synopsis des résultats saillants de la recherche (chapitres 3, 4 et 5)

Troisième chapitre : Séquences de surendettement et séquences d'abstinence chez les joueurs compulsifs.

Dans ce chapitre, comme dans les chapitres 5 et 6, on utilise l'analyse hiérarchique pour traiter simultanément les données de calendrier sur les événements qui surviennent dans la vie des joueurs compulsifs (les mois où ils commettent des délits et les mois où ils n'en commettent pas) et les caractéristiques de ceux à qui ces événements arrivent (leur degré d'impulsivité par exemple, ou leur sexe). L'étude s'intéresse aux mois où les joueurs s'endettent davantage et aux mois où ils décident de s'abstenir de jouer.

4) Durant les mois où ses revenus mensuels légitimes augmentent, les joueurs n'ajustent pas à la hausse leurs dépenses au jeu de sorte que leur endettement mensuel relatif diminue. Durant les mois où leurs revenus criminels augmentent, l'endettement mensuel relatif augmente ce qui signifie que le supplément de revenu criminel les incite à augmenter la part des revenus légitimes qu'ils consacrent au jeu.

5) L'endettement relatif n'augmente pas durant les mois où ils empruntent de l'argent à des prêteurs usuraires. Ceux-ci disposent de moyens de « persuasion » convaincants pour qu'ils n'augmentent pas leur endettement relatif au-delà d'une certaine limite.

6) Les mois en thérapie favorisent l'abstinence soit parce que la décision de cesser de jouer précède la décision d'entrer en thérapie, soit parce qu'elle la suit (les joueurs sont persuadés, grâce au thérapeute, qu'ils ont la volonté nécessaire de mettre un terme à leur passion).

7) Plus les joueurs sont instruits, plus ils seront enclins à connaître des épisodes d'abstinence, qu'ils entrent ou non en thérapie. Un effet robuste et notable parce qu'il s'agit de la première caractéristique individuelle qui prédit directement les épisodes d'abstinence au cours d'une trajectoire de jeu compulsif à l'âge adulte.

8) La décision de s'abstenir diminue durant les mois où les joueurs choisissent de recourir aux prêteurs usuraires, durant les mois où leurs revenus criminels augmentent ou durant les mois où ils augmentent ou leur consommation d'alcool ou de drogues illicites. Rien ne particulièrement étonnant.

9) Durant les mois où ils sont en cohabitation maritale, leur niveau d'endettement relatif demeure le même que durant les mois où ils ne sont pas, mais leur chances de s'abstenir augmentent. Lorsqu'on tient compte des mois en thérapie l'effet de la cohabitation maritale disparaît. Cela signifie que la cohabitation maritale a un effet indirect plutôt que direct : elle incite les joueurs à entrer en thérapie et lorsqu'ils le font leurs chances de s'abstenir augmentent.

10) Les différences individuelles en matière d'impulsivité ou de contrôle de soi, l'âge des joueurs ou leurs scores à l'Indice canadien du jeu excessif n'ont pas d'impact direct sur leurs chances de connaître des épisodes d'abstinence.

Quatrième chapitre. La formulation d'une hypothèse générale sur les dynamiques de trajectoire et de récurrence chez les délinquants persistants et les joueurs compulsifs.

Il est généralement admis que bon nombre de joueurs compulsifs connaissent des épisodes de délinquance et que bon nombre de délinquants d'habitude flambent l'argent que leur procurent leurs délits. On peut envisager l'hypothèse selon laquelle un certain nombre de traits de personnalité prédisposent à une variété de comportements « analogues » : délinquance, toxicomanie, participation à des jeux de hasard et d'argent, tabagisme, propension aux accidents d'automobile. Les travaux de Vitaro et al. (2004) soulignent la pertinence de cette perspective théorique.

L'étude du chapitre 4 examine les scores d'étudiants, de joueurs compulsifs et de délinquants à l'échelle de manque de contrôle de soi mise au point par Grasmick et ses collaborateurs. L'échelle incorpore six dimensions : l'impulsivité (par exemple « J'agis souvent sous l'impulsion du moment »), la préférence pour les tâches simples ou faciles (par exemple « Je me sens davantage concerné par ce qui peut m'arriver à court terme qu'à plus long terme »), le goût du risque (par exemple « Quelques fois, je prends des risques juste pour le plaisir »), le goût de l'action (« Je me sens presque toujours mieux quand je suis en train de bouger que lorsque je suis assis en train de penser », l'égoïsme (par exemple « Si les choses que je fais dérangent les gens, c'est leur problème, pas le mien »), et l'intolérance à la frustration (par exemple « Quand j'ai un sérieux désaccord avec quelqu'un, c'est habituellement

difficile pour moi d'en parler sans m'énerver »). L'étude présentée dans ce chapitre aboutit aux résultats suivants :

11) Les joueurs compulsifs et les délinquants interrogés dans les prisons fédérales manifestent, à âge et sexe tenus constants, un contrôle de soi beaucoup plus faible qu'un échantillon d'étudiants universitaires. Un résultat qui n'est pas guère surprenant.

12) Les traits de personnalité associée à un manque de contrôle de soi sont plus marqués chez les joueurs compulsifs que chez les délinquants. La thèse selon laquelle la délinquance et le jeu compulsif serait des conduites analogues, notamment en raison des épisodes de délinquance des joueurs, ne tient guère la route.

13) Les différences individuelles de manque de contrôle de soi prédisent mal les pertes absolues ou les pertes relatives des joueurs compulsifs. Les scores des joueurs à l'Indice Canadien du Jeu Excessif ne prédisent pas leurs pertes absolues ou leur endettement relatif. L'utilité générale de cet indice laisse donc à désirer.

Cinquième chapitre : Séquences de rechute chez les joueurs compulsifs et les délinquants récidivistes.

On utilise le terme de rechute pour désigner la décision des joueurs compulsifs qui, après une séquence d'abstinence, recommencent à jouer et la décision des délinquants qui s'étaient abstenus de participer à nouveau à des activités illicites après une période d'abstinence volontaire (ils n'étaient pas en prison).

14) Durant la période d'analyse (36 mois) la moitié des joueurs n'ont connu aucun épisode d'abstinence avant leur entrée actuelle en thérapie. En revanche la moitié d'entre eux avaient cessé de jouer avant de rechuter. Pour une période équivalente, le tiers des délinquants n'avaient connu aucun épisode de cessation volontaire de leurs activités criminelles. En revanche les deux tiers d'entre eux (107 sur 172) avaient essayé de se conformer à la loi avant de rechuter.

15) Parmi les joueurs, les hommes sont davantage prédisposés à connaître des séquences avec rechutes que les femmes. Comme on tient compte de leurs revenus criminels cumulés dans les mois qui précèdent la rechute, cette prédisposition à la rechute n'est pas expliquée par un taux différentiel de délinquance.

16) Les risques de rechute diminuent durant les mois où les joueurs sont en thérapie. Ils augmentent durant les mois où les joueurs augmentent leur consommation d'alcool ou de drogues dures.

17) Les joueurs les plus impulsifs (score élevé à l'échelle du manque de contrôle de soi) sont moins enclins à rechuter. Un résultat intéressant et imprévu : la raison en est, semble-t-il, que ceux qui ont davantage de contrôle de soi *surestiment* leur capacité de dominer leur passion.

18) Les joueurs les plus âgés sont plus enclins à demander de l'aide et ils sont moins portés à s'enivrer que les joueurs plus jeunes, deux facteurs qui diminuent indirectement leurs risques de rechute.

19) Les risques de rechute n'augmentent pas lorsque les revenus légitimes des joueurs diminuent ou durant les mois où ils remboursent leurs créanciers usuraires.

Lorsqu'on compare la dynamique des rechutes chez les joueurs et chez les délinquants on obtient les résultats suivants :

20) Chez les joueurs, les risques de rechute ne sont pas plus élevés ou plus faibles lorsque leurs revenus légitimes baissent ou augmentent. Chez les délinquants qui s'efforcent de cesser leurs activités criminelles, toute baisse de revenu légitime se traduit par des risques plus élevés de rechute.

21) Chez les joueurs les risques de rechute diminuent lorsqu'ils sont en thérapie. Pour les délinquants, les risques de rechute ne diminuent pas lorsqu'ils sont sous la supervision d'agents de probation ou de libération conditionnelle ou en maison de transition. En outre les risques de rechute sont plus élevés durant les mois qui suivent un épisode de détention que durant les mois qui précèdent la détention. Cet effet est robuste puisque le modèle d'analyse tient constant la précocité de la trajectoire de délinquance, leurs revenus légitimes ou leur degré d'impulsivité.

22) On n'observe ni chez les joueurs ni chez les délinquants de baisse notable de leurs risques de rechute durant les mois de cohabitation conjugale. Chez les joueurs, en revanche, l'entrée en couple augmente les chances d'une prise en charge thérapeutique, ce qui contribue à diminuer les risques de rechute.

23) Contrairement aux joueurs, les risques de rechute ne sont pas plus élevés pour les délinquants qui consomment beaucoup d'alcool ou qui prennent des drogues « dures ». Mais ces résultats ne sont pas robustes ou persuasifs parce que la fréquence des consommations d'alcool ou de drogues illicites ont été analysés (faute d'une mesure de calendrier) comme des caractéristiques invariantes des sujets.

Sixième chapitre. Séquences d'abstinence chez les délinquants et les joueurs

Le quatrième chapitre suggère que la dynamique des rechutes est passablement différente chez les délinquants et chez les joueurs compulsifs. L'étude du cinquième chapitre, écrite en anglais, s'intéresse exclusivement aux délinquants. Elle ne présente pas un intérêt principal pour cette recherche consacrée aux joueurs excessifs. Mais elle permet de comparer les facteurs qui incitent les sujets à connaître ou non des épisodes d'abstinence durant leur trajectoire de déviance.

24) Chez les joueurs, les mois en thérapie favorisent l'abstinence. Chez les délinquants, les épisodes de conformité sont plus fréquents lorsqu'ils font l'objet d'une surveillance

(probation, libération conditionnelle) mais cet effet n'est opérant que lorsque la fréquence des pressions policières qui s'exercent sur eux est à la hausse.

25) Plus les joueurs sont instruits, plus ils seront enclins à connaître des épisodes d'abstinence, qu'ils entrent ou non en thérapie. Ce n'est pas le cas des délinquants. Les délinquants les plus instruits ont des chances moins élevées de connaître des séquences d'abstinence avec rechute. Ce résultat est à mettre en parallèle avec l'étude de Charest et Tremblay (2009)² qui indique que les délinquants issus des classes moyennes et supérieures retirent des avantages plus substantiels de leur participation à la délinquance de trafic.

26) La trajectoire des joueurs compulsifs est solitaire. Très peu d'entre eux fréquentent d'autres joueurs compulsifs, et la très grande majorité des joueurs qui connaissent des épisodes de délinquance opèrent en solo. La trajectoire des délinquants adultes est, par contraste, grégaire. Plus le nombre de leurs partenaires délinquants est élevé, plus leurs chances de s'abstenir diminuent, notamment parce ces partenaires élargissent la diversité de leurs opportunités criminelles.

27) Chez les joueurs compulsifs, une augmentation de leurs revenus légitimes diminue leur volonté de s'abstenir à moins qu'ils ne soient en thérapie; chez les délinquants, la dynamique est inversée : ils sont davantage incités à cesser leurs activités criminelles durant les mois où ils améliorent leurs revenus légitimes.

28) L'hypothèse selon laquelle joueurs et délinquants présenteraient des traits de personnalité communs (un manque de contrôle de soi par exemple) et que ces prédispositions donneraient lieu à une dynamique analogue d'épisodes d'abstinence ou de rechute n'est pas dénuée d'intérêt. Mais les différences individuelles d'impulsivité n'expliquent ni directement ni indirectement leur endettement relatif, la nature continue ou intermittente de leur passion ou leurs risques de rechute.

² L'article intitulé « Immobilité sociale et trajectoires de délinquance » sera bientôt publié dans la *Revue française de sociologie*.

Chapitre 1. Comment devient-on un entrepreneur moral ?

par

Pierre Tremblay et Frédéric Ouellet

Les entrepreneurs moraux créent des associations ou des entreprises soit pour vilipender leur prochain (ex. les pédophiles, les fumeurs, les conducteurs en état d'ébriété) en raison des torts qu'ils causent (Becker, 1973) soit, au contraire pour les aider en raison des torts qu'ils se causent à eux-mêmes. Dans cette étude nous nous attardons aux entrepreneurs moraux du deuxième type, notamment à ceux qui en viennent –souvent sur le tard et au terme d'une épreuve douloureuse - à se consacrer à temps plein à cette tâche, qui ne sont pas subventionnés pour le faire, qui ne possèdent pas une formation professionnelle (médecins, travailleurs sociaux, etc.) qui les y prédispose et dont l'entreprise morale n'est pas rattachée à leur affiliation religieuse ou politique. Parce que leurs actions ne s'appuient ni sur la légitimité de leur formation professionnelle ni sur la sainteté de leur vocation, et parce qu'ils ne sont pas le plus souvent, indépendants de fortune, ces entrepreneurs moraux peuvent être qualifiés d'autodidactes (ceux qui « se sont instruits eux-mêmes »).

Les entrepreneurs moraux exercent leurs talents dans trois sphères distinctes d'activités : certains créent des groupes de pression pour influencer les pouvoirs publics; d'autres agissent plutôt sur la société civile et créent des associations ou des fondations pour solliciter, au nom d'une « bonne cause », la générosité de donateurs privés. Ces entrepreneurs moraux recherchent naturellement la notoriété et sont relativement sollicités par les médias. Leurs réussites se mesurent à la couverture de leurs interventions publiques, aux changements administratifs ou aux amendements législatifs qu'ils suscitent, à la taille de leurs réseaux d'influence ou aux sommes qu'elles parviennent à recueillir pour la promotion de leurs intérêts. Il existe une troisième variété d'entrepreneurs moraux – celle qui nous intéresse ici – et qui agissent directement auprès des personnes qu'elles jugent en détresse. Beaucoup plus discrets, ils s'emploient à leur offrir des services qui n'étaient pas adéquatement assurés par le marché, par les associations charitables ou par leurs autorités publiques. Nous souhaitons comprendre comment ils en viennent à concevoir leur projet (« trouver la bonne idée ») et comment ils parviennent à le mettre en œuvre.

L'étude procède par étude de cas et s'intéresse à une entreprise (PAF ou Programme d'Aide Financière), créée par Gilles Galipeault, qui assure des services de rétablissement financier à une clientèle composée principalement de toxicomanes et d'alcooliques et (depuis 2001) de joueurs compulsifs. Cette entreprise n'est pas subventionnée par les autorités publiques mais son utilité est reconnue par les professionnels de la santé publique (le Centre Dollard Cormier notamment) qui lui réfère une partie de ses clients.

Mise en contexte et stratégie d'analyse.

Gilles Galipeault a été rencontré dans le cadre d'une recherche sur les joueurs compulsifs. L'objectif de ce projet de recherche était de demander à un échantillon de joueurs compulsifs de reconstituer, mois par mois, le détail de leur gains et de leurs pertes au jeu durant les 36 mois qui avaient précédé le mois de leur entrevue, leurs revenus mensuels, leurs épisodes de délinquance ou de thérapie, les moments de leur vie sentimentale et ainsi de suite. Nous souhaitons départager l'influence respective des facteurs, souvent précoces, qui prédisposent les individus à devenir des joueurs compulsifs ou de leur position sociale et économique au début de la période de rétrospection et des causes prochaines qui agissent sur leurs

comportements, sur leur trajectoire de déviance. Un deuxième objectif était de comparer les trajectoires de vie des joueurs compulsifs aux trajectoires de vie d'un échantillon de délinquants récidivistes interrogés dans les prisons fédérales canadiennes quelques années auparavant (Morselli et Tremblay, 2004). Même s'il existe des liens de causalité réciproque entre le jeu compulsif et les épisodes de délinquance (Vitaro et al. 2001, 2004; Wegrzycka, 2007), peu de délinquants persistants méritent d'être qualifiés de joueurs compulsifs et peu de joueurs compulsifs sont disposés à opter pour une carrière criminelle conséquente. Il nous semblait intéressant néanmoins de vérifier si leurs trajectoires de vie présentaient néanmoins des caractéristiques analogues en raison de leur penchant commun à manquer de contrôle de soi (Ouellet et Tremblay, 2008). Nous souhaitions disposer d'un accès libre à un échantillon suffisant de joueurs compulsifs (environ une centaine) et d'un temps d'entretien de deux à trois heures dans le cadre d'une recherche exploratoire qui n'avait pas d'objectifs cliniques précis à proposer. Il se trouve que les associations d'entraide, les services de probation, les autorités correctionnelles et les milieux professionnels se sont montrés peu disposés ou inaptes à assurer cet accès. Un peu en désespoir de cause, on nous a référé à Gilles Galipeault. Il est possible qu'il ait été intéressé par l'approche « comptable » du bilan financier mensuel incorporé dans le questionnaire. Il fut rapidement entendu que nous offririons un incitatif aux sujets interrogés (une rétribution de \$50 par entrevue complétée), qu'il offrirait ses locaux pour le déroulement des entrevues (cinq à six entrevues par jour mobilisant en moyenne deux ou trois intervieweurs) et que son entreprise recevrait de modestes honoraires pour son travail. Les entrevues ont été réalisées entre mars 2006 et août 2008 : environ 60% des entretiens ont été menés dans les locaux du PAF.

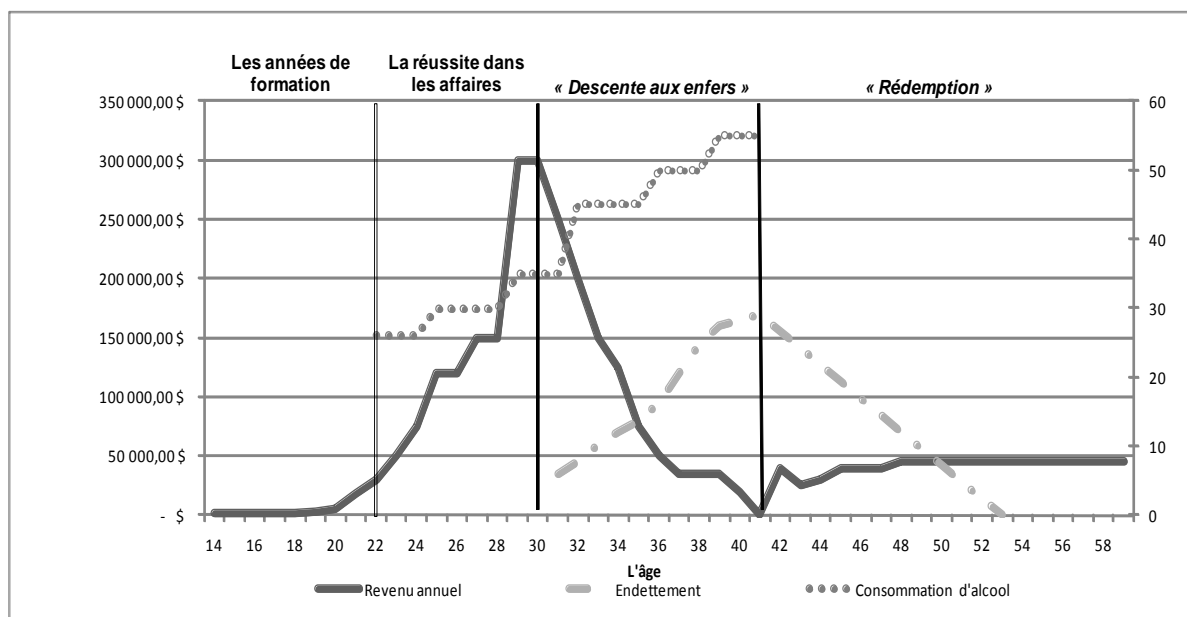
Surpris de l'étrange procession du jeudi après-midi, on nous expliqua qu'une des tâches de Gilles Galipeault était de négocier les « emprunts » de ses clients auprès des « shylocks » et que leurs agents venaient « collecter » leurs enveloppes de remboursement dans les bureaux de l'entreprise (située, dans le nord de Montréal, au 10502 de la rue Saint-Laurent). Surpris de cette méthode quelque peu irrégulière mais efficace de gérer l'endettement des joueurs, il nous a semblé intéressant d'examiner la trajectoire de vie de cet entrepreneur inhabituel au cours de trois entretiens enregistrés. Il n'était pas prévu au départ de procéder à cet examen. Mais d'autres objectifs de recherche ayant dû être abandonnés, il fut convenu lors d'une discussion avec les représentants des bailleurs de fonds de cette recherche, que cet examen pouvait être instructif.

Envisagée comme une étude de cas sur une trajectoire de vie où la consigne de départ se limiterait à demander au sujet interviewé de raconter sa vie à sa guise, notre premier réflexe était de préserver son anonymat. Il se trouve que le sujet a consacré une partie importante de sa vie à l'entreprise morale que nous souhaitions expliquer, que cette entreprise opérait dans l'espace public et que sa réussite, comme entrepreneur moral, avait été d'avoir gagné l'estime des intervenants dans le champ très règlementé des services qui sont offerts aux personnes aux prises avec un problème aigu de dépendance. Inspirés par les travaux de Maruna (1997,2001) qui a eu le mérite d'analyser la réhabilitation comme un changement d'identité qui résulte d'une conversion existentielle, nous souhaitions mieux comprendre la créativité des entrepreneurs moraux et leur aptitude à renouveler les pratiques établies d'intervention et à découvrir des solutions qui n'étaient ni enseignées sur les bancs de l'université ni insérées dans le répertoire des « mesures » préconisées par les pouvoirs

publics. Une version préliminaire de l'étude a donc été soumise à Gilles Galipeault pour qu'il puisse corriger les erreurs factuelles, signaler les interprétations tendancieuses et accepter qu'elle soit diffusée.

La stratégie d'analyse a été de reconstituer la trajectoire de l'entrepreneur moral. Cette trajectoire, schématisée dans la Figure 1, a été découpée en quatre segments : les années de formation (la fin de l'adolescence et le début de l'âge adulte, de 17 à 22 ans); sa réussite initiale dans les affaires (de 22 à 30 ans), la dégringolade (de 30 à 41 ans) et les années de sérénité retrouvée (42 ans à 59 ans – l'âge du sujet au moment de l'entrevue). L'ordonnée de gauche présente ses revenus annuels, l'ordonnée de droite la fréquence quotidienne de ses verres d'alcool.

Figure 1 : Trajectoire de vie d'un entrepreneur moral avant et après sa « conversion » selon trois paramètres : ses revenus annuels (\$), ses dettes (\$), et sa consommation quotidienne d'alcool (en verres).



Le corps de l'article, largement descriptif, est divisé en deux parties. La première partie couvre les trois premiers segments de la trajectoire, la deuxième partie porte sur le dernier segment, celui où il se métamorphose en entrepreneur moral. La thèse que souhaite développer cette étude est la suivante : d'un côté la « conversion » des entrepreneurs moraux est spectaculaire et profonde; mais de l'autre, la réussite de leur entreprise morale est largement redevable aux talents et aux qualités qu'ils manifestaient déjà avant leur « conversion ».

1. LA CARRIÈRE DANS LES AFFAIRES

Les années de formation

Galipeault se montre remarquablement actif et organisé durant ses années d'adolescence et de collégien. Il travaille dans le domaine de l'hôtellerie depuis l'âge de 14 ans et refuse de

consommer de l'alcool jusqu'à 21 ans. « À 21 ans j'avais déjà pas mal d'argent...Je l'accumulais mon argent, je ne consommait pas moi, toute l'argent que j'ai fait dans l'hôtellerie, je ne l'ai pas dépensé. Ça m'a donné la base, le capital, pour me lancer en affaires un peu plus tard ». Il poursuit parallèlement ses études et décroche un diplôme collégial en chimie industrielle à 20 ans.

À la mort de son père, décédé à 40 ans d'une cirrhose du foie, Gilles Galipeault n'a que 18 ans mais décide, « par orgueil », de rembourser les dettes de son père. Ses parents viennent d'un milieu confortable. « La particularité de ma famille est que, tous deux des cadets de familles très aisées, ils se sont faits vivre par mes grands-parents toute leur vie ». Son père était dans l'armée : « C'est là qu'il a beaucoup développé son alcoolisme. J'ai vu mon père, et presque tous ses amis, mourir à tour de rôle d'alcoolisme ». Après la mort de son père, sa mère « a continué sur le party. Elle s'est promenée toute sa vie, l'alcool, ensuite les médicaments pendant une vingtaine d'années, et elle a fini ces jours dans le jeu ». Galipeault avait une sœur mais « elle est morte, elle aussi, de toxicomanie, elle était plus jeune que moi de 4ans. Elle est morte d'hépatite C, un cancer du foie ».

En travaillant de 14 à 21 dans les bars, Galipeault s'initie aux usages du monde interlope. « J'ai travaillé 7 ans dans l'hôtellerie sans jamais boire...Mais j'ai fait tout le restant, on couchait avec les danseuses, on volait les danseuses, on volait le boss. C'est des cliques, tu sais, quand tu te mets à voler là il n'y a pas une personne qui dit un mot, tu embarques dans une gang ou tu te fais flusher. J'ai appris tous les trucs, je faisais de l'argent c'était écœurant. Un soir dans une discothèque, tu pouvais servir disons 500 verres, tu coupes tes verres d'un quart d'once, tu viens de ramasser 500 quarts d'once que tu revends. À 5 piastres chaque. Je voulais faire de l'argent, et j'en ai fait. C'était un buzz ». Il baignait dans un « monde de shylocks, de joueurs de cartes, de prostituées » et « j'aimais cela ».

Travaillant, déterminé, organisé, il accumule ses revenus au lieu de les dépenser, il rembourse les dettes de ses parents, prend en charge une famille à la dérive et décimée. À 21 ans, il quitte le milieu des bars, « décide d'avoir une vie plus normale et trouve un emploi, à la fin de ses études, dans une compagnie pharmaceutique et se marie : « Mon épouse avait ce que je voulais, elle venait d'une riche famille d'Outremont et je voulais faire partie du monde des gens riches et célèbres ».

Le succès

Il découvre rapidement que travailler « pour les autres » ne lui convenait pas et se lance dans le commerce : « De toute ma vie je n'ai travaillé qu'une seule année pour les autres ». Même lorsqu'il entamera une carrière dans le milieu de la réhabilitation, il continuera d'être indépendant. « J'ai fait énormément d'argent. À 30 ans j'avais déjà fait un million... j'ai eu une maison publiée dans le *Décor*mag, j'avais une BMW. J'avais tout ce qu'un gars peut rêver ». Ce sont les années où tout semblait facile : « J'ai lancé plusieurs affaires, comme les régimes amaigrissants, c'est moi qui ai développé tous les concepts de vente de ça. J'ai lancé les projets de marketing pour les pilules à bronzer, à un moment donné c'était très à la mode. Le monde devenait jaune orange avec ça et on vendait cela 30\$ la boîte. J'ai fait de l'argent avec ça aussi, j'avais vraiment un talent avec ça tout ce que je touchais tournait à l'argent.

J'ai été un des premiers à lancer les clubs de karaté et de kick-boxing lorsque c'est devenu populaire à la TV, j'ai été impliqué là dedans à Los Angeles... ». Son revenu annuel passe de 30 000\$ en 1970 (à l'âge de 22 ans) à 300 000\$ en 1978 et 1979 (à l'âge de 30 et 31 ans). Dès l'âge de 25 ans, il dispose d'une marge de crédit de 100 000\$ et dirige une cinquantaine d'employés.

Le succès le grise : « J'étais devenu arrogant, fendant à un point que tu peux pas t'imaginer. Cela m'a monté à la tête. J'étais un personnage déplaisant, me pensais plus intelligent que tout le monde. Si tu n'appartenais pas à ma classe sociale, je ne te parlais pas, je te crachais dessus, tu étais de la merde et j'avais le dédain pour le pauvre monde. Pourtant ma belle famille n'était pas comme cela, c'était une famille, riche, mais très réservée. La plupart des gens ne savaient pas jusqu'à quel point ils étaient riches. Moi, j'étais un parvenu.» Il commence à boire sur le tard, à 22 ans, mais la progression de sa consommation est fulgurante : il passe très rapidement de quelques verres à environ 26 consommations par jour.

La chute

À trente ans, sa vie déraile. « Je ne travaille plus la moitié du temps je suis toujours sur le party. Ça coûte cher quand tu pars sur le party. J'étais toujours sur un avion. J'avais des partys à Los Angeles avec des acteurs d'Hollywood. C'était écœurant ce que je dépensais. Plus tu voyages et plus que tu es sur le party, moins que tu t'occupes de tes affaires. Je fréquentais un milieu assez rock and roll, je me tenais avec des trafiquants et je perds mon talent pour faire de l'argent ». Il est arrêté à Toronto et accusé de trafic de marijuana et haschich et passe trois jours en prison avant d'être libéré sous caution. « Ces mois-là m'ont coûté une petite fortune. J'ai arrêté la mari. Mais j'ai augmenté ma dose quotidienne de boisson ». Il s'en tire, grâce à ses avocats, en étant condamné pour simple possession de marijuana et reçoit une sentence de deux ans de probation. Il sera condamné six fois pour conduite en état d'ébriété et fait de courts séjours en prison « Dans le temps, la police y t'arrêtait, y t'enlevait tes cordons de souliers et ta ceinture et y t'envoyait te coucher. Le lendemain ils te sortaient ». Ses emprunts continuels et ses séjours en prison l'éloignent de son cercle de connaissances : « Les gens me trouvaient moins drôle dans mes soirées de société quand je racontais mes épisodes en prison. Ma femme ne riait plus du tout ». En 1989, à l'âge de 41 ans, il consomme 50 verres par jour, ses dettes accumulées sont de \$170,000, sa femme le quitte, et il déménage dans le sous-sol d'un des rares amis qui lui restent. Il entre en cure de désintoxication et rejoint les Alcooliques Anonymes.

La convalescence dure six mois : « J'ai fait du délirium tremens et je vais continuer à entendre des « échos » pendant près de six mois. J'en ris maintenant mais quand tu vis ça ce n'est pas drôle...Tu penses que tu vas être pris avec cela le restant de ta vie. Mon degré de concentration était zéro. Je n'étais plus capable d'aller au guichet, ou de lire le journal. Moi qui étais si fier de mes capacités intellectuelles, je ne suis plus là, carrément plus là, et dans un état qu'il est difficile de décrire. C'était comme si tu étais dans lune tout le temps ». Après six mois de convalescence, il s'emploie à reconquérir sa famille et cela va lui prendre un an. Il emménage avec sa femme qui dispose d'un revenu indépendant et qui le soutiendra par la suite et entreprend de rembourser ses dettes : « Je ne sais pas ce que je vais faire. Je ne veux pas faire faillite : si je fais faillite je perds ma maison. J'essaye aussi de retrouver ma famille.

Ce n'est pas en perdant ta maison que tu reviens à la maison! J'ai un dilemme. Il faut que j'accepte de tout perdre. Mais en acceptant de tout perdre, en acceptant l'inévitable, c'est là que les choses se sont mises à virer de bord. J'avais 170 000\$ de dettes, mon chum. Comment tu fais pour rembourser cela. Mais je l'ai fait. Cela m'a pris 12 ans. Le jour de mon anniversaire, à 53 ans. J'ai tout remboursé, avec intérêts, jusqu'au dernier 5 cennes».

2. LA CARRIÈRE D'ENTREPRENEUR MORAL

Les débuts

Galipeault se trouve un travail de conseiller dans une compagnie d'investissement financier, qu'il gardera pendant 18 mois. On l'engage à commission mais la femme qui l'embauche accepte de lui avancer \$600 par semaine en attendant qu'il puisse trouver des clients. Il se trouve que quelques semaines plus tard elle rejoint, elle aussi, les Alcooliques Anonymes et ils s'y rendront ensemble. Sa tâche principale est d'aider les gens assez fortunés dans leur planification budgétaire. En 1990 il lui vient alors l'idée de créer, en parallèle et à titre de travailleur autonome, une compagnie enregistrée à son nom pour « enseigner aux gens mal pris comment budgéter : C'est naïf mais c'est comme ça que tout va commencer en aidant les femmes abandonnées sur l'aide sociale. Si tu as trois petits de trois chums différents, ben tu ne vas pas loin pendant un bout de temps. Je n'ai pas d'expérience mais vais développer mes systèmes budgétaires à partir des gens sur l'aide sociale ». Son entreprise s'occupe d'une trentaine de clients seulement : «Ma femme me demandait quand j'allais trouver une vraie *job*. Imagine toi je me promène en Mercedes et puis je fais du monde sur le BS. Ils avaient d'là misère à payer leur loyer pis je leur demandais d'investir. Je passe des deux extrêmes...Je vais être confronté à un autre monde, le monde de la misère et je vais aimer ce pauvre monde. Mais je savais que je voulais me brancher sur la misère et fuir le monde des illusions ».

Le tournant

« Ma carte d'affaires (une petite carte jaunie qu'il conserve encore et sur laquelle était écrit *Gilles Galipeault, conseillé en budget familial, tel. 965-9605*) était tombée par hasard entre les mains d'un des cadres du Canadien National qui travaillait aux ressources humaines de l'entreprise ». Le cadre l'appelle au téléphone et lui dit « on sait que tu aides le pauvre monde, nous on aurait besoin de quelqu'un qui s'occupe de nos employés qui font tous 40 000\$-50 000\$-60 000\$ par année mais qui sont illettrés ». Un rendez-vous est pris dans un Dunkin Donut un samedi matin. Galipeault voit arriver un bonhomme boudiné, en pantalons de golf et en casquette et qui marchait comme un pingouin. La conversation s'achève après une dizaine de minutes : « je me demandais si j'avais vraiment rencontré un cadre du CN et s'il allait donner une suite quelconque à notre conversation ». Deux semaines après, il reçoit chez lui son premier client du CN. La semaine suivante, deux ou trois cas lui sont référés. Quelques mois plus tard, les cas s'accumulent et composent l'essentiel de sa clientèle : « Imagine toi, je fais affaire avec des illettrés qui font beaucoup d'argent. Le CN ça marche de père en fils ; ton père travaillait au CN, puis lorsque tu as 14-15 ans il te fait rentré, là tu es

un petit cul tu ne sais pas lire et écrire à moitié, on appelle ça illettré fonctionnel : sont capables de lire des pancartes et c'est à peu près tout. Puis là ils font des assez gros salaires, ils font 40 000\$-50 000\$-60 000\$ et ils ont de la misère à lire. Je m'emploie à dresser un système de budget qui fonctionne pour tout le monde : comment tu fais pour travailler avec un illettré? Ce n'est pas facile. En plus le gars il ne veut pas que tu saches qu'il est illettré parce qu'il a honte. Tous mes clients, du médecin à l'assisté social ou à l'analphabète on le même "petit dossier vert", ce qui change ce sont les chiffres. J'ai pris beaucoup de temps à concevoir un petit système budgétaire équilibré parce que je voulais qu'il soit universel».

Ce premier contrat lui donne une nouvelle crédibilité : « J'étais redevenu un monsieur, mais j'chu toujours resté moi-même.». Son entreprise qui s'occupait de 30 clients (en 1991-1992) transige maintenant avec 300 clients. Il peut louer un bureau et engager une secrétaire. Le contrat avec le CN lui ouvre les portes des services de ressources humaines dans l'industrie du transport : « Tout ce qui a des roues vient ici, CP, CN, Via Rail, STM, Air Canada, Poste Canada, les cols bleus de la ville de Montréal. Je n'ai pas eu besoin de m'afficher, imagine faire 1000 clients par année sans rien dépenser en publicité, c'est un cadeau que j'ai eu, je n'ai jamais dépensé cinq sous en publicité. Mon entreprise s'est bâtie sur le bouche à oreille et c'est encore le cas aujourd'hui». Sa clientèle est principalement composée d'alcooliques et des toxicomanes (sa « spécialité ») aux prises avec des problèmes d'endettement. Ses années de déchéance lui sont utiles : « Tu comprends, quand tu vas voir quelqu'un qui est "straight" mais tu ne dis pas la vérité, parce que tu as honte. C'est plus difficile d'établir un lien de confiance. Mais quand les gens savent ce que tu as vécu, cela te donne une force. À moi ils disent tout! prostitution.».

L'entreprise dessert aujourd'hui environ 300 clients par année. Elle emploie maintenant 16 personnes, 10 employés réguliers et 6 consultants externes, notamment des avocats et des comptables agréés. « Si on a notre propre médecin et que l'on peut le tenir occupé, c'est parce qu'on est financièrement autosuffisant». La clientèle de l'entreprise s'est élargie : non seulement les entreprises, mais également les centres communautaires, les maisons de thérapie ou les maisons de transition. Les contrats avec les gens d'affaires rendent l'entreprise indépendante. « Je n'accepte aucune subvention des gouvernements, on n'a pas besoin de cela. On n'en veut pas et je n'ai personne qui me dit comme mener mon bateau ». Galipeault ne fait pas partie du sérail des intervenants certifiés, c'est un autodidacte; sa légitimité il l'a acquise d'abord dans le milieu des services de ressources humaines des entreprises, un monde étranger aux organismes communautaires.

La prise en charge fiduciaire.

En 2001 les autorités provinciales demande au Centre Dollard Cormier de mettre sur pied un projet pilote qui aiderait les joueurs compulsifs ou pathologiques à contrôler leurs dépenses et de faciliter leur « retour à une vie normale ». Le Centre prendra en charge la gestion des revenus d'assistance sociale des plus démunis mais confie le mandat de fiducie à Gilles Galipeault pour les joueurs qui disposent de revenus. Il crée alors une entité à but non lucratif (PAF-Rétablissement financier) qui agit comme contractant pour le Centre Dollard-Cormier et reçoit pour ses services des honoraires de \$140 par mois par fiduciaire. Galipeault ouvre un compte en fiducie où sont déposés les salaires des joueurs qui ont accepté que leurs

salaires soient gérés par un tiers. L'entente est résiliable en tout temps. Tous les joueurs compulsifs pris en charge par l'entreprise sont « en fiducie ». La prise en charge fiduciaire (« Un fiduciaire c'est un bon père de famille ») procède en trois étapes. Les besoins primaires : « Je paye son loyer, il va manger, il va avoir de l'argent dans ses poches pour se promener, pour fumer; et puis on lui donne des cartes à puces pour éviter qu'il nous manipule »); « on s'occupe ensuite des besoins " secondaires " : son téléphone, son hydro, son câble, ses assurances ». Troisième étape, les dettes : « Plusieurs arrivent ici et ils ont déjà fait faillite. Il y en a d'autres qu'on va amener en faillite pour qu'ils ne puissent pas se servir de leurs dettes comme une bonne excuse pour continuer à jouer! Je vais lui enlever cette excuse. T'en as plus de dettes!». Il est important de suivre ces étapes : « Aussitôt qu'on change l'ordre, il y a un malaise : le gars a pu de câble, il a une excuse pour aller à la taverne du coin pour regarder la TV. Les dettes viennent toujours en troisième. S'il n'a pas d'argent, on ne les paye pas, c'est aussi simple que ça ». Le suivi des clients doit être très serré: «Quand ils te disent qu'il neige, il faut aller voir par la fenêtre si c'est vrai! ». L'entreprise a décidé de limiter à cinquante les joueurs ou les toxicomanes à qui l'entreprise offre des services de fiducie.

Les joueurs ont des relations symbiotiques avec leur « *shylock* » ou prêteur usuraire: « C'est sûr que le joueur ne veut pas briser son lien avec lui. C'est son banquier, son chum, sa sécurité : " *si j'y fais peur où je vais aller chercher mon argent?* ". Le *shylock* ne peut pas exister sans le joueur et le joueur ne peut pas exister sans le *shylock*. Tu comprends, un nourrit l'autre, donc c'est un gros lien à briser. Quand je brise le lien, il faut qu'il le veuille. Elle est là la difficulté : la plupart des joueurs ne veulent pas que je brise le lien. C'est sa source d'argent, son "pusher"! C'est la même chose que s'il lui vendait de la coke ».

Mais si le client souhaite en finir avec son *shylock*, Galipeault se charge de la négociation : « je les appelle et je leurs dis : "C'est moi qui gère l'argent du client; oublies les intérêts; si tu veux te faire rembourser le capital, je vais te dire comment ça se passera. Je vais te rembourser 100\$ par mois. Oublies les intérêts, c'est à prendre ou à laisser. Si t'acceptes tu peux venir chercher ton chèque ou on va te le poster à n'importe quel nom où tu veux "». La plupart des prêteurs viennent chercher leurs enveloppes au local du PAF, d'autres, plus rarement, se méfient et laissent tomber : « Je n'ai jamais eu un client qui s'est fait tabasser rien. Menacer oui, tabasser non! Il n'y a pas de violence au niveau des prêteurs dans le jeu, c'est plus au niveau de la drogue qu'il y a beaucoup de violence. Au niveau du jeu c'est un commerce, ils ne veulent pas de trouble avec la police, c'est mauvais pour les affaires. La police ne se mêle pas de ça, pour eux c'est de la petite criminalité en cravate même si les prêteurs opèrent au grand jour. À chaque jour il y a 20 prêteurs qui s'annoncent dans le *Journal de Montréal* ou ailleurs. Ce sont des *shylocks* avec une façade. Ils ont une structure corporative mais c'est du prêt usuraire, avec des contrats qui ne sont pas *légaux*. J'en ai vu quelques contrats à l'Office de la protection du consommateur. Ils ne valent rien. Il y a aussi les "prêteurs de shop", je les appelle les "mon-oncles". Dans le port de Montréal, il y en a toujours 5-6 qui passent de l'argent à leur collègue à des taux usuraires. On en retrouve aussi au CN ou au CP. Des collègues qui prêtent de l'argent à leurs collègues à des taux usuraires, cela a toujours existé. Et puis il y a aussi les *mon-oncles* de quartier, tu vois ça dans les quartiers défavorisés, le crosseur du bloc qui passe de l'argent à ses voisins. Les *shylocks*

forment un milieu et j'en connais pas mal. Quant aux *shylocks* qui opèrent dans le crime organisé, ils ne s'intéressent guère à mes clients. ».

Le projet gouvernemental de prise en charge fiduciaire des joueurs compulsifs dure un an et n'est pas renouvelé. Probablement faute de budget. Probablement parce les services de fiducie pratiqués sur le terrain auprès des joueurs et des toxicomanes n'ont pas été reconnus par les ordres professionnels comme ayant des effets « thérapeutiques ». Mais Galipeault décide de continuer à offrir des services de fiducie et ce sont les joueurs compulsifs eux-mêmes qui désormais s'acquittent des frais de gestion: « On a sauvé des vies grâce à la fiducie, mon chum. Ce n'est pas pour rien que les joueurs qui veulent s'en sortir demandent que leurs salaires soient en fiducie. Ils se protègent eux-mêmes. Nous on appelle cela la réduction des méfaits. On s'occupe des besoins essentiels. S'il lui reste un peu d'argent à la fin de la semaine, il peut bien le jouer. À terme, on sait que la seule solution viable est l'abstinence, mais en attendant on remet le client à l'endroit, les deux pieds sur le trottoir ». Pour les fiduciaires sur l'assistance sociale, les frais d'honoraires seront coupés de moitié (\$70 par mois). En 2003, suite à une requête d'une assistée sociale qui réclamait la « gratuité », un fonctionnaire l'appelle au téléphone et le « convoque » à son bureau. On lui fait savoir que son entreprise doit ou bien offrir gratuitement les services de fiducie ou bien cesser de les offrir aux assistés sociaux. Il refusera d'être convoqué : « Je n'ai pas à être convoqué. Mon entreprise de rétablissement financier est solvable. J'opérais à déficit pour cette clientèle. Les fonctionnaires pensent à leurs règlements et ne songent même à les assouplir. Ils ne se rendent pas compte que nos clients sur l'aide sociale s'en sortaient financièrement beaucoup mieux à la fin du mois en nous payant \$70 par mois ». Il reste que la gestion des services fiduciaires s'est révélée un casse-tête souvent déficitaire : « Je ne savais pas dans quoi je m'embarquais ». Mais à sa surprise les services de fiducie se sont révélés populaires et sa clientèle s'est élargie : « un écrivain maniaco-dépressif nous a confié ses revenus de droits d'auteur pour se protéger lui-même de ses épisodes de dépenses excessives ; plusieurs professionnels n'ont pas le temps ou le goût de gérer leurs dépenses quotidiennes et sont venus me voir pour que j'organise le paiement de leurs comptes » et elle finance aujourd'hui les opérations déficitaires des services de fiducie offerts aux clients les plus pauvres.

CONCLUSION

Il existe une littérature abondante consacrée : aux causes développementales de la toxicomanie, du jeu compulsif, de la délinquance ou d'autres formes de déviance; à l'évaluation des méthodes thérapeutiques les plus probantes; aux instruments susceptibles de « prédire » les risques de rechute et de récidence; et aux politiques de réhabilitation et de réinsertion sociale qu'il convient d'adopter à leur endroit.

Curieusement on ne s'est guère intéressé aux trajectoires de vie « résiduelles » des ex-détenus qui ont cessé leurs activités criminelles, au sort des ex-toxicomanes qui ont cessé leur consommation ou aux trajectoires de vie des pédophiles qui ont opté pour l'abstinence. Leur réhabilitation a-t-elle été publique ou secrète? Ont-ils renié ou caché leur passé? Sont-ils plus malheureux ou plus heureux qu'auparavant? Ont-ils opté pour d'autres formes de dépendance socialement acceptables? Ont-ils élargi ou rétréci leur vie sociale suite à leur réhabilitation? Sont-ils plus nombreux à avoir embrassé la foi évangélique? Sont-ils

davantage dépressifs ou médicamenteux? Le « droit chemin » que retrouve celui qui s'en est écarté pendant de nombreuses années suit-il les mêmes traces que celui qui ne s'en jamais éloigné? Une trajectoire de déviance peut-elle être effacée? Mérite-t-elle d'être effacée?

L'objectif de cette étude n'est pas de répondre à ces questions, qui ne sont sans doute pas particulièrement nouvelles, mais de souligner leur pertinence. La stratégie utilisée a été de procéder par étude de cas en procédant à une schématisation, forcément superficielle, de la biographie d'un entrepreneur moral. Il arrive que le terme soit également utilisé (Becker, 1973) pour désigner ceux qui militent pour que ceux qui causent du tort à autrui soient davantage sanctionnés qu'ils ne le sont déjà (fraudeurs, pédophiles, alcooliques au volant, assassins). Nous utilisons ce terme pour désigner ceux qui, ayant connu une trajectoire déviante, retrouvent le chemin de la réussite professionnelle et sociale en se consacrant à aider ceux qui ont connu des déboires analogues aux leurs.

Quels sont les ingrédients de la réussite professionnelle de l'entrepreneur moral qui a fait l'objet de cette étude?

Premier ingrédient : il a assumé sa réhabilitation publiquement plutôt que secrètement. Il en résulte qu'il a pu bénéficier des appuis de la confrérie dispersée des ex-déviants qu'il rencontrera sur le chemin de la « rédemption ». Ces rencontres ont été largement le fruit du hasard. Mais ce hasard est d'autant plus fréquent que la trajectoire de déviance est répandue dans la société. Les ex-alcooliques, en raison de la légalisation de l'alcool, sont plus nombreux que les héroïnomanes. Ils ont donc plus de chances de rencontrer d'autres ex-alcooliques prêts à leur donner un coup de main qu'un ex-héroïnomane ou un ex-pédophile.

Deuxième ingrédient : sa proximité à l'endroit de ses prochains. On peut vouloir aider son prochain, mais rien ne garantit que ce prochain veuille se faire aider ou ne soit humilié de faire l'objet de la compassion d'autrui. Celui qui a vécu les mêmes revers, et surtout les mêmes jouissances et les mêmes passions que celui qu'il souhaite aider, dispose d'un avantage *compétitif* appréciable à l'endroit des autres intervenants ou des autres bénévoles. Il comprend mieux leurs besoins (une empathie qui n'est pas exempte de nostalgie) mais également leurs stratagèmes (une lucidité acquise à la dure école).

Troisième ingrédient : les emprunts à des prêteurs usuriers contribuent à étirer la trajectoire des joueurs compulsifs. N'eut été de ses années de fréquentation dans le milieu des bars et des clubs de ses années de formation et de son expérience des affaires, il est douteux que cet entrepreneur moral aurait été aussi efficace dans ses négociations avec cette variété particulière de « créanciers » des milieux interlopes. Il se trouve que l'endettement personnel est un « méfait » que l'on retrouve dans une variété de trajectoires déviantes (alcoolisme, jeu compulsif, délinquance, toxicomanie, analphabétisme, maladie mentale) et c'est précisément cette ramification qui est à l'origine de la croissance et du succès de cette entreprise morale

Quatrième ingrédient: un talent déjà démontré d'entrepreneur, une sorte de talent ou de créativité qui ne se résume pas à un ensemble de compétences susceptibles d'être certifiées ou acquises par voie d'enseignement formel. Les talents et les compétences de l'entrepreneur moral avant le point tournant de sa « conversion » ne disparaissent pas après sa

« conversion ». Il peut croire, comme c'est le cas ici, avoir perdu sa « touche magique des affaires ». Mais pour l'observateur externe, il est manifeste que cette « touche magique » est demeurée tout aussi présente dans sa carrière d'entrepreneur moral que dans sa première carrière d'hommes d'affaires. En témoigne sa capacité de transformer une opération déficitaire (la prise en charge fiduciaire des joueurs compulsifs subventionnée et déficitaire) en une opération « rentable » et du nombre important de professionnels (avocats, fiscaliste, médecin, comptable) qui, au fil des années, particulièrement depuis 10 ans, participent aux activités de son entreprise et la consolident du même coup. Il est instructif de noter que sa détermination précoce qui l'incite, à l'âge de 18 ans, à rembourser, les dettes familiales suite au décès de son père, préfigure, avant même que ne débute sa carrière dans les affaires et sa dégringolade subséquente, l'orientation que connaîtra sa trajectoire subséquente de réhabilitation.

Cinquième ingrédient: l'innovation. Les travailleurs sociaux, les criminologues, les fonctionnaires ou les médecins ne sont guère doués pour les affaires. Le chemin de l'innovation – l'offre d'une prise en charge fiduciaire auprès d'une clientèle de toxicomanes, d'alcooliques et de joueurs compulsifs (les délinquants de carrière ont été délibérément exclus des clientèles « visées ») – a été le résultat d'une convergence, improbable, de trois éléments :

- a) Ce sont les autorités publiques qui ont un mandat de prise en charge des délinquants, des toxicomanes, des joueurs compulsifs, des malades mentaux, mais ce sont les particuliers et les services de ressources humaines des grandes compagnies qui sont aux prises avec des problèmes d'endettement personnel qui accompagnent ces trajectoires déviantes. C'est une grande entreprise privée qui a lancé la carrière de cet entrepreneur moral; et c'est dans le secteur du milieu des affaires que l'homme d'affaires déchu a su trouver ses appuis et ses repères.
- b) L'idée qu'une prise en charge fiduciaire pour mettre un terme aux problèmes d'endettement et des problèmes financiers qui accompagnent presque toutes les trajectoires de déviance puisse s'inscrire dans une stratégie de réduction des méfaits a été conçue par les cadres du Centre Dollar-Cormier et appuyée par les hauts fonctionnaires du gouvernement provincial.
- c) L'idée était brillante mais il ne suffisait pas de l'envisager abstraitement, encore fallait-il qu'un homme qualifié soit disponible pour la mettre en œuvre. Il se trouve que les talents et les compétences, largement autodidactes de cet entrepreneur moral qui avait modestement débuté comme « conseiller en budget familial », mais qui, au fil des années, s'était bâti une clientèle solide et avait gagné l'estime et la confiance des professionnels des services de ressources humaines et de la santé publique, étaient précisément disponibles au moment opportun.

RÉFÉRENCES

Becker, H., S. (1973). *Outsiders, Studies in the Sociology of Deviance: Labelling Theory Reconsidered*. London: Collier Macmillan Publishers.

Maruna, S. (1997). "Going Straight: Desistance from Crime and Self-Narratives of Reform." *Narrative Study of Lives*, 5: 59-97.

Maruna, S. (2001). *Making Good: How Ex-Convicts Reform and Rebuild their Lives*. Washington, DC: American Psychological Association.

Morselli, C. et P. Tremblay (2004). Délinquance, performance et capital social. *Criminologie*, 42, 31: 773-804.

Ouellet, F. et P. Tremblay (2008). Les paradoxes du manque de contrôle de soi : délinquants, joueurs compulsifs et étudiants. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 3 : 273-286.

Vitaro, F., M. Brendgen, R. Ladouceur et R. E. Tremblay (2001). Gambling, Delinquency, and Drug Use During Adolescence : Mutual Influences and Common Risk Factors. *Journal of Gambling Studies*; 17, 3: 171-190.

Vitaro, F., B. Wanner, R. Carbonneau et R. E. Tremblay (2004). La pratique des jeux de hasard et d'argent, les comportements délinquants et la consommation problématique de substances psychotropes. *Criminologie*; 40, 1: 59-77

Wegrzycka B. (2007). Le prix d'une passion: la carrière du joueur compulsif. *Criminologie*, 40, 1: 31-58.

Chapitre 2. Le prix d'une passion : la carrière du joueur compulsif³

par

Barbara Wegrzycka⁴

³ L'article a été publié dans la revue *Criminologie* en 2007.

⁴ L'auteure tient à remercier le Fond québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) pour l'appui financier qu'il a accordé à ce projet de recherche.

RÉSUMÉ

Alors que les jeux de hasard et d'argent gagnent en accessibilité, de nombreuses études établissent un lien entre le jeu pathologique et la criminalité. La vie du joueur emprunterait un parcours précis vers la délinquance et s'inscrirait dans un cycle gambling-délinquance. Or, l'inscription des trajectoires délinquantes dans un cycle aussi statique nous paraît discutable. Dans cet article, nous soutenons que chaque individu est soumis à l'influence de facteurs pouvant modifier la carrière du joueur et sa propension à commettre des délits. À l'aide d'une vingtaine d'entrevues, nous avons retracé la trajectoire des joueurs en abordant des thèmes susceptibles d'apporter un éclairage sur les modalités d'apparition de la délinquance chez ces individus. En analysant leur vie en terme de carrière, nous observons l'apparition, l'évolution et, parfois même, l'arrêt du jeu et des activités délictuelles. Quant aux facteurs susceptibles de moduler l'apparition des comportements délinquants, nous examinons l'influence des proches en termes d'opportunités criminelles et de dissuasion, l'effet précipitant des tensions financières et familiales, l'effet dissuasif de la peur ou, au contraire, les prédispositions caractérielles ou comportementales des joueurs et finalement, l'ingéniosité des joueurs à financer et prolonger leurs activités de jeu. Nous souhaitons ainsi mettre en perspective le cycle gambling-délinquance en étudiant les éléments constitutifs de la carrière des joueurs pathologiques qui ont pour effet de neutraliser, retarder ou accélérer le passage à l'agir délictuel.

Les discussions entourant le déménagement éventuel du casino de Montréal ont ré-ouvert le débat sur les coûts sociaux liés à la légalisation des jeux de hasard et d'argent et le rôle de l'État dans cette problématique. Bien que le contrôle exercé par l'État ait pour objectif de réduire l'offre illégale de jeu, en faisant du jeu un monopole d'État, le gouvernement a influencé les règles du marché économique et la dynamique de l'environnement social. Les études américaines montrent que la prévalence des problèmes liés au jeu est trois fois plus élevée dans les États où le jeu est légalisé depuis longtemps (plus de 20 ans) que dans les États où la légalisation est récente (moins de 10 ans) (Chacko et al., 1997). De plus, d'après les chercheurs, malgré la légalisation, les casinos continuent de demeurer un attrait pour le crime organisé et de manière générale, la présence de casinos réunit un ensemble de facteurs qui provoquent habituellement une hausse importante de la criminalité par l'attraction d'une masse importante de touristes, un milieu social permissif, une plus grande activité commerciale, une importante circulation d'argent liquide et l'attrait d'une telle ambiance sur des criminels (Beare & Hampton, 1984 ; Pinto et Wilson, 1990 ; Smith & Wynne, 1999).

Pourtant, malgré cet intérêt récent porté aux coûts sociaux engendrés par le jeu, encore peu d'études se sont penchées sur la criminalité qui en résulte, au Québec. C'est précisément à ce dernier aspect que nous nous sommes intéressés, et plus spécifiquement, à l'impact criminogène du jeu chez les joueurs pathologiques. La raison d'un tel intérêt est que la compulsion au jeu compte parmi les nombreux comportements compulsifs coûteux (tel l'abus de drogue ou d'alcool), qui peuvent être en partie responsables de la situation financière précaire d'une personne. Un endettement croissant est ainsi susceptible de contribuer à un engagement dans des activités illicites, soit pour financer la dépendance ou simplement tenter de rembourser ses dettes. Par contre, il faut également envisager que certains joueurs, même fortement endettés, ne commettent pas de délits. Il s'avère donc nécessaire de prêter une attention particulière aux éléments constitutifs de la « carrière » des joueurs pathologiques afin de comprendre comment se profile la délinquance des joueurs, ce qui la précipite et ce qui la freine. En somme, dans cet article, nous souhaitons mieux comprendre les mécanismes sous-jacents au cycle gambling-délinquance.

La reconnaissance du jeu pathologique comme maladie mentale est relativement récente. Ce n'est que depuis les années 80 que l'American Psychiatric Association (APA) reconnaît, au même titre que la pyromanie et la kleptomanie, le jeu pathologique (Volberg, 1994 ; Tessier, 2002). Sa plus récente définition, qu'on retrouve dans le Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (IVe édition du DSM, 1996:273), provient non seulement d'un consensus d'experts, mais également du regroupement de nombreuses données empiriques⁵. Cette définition est intéressante

⁵ *Pratique inadaptée, persistante et répétée du jeu, comme en témoignent au moins cinq des manifestations suivantes :*

- (1) *préoccupation par le jeu, la remémoration d'expériences de jeu passées, la prévision de tentatives prochaines ou par les moyens de se procurer de l'argent pour jouer*
- (2) *besoin de jouer avec des sommes d'argent croissantes pour atteindre l'état d'excitation désiré*
- (3) *efforts répétés mais infructueux pour contrôler, réduire ou arrêter la pratique du jeu*
- (4) *agitation ou irritabilité lors des tentatives de réduction ou d'arrêt de la pratique du jeu*
- (5) *joue pour échapper aux difficultés ou pour soulager une humeur dysphorique*

puisqu'elle aborde le volet économique du jeu pathologique. Ainsi, l'Association médicale établit clairement un lien entre le jeu pathologique et la criminalité. Précisons également, que même si le DSM ne classe pas le jeu pathologique parmi les autres dépendances (à l'alcool ou aux drogues), il n'en demeure pas moins que leurs similarités sont importantes. Pour certains, le jeu pathologique serait d'ailleurs l'une des dépendances les plus pures puisque aucune substance n'est introduite dans l'organisme (Custer et al., 1975; Marcil et Riopel, 1993; Bucher, 1997). Elle est aussi celle qui est la plus difficile à détecter puisque les joueurs exhibent beaucoup moins de symptômes visibles que les alcooliques ou les toxicomanes (Suissa, 2002). De plus, une des caractéristiques distinctives du jeu est la rapidité de son développement et sa sévérité (Rozon, 1987; Hargreave et Csiernik, 2000). Plus récemment, des études portant sur la dépendance physique au jeu en arrivent à des résultats alarmants. Une mesure par résonance magnétique des réponses neurologiques des joueurs montre que les régions du cerveau stimulées sont les mêmes qui sont impliquées dans la consommation de cocaïne. Le jeu activerait certains circuits neurologiques normalement stimulés par l'attribution de récompenses, causant une dépendance physique (Breiter et al., 2001). Plus encore, l'arrêt du jeu pourrait alors devenir aussi difficile que la cessation de la consommation de stupéfiants ou l'arrêt de la cigarette. À ce sujet, Marcil et Riopel (1993) remarquent que les joueurs expérimentent une série de symptômes de sevrage tels des tremblements, des agitations, des maux de tête violents et des diarrhées.

Le problème du jeu pathologique est difficile à chiffrer et les auteurs ne s'entendent pas. D'après l'Association canadienne de santé publique (2000), il n'existe aucune étude pancanadienne sur la prévalence du jeu compulsif. D'ailleurs, nous constatons une importante variation dans les données. Au Canada, on estime qu'entre 5 et 10% de la population adulte expérimente un sérieux problème de jeu (George, 1994 ; Lesieur, 1994 ; Chacko et al., 1997). D'après le rapport du Conseil national du bien-être social (1996), ce serait entre 2,7 et 5,4% des adultes interrogés qui affirmeraient avoir des problèmes associés au jeu. Cela équivaut entre 600 000 et 1,2 millions de Canadiens (Conseil national, 1996 ; Suissa, 2002). Au Québec, on estime une variation entre 1,2% et 2,1% du pourcentage de la population des joueurs pathologiques (Ladouceur, 1991 ; Dutil in Barre, 2005). En tenant compte du pourcentage le plus conservateur (1,2%), cela signifie que 90 513 Québécois seraient pris dans les affres du jeu et qu'ils sont potentiellement susceptibles de commettre des délits liés à leur dépendance⁶. Ces différences de statistiques pourraient s'expliquer par le fait qu'il n'existe aucun

(6) *après avoir perdu de l'argent au jeu, retourne souvent jouer un autre jour pour recouvrer ses pertes (se «refaire»)*

(7) *ment à sa famille, à son thérapeute ou à d'autres pour dissimuler l'ampleur réelle de ses habitudes de jeu*

(8) *commet des actes illégaux, tels que falsifications, fraudes, vols ou détournement d'argent pour financer la pratique du jeu*

(9) *met en danger ou perd une relation affective importante, un emploi ou des possibilités d'étude ou de carrière à cause du jeu*

(10) *compte sur les autres pour obtenir de l'argent et se sortir de situations financières désespérées dues au jeu*

⁶ L'Institut de la statistique du Québec indique qu'en 2004, la population du Québec est évaluée à 7 542 760 personnes.

consensus à l'heure actuelle sur les concepts et la manière d'évaluer le jeu compulsif (Hargreave et Csiernik, 2000).

En s'attardant à un type de jeu particulier, les statistiques grimpent. Il semblerait que les joueurs pathologiques privilégieraient des modes continus de jeu qui permettent d'obtenir une satisfaction instantanée puisque les gains sont pour la plupart immédiats. Parmi les usagers des appareils de loteries vidéo (ALV) seulement, le pourcentage de joueurs pathologiques monte à 8,9% (Conseil national, 1996). Cela fait des derniers-nés de l'industrie du jeu les appareils les plus controversés au Québec (Conseil national, 1996 ; Smith et Wynne, 1999). Surnommés le «crack de la loterie», plus de 95% des demandes d'aide pour des problèmes liés au jeu originent de l'usage de ce type d'appareils (Conseil national, 1996 ; Ladouceur in RACJ, 2000 ; Dutil in Barre, 2005).

L'un des arguments les plus couramment utilisés par ceux qui s'intéressent aux conséquences adverses du gambling est que la dépendance peut mener directement à des activités criminelles : «People addicted to an activity commit crimes that they characteristically would not otherwise resort to in order to finance and satisfy their appetite for the activity.» (Egli et al., 1994). Le cœur de l'argument est qu'en accumulant des dettes, le joueur dépendant se tournera éventuellement vers des moyens criminels pour payer ces dernières. En devenant dépendants, les joueurs peuvent dépenser plus qu'ils ne possèdent et pourraient finir par essayer d'acquérir de l'argent illégalement pour financer leur habitude (Graham, 1988 ; Wellford, 2001). Cette proposition pourrait tout à fait s'inscrire dans le modèle «économico-compulsif», généralement appliqué pour expliquer le lien entre la consommation de stupéfiants et la délinquance. Suivant ce modèle, le fait que le toxicomane soit devenu dépendant d'une substance coûteuse peut le pousser à commettre des délits pour se procurer sa drogue de prédilection ou l'argent pour en acheter (Brochu, 1995). En ce sens, lorsqu'il s'inscrit dans un comportement compulsif, le jeu pourrait constituer une dépendance coûteuse. En appliquant ce modèle, le recours à la délinquance serait une conséquence directe du jeu.

Le cycle gambling-délinquance

Le cycle gambling-délinquance est probablement le pattern qui illustre le mieux le modèle «économico-compulsif». Développé par Doley (2000), le cycle gambling-délinquance schématise l'évolution de la situation du joueur pathologique qui est principalement guidé par les besoins financiers de ce dernier. En étudiant la chaîne d'événements qui poussent un joueur à commettre des délits, on vise à démontrer que la délinquance s'inscrit dans un certain cycle. Le schème s'amorce avec une expérience positive de gains qui encourage le joueur à accroître sa fréquence de jeu. En augmentant la fréquence de jeu, le joueur s'expose également à davantage de pertes d'argent et en bout de ligne, ses difficultés financières s'accroissent. Afin de contrer l'effet des pertes et se sortir d'une situation monétaire difficile, le joueur s'engage dans une série de tentatives de renflouement, souvent infructueuses. Finalement, cela peut l'entraîner dans la perpétration d'actes criminels pour obtenir de l'argent. Une fois l'argent obtenu, il peut rembourser ses dettes en partie ou en totalité et/ou continuer à jouer avec le reste. Ainsi, le cycle recommence et se perpétue jusqu'à ce que le joueur se fasse prendre.

Toujours selon Doley (2000), l'évidence d'un lien direct entre le crime et le jeu pathologique est démontrée par une série d'études selon lesquelles les délits sont commis pour obtenir des fonds pour jouer. Custer (1982), qui a été le premier à s'intéresser à l'évolution des moyens de financement des joueurs pathologiques, remarque que le crime apparaît au moment de la phase désespérée, alors que les moyens légaux ont été épuisés. D'après Fulcher (1979), Taber (1981), l'APA (1996) et Wellford (2001), le recours au délit survient dans les derniers moments, une fois les autres sources d'emprunts taries. Les travaux de Brown (1987), Blaszczynski (1994) et Ladouceur (1994) vont sensiblement dans le même sens puisqu'ils estiment que plus des deux tiers des joueurs pathologiques ont commis des actes criminels afin de rembourser les dettes ou de financer leurs activités de jeu. Généralement, entre 21 et 85% des joueurs rapportent avoir commis un délit et près de 13% d'entre eux ont été condamné pour un délit lié au jeu (Doley, 2000)⁷. Le crime serait alors le produit de fortes dépenses, une conséquence directe de la dépendance au jeu (Wellford, 2001). D'ailleurs, d'après Custer et Custer (1978) ainsi que Blaszczynski et McConaghy (1994), moins de 15% de ceux qui ont avoué avoir commis des délits présentaient des antécédents anti-sociaux. En d'autres termes, la délinquance des joueurs pathologiques n'est pas le reflet d'une carrière criminelle ni même d'une prédisposition caractérielle de ces individus.

Nous avons vu que le cycle gambling-dépendance, un dérivé du modèle «économico-compulsif» associé à la consommation de stupéfiants, est celui auquel on a recours le plus souvent pour expliquer le financement du jeu à travers un processus évolutif : les joueurs empruntent d'abord à leur entourage puis exploitent d'autres formes de crédit légal. Une fois ces sources épuisées, ils se tournent vers les créanciers illégaux et finalement, à la commission d'actes illicites. Néanmoins, les recherches qualitatives de Rozon (1987) ne permettaient pas de confirmer ces affirmations. Rozon a constaté que l'évolution financière des sujets ne se fait pas d'une façon aussi précise et que la succession entre les divers modes de financement est différente. Elle remarque également que la commission d'actes criminels n'est pas uniquement une solution de dernier recours, mais essentiellement, le résultat d'une opportunité (qui peut donc survenir à tout moment).

Il s'avère donc hasardeux d'imputer une causalité unilatérale directe entre le jeu et la criminalité. À cet égard, il est important de se rappeler que l'agir délinquant n'est pas un concept statique. Il est traversé d'éléments ou de situations qui peuvent à tout moment en changer l'issue. Le cycle gambling-délinquance omet une série de facteurs pouvant changer ou simplement retarder la décision d'une personne à commettre un délit. Ce sont à ces facteurs que nous souhaitons nous intéresser.

La théorie du strain, que nous traduisons par «théorie de l'adversité», se centre principalement sur les pressions causées par les affects négatifs et pouvant agir comme éléments motivateurs à un acte criminel. Selon Agnew (1992, 2001), une motivation puissante pour s'engager dans la délinquance est l'adversité, c'est-à-dire une variété de

⁷ Cette importante variation s'expliquerait par la population étudiée (détenus, personnes en traitement ou la population en générale) et de la méthodologie utilisée (rapport de délinquance auto-révlée vs les statistiques officielles).

circonstances adverses et conflictuelles. La dépendance des joueurs pathologiques, conjuguée aux dettes contractées peut constituer un schème aversif et mener à des actes criminels. Par contre, une série de facteurs peuvent influencer l'endettement et le recours au crime pour s'en sortir. D'abord, il faut tenir compte du degré «d'ingéniosité» de certains joueurs qui leur permettent de trouver des moyens alternatifs pour honorer leurs créances, mais surtout, il importe de contextualiser tout le processus d'endettement au regard de la classe sociale (revenus) des joueurs pathologiques car en plus de retarder l'endettement, il offre davantage de possibilités de créances. À l'inverse, d'autres facteurs, telle une polytoxicomanie, peuvent venir envenimer une situation financière déjà précaire et précipiter l'endettement.

La théorie des opportunités criminelles sous-tend l'hypothèse selon laquelle la délinquance (principalement de nature économique) survient lors d'«occasions spéciales» qui sont favorisées soit par les fonctions qu'occupe un individu au sein d'une organisation, soit par le fonctionnement de l'organisation elle-même. Ainsi, des failles dans le système peuvent être exploitées par des individus «opportunistes». Les opportunités sont donc des facteurs causaux essentiels au passage à l'acte (Horoszowski, 1976). Dans la vie d'un joueur, plusieurs éléments constituent une source d'opportunités criminelles. Outre le travail, les proches constituent bien souvent une cible de choix pour le joueur pathologique (Rozon, 1987 ; Hamilton, 1996). En plus d'être une source d'opportunités, ces derniers constituent le capital social d'un joueur. Parmi ses différentes utilités, le capital social peut permettre à certains individus d'accéder à des ressources inaccessibles autrement (Coleman, 1990). Appliqué au jeu, la notion de capital social pourrait avoir un champ d'action très distinct. D'une part, en facilitant l'accès à certaines ressources, le capital social peut devenir une importante source de financement alternatif pour le joueur. À ce titre, l'entourage peut contribuer à ralentir le passage à l'acte délictuel, tout en prolongeant la durée de la dépendance. À l'inverse, si le capital social peut faciliter l'atteinte de certains objectifs hors de portée pour un individu seul, il peut également contribuer à nuire à ses autres réalisations (Sandefur et Laumann, 1998). Les proches deviennent alors un facteur de modération et jouent un rôle dissuasif.

S'inspirant de la sociologie criminelle, Tremblay (2005) identifie certaines règles à adopter pour qualifier un comportement de délinquant. Or, si certains deviennent délinquants au sens juridique du terme, ils n'ont pas nécessairement adopté le comportement délinquant au sens sociologique du terme. Entre autre chose, la peur pourrait être une des raisons susceptibles d'éloigner certains du comportement criminel. Qu'on le nomme insouciance ou courage, le délit en demande une bonne dose. C'est la raison pour laquelle la voie criminelle ne conviendra pas à n'importe qui. L'engagement dans le crime peut avoir un prix élevé qu'il faut accepter de payer.

À la lumière des différents concepts décrits ci-dessus, voici schématiquement la manière dont seraient susceptibles d'interagir les facteurs énumérés sur le déroulement du cycle :

concordent avec de nombreuses autres études (National Research Council, 1999). Les joueurs interrogés sont âgés en moyenne de 43,7 ans (médiane 41,5 ans). Le plus jeune a 23 ans alors que le plus âgé a 65 ans. Ces résultats vont dans le même sens que les nombreux résultats recensés (Chevalier et Allard, 2001). Plus une personne vieillie, plus elle a de chance de jouer.

Quant au niveau de scolarité, les recherches ont montré que les personnes avec un niveau de scolarité plus faible sont plus à risque de développer des problèmes liés au jeu (National Research Council, 1999 ; Chevalier et Allard, 2001). En ce sens, notre échantillon semble correspondre au portrait global des joueurs puisque 15 de nos participants ont cessé leurs études au niveau secondaire, et sur ces 15, neuf n'ont pas complété leur secondaire cinq (60%).

Sur le plan socioéconomique, nos joueurs correspondent aux caractéristiques économiques des échantillons de Chevalier et Allard (2001) et Hamilton (1996). Les participants à notre étude gagnent en moyenne 57 825 \$ annuellement (revenu médian de 50 000\$). Par contre, leurs revenus sont nettement supérieurs aux revenus annuels moyens des personnes seules qui, en 2000, se situaient à 25 793 \$.⁸ Pour les particuliers sans certificat d'études secondaires (ce qui correspond à 60% de nos participants), ce revenu moyen est encore plus faible (23130 \$).

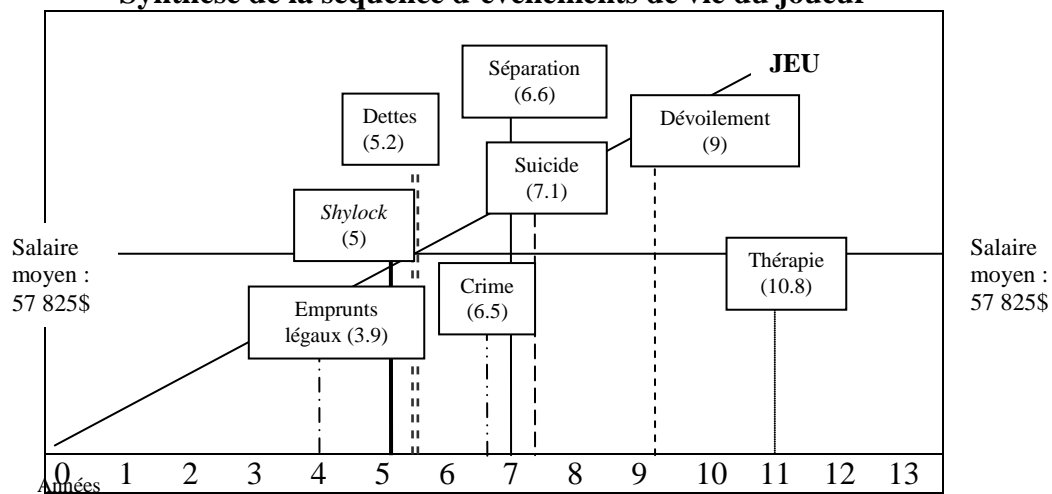
En ce qui a trait au statut civil, 14 de nos 20 participants sont célibataires (70%). Par contre, le statut officiel de célibataire n'implique pas que les gens sont seuls. En réalité, nous avons 9 cas (45%) de personnes en couple peu importe leur statut civil officiel. La distribution entre les gens célibataires et ceux en couple est relativement bien répartie dans notre échantillon alors que les études de Chevalier et Allard (2001) remarquent que les personnes célibataires sont deux fois plus à risque de développer des symptômes de compulsions au jeu.

RÉSULTATS

Selon Doley (2000), la carrière du joueur pathologique s'inscrit dans un cycle «gambling-délinquance» où chaque événement arrive à un moment particulier au cours du cycle. Or, nous savons qu'il est discutable qu'un parcours délinquant puisse être aussi rigide puisque nous avons vu que le cheminement de chaque joueur est soumis à l'influence d'une série de facteurs qui peuvent en changer le déroulement. En étudiant le jeu en terme de carrière, nous pouvons observer la naissance, l'évolution et l'arrêt du comportement de jeu, et mieux comprendre l'avènement de la délinquance et ses facteurs précipitants et dissuasifs. A cet égard, pour chaque joueur, nous avons placé le moment de l'apparition de certains événements marquants sur la durée de leur jeu. Nous avons ensuite fait la moyenne des moments d'apparition de chaque événement sur la durée moyenne du jeu. La figure 2 présente les résultats de ces analyses.

⁸ Source : Institut de la statistique du Québec (www.stat.gouv.qc.ca)

Figure 2
Synthèse de la séquence d'événements de vie du joueur



Les débuts de la carrière des joueurs compulsifs

Parmi les joueurs interrogés, c'est en moyenne vers l'âge de 25,6 ans qu'ils débent leur carrière de joueurs. Si la moyenne ne laisse pas entrevoir une certaine précocité, la médiane elle, place plutôt les débuts du jeu vers l'âge de 18 ans et nous constatons que chez plus du tiers (35%) des joueurs, les premières manifestations du jeu sont apparues avant l'âge de 15 ans. Or, la précocité de l'apparition des comportements compulsifs joue un rôle déterminant dans le risque de développer des problèmes (Wellford, 2001). D'après ce dernier, les consommateurs compulsifs (qu'ils soient joueurs ou toxicomanes) ont très majoritairement développé cette habitude de vie à l'adolescence ou même avant.

Qu'ils aient commencé très tôt ou non, le principal élément déclencheur du jeu a été l'expérience des premiers gains. D'ailleurs, c'est le point de départ du cycle gambling-délinquance de Doley (2000). Custer et Milt (1985) qui s'étaient intéressés aux différentes phases du jeu rapportent que la toute première phase est la phase gagnante au cours de laquelle les joueurs expérimentent des gains importants qui leur font miroiter la possibilité de s'enrichir sans trop d'efforts. D'après eux, ces premiers gains laissent une impression durable sur le joueur puisqu'ils sont susceptibles de le convaincre qu'il possède une certaine habileté pour le jeu et qu'il peut pratiquement en faire son gagne-

gain. Hamilton (1996) fait ce même constat dans son étude. Selon elle, la plupart font état d'expériences chanceuses dans leurs débuts, ce qui les pousse à continuer. Leur intérêt pour le jeu semble d'abord et avant tout motivé par des considérations instrumentales (l'argent). Nos observations concordent avec ces résultats. 12 joueurs sur 20 affirment que leurs premières expériences de jeu ont été chanceuses et que c'est ce qui a déclenché un engagement plus intensif dans le jeu.

D'après Custer et Milt (1985), cette phase gagnante peut durer jusqu'à trois ans. Le joueur joue alors de plus en plus souvent, et par conséquent, il commence à perdre de plus en plus. Les expériences de gains encouragent un jeu plus fréquent afin de gagner davantage mais cette augmentation dans la fréquence implique également des pertes plus fréquentes (Doley, 2000). À partir de cet instant, les motivations à jouer semblent se modifier, elles passent de l'espérance du gain au développement d'une passion extrême, la dépendance. Ainsi, malgré des pertes de plus en plus fréquentes, le joueur persiste dans son activité. Vient alors la phase perdante (Custer et Milt, 1985). Chaque perte devient une motivation supplémentaire pour le joueur à retourner jouer, pour défier les probabilités et prouver son talent (Marcil et Riopel, 1993). Il joue désormais pour éponger ses pertes.

Revenus personnels et durée de la carrière des joueurs compulsifs

La dépendance au jeu est principalement caractérisée par la difficulté qu'on a à la détecter, difficulté due à une absence de symptomatologie (Suissa, 2002). Parmi notre échantillon, une vaste majorité des joueurs affirment avoir gardé leur jeu caché pendant longtemps. Tel que présenté à la figure 2, c'est seulement après 9 ans en moyenne que l'entourage découvre généralement le pot aux roses. Pour préserver leur secret, les joueurs recourent à diverses stratégies visant à tenir les proches dans l'ignorance. Plus ils se montrent habiles, plus ils pourront retarder le dévoilement. Outre leurs habiletés à camoufler leur dépendance, nos données indiquent que les revenus légitimes modulent eux aussi la durée de leur carrière.

En moyenne, nos joueurs rapportent avoir «investis» 357 150\$ dans le jeu. Le plus petit montant rapporté est de 28000\$ et le plus important dépasse le million. Échelonné sur la durée moyenne du jeu, cela équivaut à une perte annuelle moyenne de 30 078\$ (variant entre 3530\$ et 112 500\$). En fait, plus le joueur s'engage intensivement dans le jeu et développe des comportements problématiques à l'égard de sa passion, plus il risque d'investir des sommes importantes. Selon Rozon (1987), au départ, les montants investis dans le jeu ne représentent que 20% du salaire, mais très rapidement, ils finissent par gruger 90% du revenu du joueur. Nos analyses montrent qu'il existe d'ailleurs une corrélation positive très forte entre le revenu cumulé et les montants dépensés pour le jeu ($r=0.80$). Autrement dit, plus les joueurs ont des revenus élevés, plus ils dépensent pour le jeu.

Ce qu'il est donc important de regarder ici est le ratio jeu-salaire (voir méthodologie). Au sein de notre échantillon, le ratio jeu-salaire moyen est plutôt élevé (0,64) si l'on sait que d'après l'Institut de la statistique du Québec, en 2001, les frais liés aux loisirs n'occupent

que 5,7% des dépenses liées à la consommation des ménages québécois (un ratio de 0,06). Cela signifie que nos joueurs dépensent près de 11 fois en jeu ce que le Québécois moyen dépense en loisir général et qu'ils allouent près de deux tiers (64%) de leur salaire à leur passion. Pire encore, en observant les données de 2003 qui spécifient les dépenses allouées au jeu parmi les loisirs, nous constatons que le jeu gruge seulement 0,4% des dépenses des ménages québécois, un ratio 160 fois inférieur au ratio obtenu par les joueurs pathologiques. Même les dépenses pour le tabac et les boissons alcoolisées, au potentiel «addictif», n'occupent qu'un maigre 2,8% des dépenses totales du Québécois moyen.

Au rythme que les joueurs dépensent, on se doute bien qu'ils finiront très vite par être endettés. Au Québec, le rapport du Conseil national du bien-être social (1996), estime que l'endettement des joueurs en faillite varie entre 75 000 à 150 000 dollars. Parmi les joueurs interrogés, ces derniers déclarent un endettement moyen de 83400\$ (et médian de 35 000\$). Également, tel que constaté à la figure 2, l'endettement survient en moyenne après 5,2 années de jeu. Il est important de souligner toutefois, que les caractéristiques socio-économiques risquent fort d'être discriminantes. L'endettement qui peut être vu comme une accumulation de déficits met en rapport l'inéquation entre les revenus et les dépenses. Nous avons comparé le moment où les dettes commencent à s'accumuler (sur une trajectoire moyenne de 12,55 années de jeu) avec le salaire cumulé. À une exception près, la rapidité à laquelle survient l'endettement est inversement proportionnelle au salaire. Autrement dit, plus le salaire cumulé est élevé, plus le moment de l'accumulation de dettes est retardé. Le cumul tardif de dettes pourrait s'expliquer par le fait que de meilleurs salaires signifient généralement de meilleurs dossiers de crédit et par conséquent, de meilleures opportunités de financement.

Les occasions d'emprunts et durée de la carrière des joueurs compulsifs

Que ce soit pour pouvoir jouer ou payer les dettes, qu'ils soient riches ou plus pauvres, les joueurs ont besoin d'argent. L'argent est l'essence même du jeu, une munition. Ils doivent donc s'en procurer à tout prix (ou presque) et doivent se montrer habiles dans leurs méthodes de financement afin de pouvoir continuer à jouer. Si au départ, le jeu est alimenté à même les gains, une fois la phase perdante amorcée et la dépendance bien installée, très rapidement, ils ne suffisent plus. Afin de pouvoir poursuivre leur jeu, les joueurs doivent trouver d'autres moyens de financement à commencer par leurs revenus. Il est facile de comprendre toutefois qu'un rythme effréné de jeu épuise rapidement le salaire, quel qu'il soit. Pour compenser, les joueurs qui en ont la possibilité vont jusqu'à doubler ou tripler les heures de travail, demandent des avances de fonds sur leur salaire et/ou se tournent vers un autre travail non déclaré.

Les autres techniques de financement sont variées et ne sont limitées que par l'ingéniosité et les opportunités des joueurs. On retrouve ainsi : le refinancement d'hypothèque ; l'encaissement des fonds de pension, de régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE), de bourse d'études, d'indemnités de la Commission à la santé et sécurité au travail (CSST), de dépôts faits sur des contrats de construction et de dédommagements d'assurance ; la mendicité et la vente d'objets divers

allant jusqu'à la vente de maison, de véhicules ou d'entreprises ; la pratique du kiting⁹; l'émission de chèques post-datés ; des poursuites civiles en vue d'obtenir des dommages et intérêts ; et finalement, un joueur a été jusqu'à démissionner d'un emploi afin de toucher sa prime de départ.

Après le salaire, les proches sont une source privilégiée de financement, à leur vue ou à leur insu. Ils sont parmi les créanciers les moins exigeants mais aussi, les derniers remboursés. C'est principalement la conjointe qui jouera un rôle majeur dans la quête financière (Lorenz et Shuttlesworth, 1983 ; Rozon, 1987). Toutefois, seulement quatre joueurs affirment avoir demandé l'aide de leur conjointe. La raison principale de cette réticence s'explique par le fait de vouloir garder le jeu secret. Nous constatons effectivement qu'au sein de notre échantillon, le dévoilement du jeu ne survient en moyenne qu'à la 9^e année de jeu (voir la figure 2). Outre la conjointe, la famille, les amis et les collègues de travail seront les principales sources d'emprunt. Les joueurs de notre échantillon privilégient cette source puisque 65% d'entre eux recourent à ce type d'emprunt (n=13).

Bien que les banques soient une source de financement légal privilégiée par la population en générale, pour un joueur, souvent dans une situation financière précaire ou possédant un mauvais dossier de crédit, il peut être difficile d'obtenir un crédit bancaire. Parmi nos joueurs, 7 ont eu recours à ce type d'emprunt. Ils sont, bien entendu, parmi ceux qui ont les meilleurs dossiers de crédit. Quant aux autres maisons de crédits, quatre joueurs interrogés rapportent y avoir eu recours. Également, le fait de mettre en gage des objets est une pratique courante auprès des joueurs (Rozon, 1987). Il s'agit d'une source de financement accessible et simple. La moitié des joueurs de notre échantillon y ont eu recours à un moment ou un autre (n=10).

Selon le rapport du Conseil national de bien-être social (1996), le besoin intense d'argent pousse les joueurs pathologiques à recourir aux prêts usuriers. Le recours aux shylocks ne semble pas toutefois faire l'unanimité chez nos joueurs. Parmi les vingt joueurs interrogés, seulement sept ont décidé de recourir aux services d'un usurier. D'après Rozon (1987), un tel recours se retrouve habituellement en fin de parcours et c'est essentiellement la peur qui décourage les joueurs. En moyenne, nous avons vu à la figure 2 que l'emprunt usuraire survient à la cinquième année de jeu, plus d'un an après les emprunts légaux. Ainsi, bien que les joueurs ne soient pas empressés d'y recourir, ils semblent néanmoins préférer les prêts illégaux à la commission de délits puisque ces derniers surviennent en moyenne plus tard au cours de la carrière du joueur. Chez nos joueurs, il ne s'agit donc pas toujours d'une solution de dernier recours.

L'entrée tardive des conduites délinquantes

Le fait d'analyser en terme de carrière et d'étudier l'évolution du joueur, nous a permis de situer les différents événements marquants de sa vie dans le temps (figure 2). Ainsi,

⁹ Le joueur se fait des chèques provenant d'un compte vers un autre compte. Les délais de transactions lui laissent ainsi quelques jours de répit pour trouver l'argent équivalent au montant du chèque émis. Plus le joueur a de comptes, plus il lui est possible de retarder les paiements.

nous constatons l'apparition du crime dans la vie des joueurs en moyenne vers la sixième année de jeu (6,5 ans) sur une durée moyenne de 12,6 années. Une fois les diverses sources d'emprunts légales épuisées, certains cessent leur consommation alors que d'autres se tournent vers de nouvelles ressources. Il reste que la quasi-totalité des joueurs interrogés (18 sur 20) se sont adonnés à une forme ou une autre de délinquance.

Le milieu du travail, souvent choisi comme source de financement légal, constitue également un important potentiel d'opportunités illégales (Rozon, 1987 ; Ladouceur, 1994). Parmi notre échantillon, on retrouve détournement de fonds, vol et recel, opérations commerciales frauduleuses tels évasion fiscale, fausse déclaration de revenus et non-paiement de certaines taxes. Sur les 20 joueurs, 6 se sont adonnés à de tels délits.

Les diverses institutions financières sont également des cibles de choix. On compte donc chez plus de la moitié des joueurs (n=13), les dépôts d'enveloppes vides dans les guichets automatiques et l'émission de chèques sans provision. Par contre, il est inutile de dire que ces délits, étant peu élaborés, facilement et rapidement détectables, ne constituent pas une technique qu'on peut utiliser sur une longue période de temps. Le kiting, bien que relativement toléré, devient carrément illégal à partir du moment où il n'y a pas de fonds dans les comptes. Trois joueurs se sont adonnés à ce type de transferts frauduleux et un joueur a fait l'usage de faux pour ouvrir des comptes sous des noms fictifs et y faire des transactions.

Les proches, cible privilégiée, constituent de par leur «accessibilité» une importante opportunité de financement pour les joueurs (Lorenz & Shuttlesworth, 1983 ; Rozon, 1987 ; Hamilton, 1996). On retrouve de nombreux délits commis à leur endroit. La conjointe est probablement la cible la plus vulnérable puisque le joueur a accès à son portefeuille, son chéquier, sa carte de guichet et sa carte de crédit. Le vol d'argent, le vol dans son compte et l'émission de chèque ont été rapportés par 6 joueurs. La famille et les amis ont également été ciblés. Trois joueurs parlent de vol de chèques d'allocations familiales, de vols dans les comptes bancaires et d'emprunts frauduleux sur des cartes de crédit d'amis.

Toutefois, le rôle des proches ne se restreint pas toujours à celui de victime. Rozon (1987) rapporte que pour certains, la fréquentation d'amis délinquants a permis de profiter d'occasions criminelles. De plus, certains types de délits plus élaborés nécessitent un réseau de contact adéquat et un savoir-faire spécifique. A cet égard, nous souhaitons mentionner que les joueurs qui se sont adonnés à ces types de délits disposaient d'un bon réseau de contacts au préalable, ce qui a pu leur permettre de commettre ces infractions. Seulement 4 joueurs disposaient de telles opportunités. Ils se sont adonnés à divers vols (dont des introductions par effraction), fraudes, trafics et recel. Parmi ces derniers, deux joueurs ont développé un réseau de prêt usuraire servant à financer leur jeu et un autre possédait ses propres machines de jeu illégales.

En somme, les crimes commis par les joueurs sont nombreux et variés. Ils s'exécutent surtout en réponse à des opportunités, qu'elles soient présentes dans le milieu du travail,

parmi les proches, dans les failles du système bancaire ou tout autre endroit. Toutefois, il semble que les joueurs ne soient pas prêts à tout. Nous avons vu que pour bien s'impliquer dans une carrière criminelle, il fallait adopter le «comportement» criminel (Tremblay, 2005). Bien plus que l'honnêteté, la peur a été un important motif de dissuasion et joue un rôle protecteur pour la majorité de notre échantillon dans le sens où elle les a empêchés de commettre des délits graves aux répercussions plus sérieuses¹⁰. Au moins sept joueurs ont évoqué cette raison pour expliquer leur réticence. D'ailleurs, en terme de séquence, la figure 2 montre que les crimes apparaissent une fois tous les types d'emprunts épuisés (légaux et illégaux) et les dettes accumulées. Même si ce n'est pas nécessairement en fin de carrière, l'apparition de la délinquance semble tomber dans une phase de désespoir, comme un point de rupture qui précède de peu les idées suicidaires alors que le joueur affirme être à bout. Le recours aux différentes sources d'emprunts légales et illégales ainsi que l'accumulation de dettes finissent par mener le joueur vers une impasse. Dans cette séquence d'événements menant vers le «désastre annoncé», le recours à la commission de délit témoignerait en quelque sorte de ce profond état de désorganisation. Bien plus, il arrive souvent qu'à ce moment précis, le joueur n'entrevoit plus que deux solutions possibles, l'arrêt du jeu ou la mort. Nous constatons à cet égard que les pensées suicidaires surviennent en moyenne vers la septième année de jeu (7,1 ans). Parmi les joueurs interrogés, 72% ont entretenu des pensées suicidaires et 22% ont été jusqu'à faire des tentatives. Les taux de tentatives de suicide sont d'ailleurs nettement plus élevés chez les joueurs pathologiques que chez les gens ayant d'autres dépendances (Chacko et al., 1997 ; Wildman, 1997 ; Smith & Wynne, 1999 ; Wellford, 2001).

CONCLUSION

Le schéma gambling-délinquance plaçait le recours aux délits des joueurs dans un cycle précis. Nous mettions en doute la séquence d'un tel cycle comme si un moule rigide ne pouvait rendre compte de tous les aspects intervenant avant, pendant et après le passage à l'acte délinquant. L'établissement d'une causalité directe entre le jeu et le crime nous posait problème dans la mesure où, nous l'avons vu, le cycle omettait la présence d'autres facteurs qui aurait pu améliorer la compréhension de la délinquance d'un joueur.

De manière générale, le cycle gambling-délinquance semble assez bien rendre compte de la réalité de notre échantillon. Effectivement, les joueurs s'engagent dans le jeu suite à des expériences positives de gains. S'ensuit alors une progression rapide vers la dépendance où temps et argent (en moyenne 30 078\$ annuellement) sont engloutis dans le jeu. Le ratio de l'argent investi dans le jeu sur le salaire (0,64) indique d'ailleurs que les dépenses pour le jeu occupent plus qu'une part généreuse des dépenses liées à la consommation. Ce n'est pas surprenant de constater qu'au bout de la cinquième année de jeu, l'endettement moyen des joueurs s'élève à 83400\$. Les joueurs recourent alors à une série de moyens de financement, légaux et illégaux, afin de se maintenir à flot et pouvoir continuer à s'adonner à leur passion. Parmi les moyens licites, outre les gains, le salaire et

¹⁰ Par ailleurs, mentionnons que certains joueurs ne savent tout simplement pas comment commettre un délit et ne passent à l'acte qu'après être entrés en contact avec des joueurs plus «informés», que ce soit dans les réunions des G.A. ou ailleurs.

les emprunts contribuent essentiellement à financer le jeu. Les joueurs tentent manifestement d'exploiter au maximum ce type de ressources avant de s'engager dans la voie criminelle. D'ailleurs, la délinquance attribuée aux joueurs compulsifs, survenant au bout de 6,5 années de jeu, comporte une importante diversité de délits, mais pourrait surtout être qualifiée d'opportuniste puisqu'elle dépend généralement des opportunités retrouvées dans l'entourage du joueur (cibles de proximité). La faible gravité des délits, tout comme la réticence à recourir aux emprunts usuraires montrent que les joueurs éprouvent une certaine crainte à s'engager dans une délinquance plus sérieuse et risquée qui est davantage attribuée aux délinquants d'habitude. Cette réticence (qu'elle soit un signe de peur, de contrôle ou d'une absence de contacts sociaux «adéquats») semble payante pour les joueurs puisque très peu d'entre eux ont subi de conséquences sérieuses sur le plan judiciaire et ont pu maintenir une durée de jeu de près de 13 ans.

A cet égard, la durée du jeu nous en apprend énormément sur le joueur. L'analyse en termes de carrière nous a permis de mettre en lumière la capacité d'emprunt, l'accessibilité à ce dernier, le revenu, l'endettement et l'aptitude à garder la tête hors de l'eau, les mesures de contrôle, la polytoxicomanie¹¹, le capital social, la manipulation et les cachotteries, qui sont une série d'éléments influençant la durée de la carrière du joueur. Ainsi, plus le joueur se montrera ingénieux, plus il aura accès aux opportunités de financement et saura les saisir, plus il prolongera la durée de sa passion, le jeu.

Également, l'analyse de carrière nous a permis de mieux comprendre les multiples effets de l'entourage du joueur. En termes de capital social, les proches sont un soutien, un facteur dissuasif qui éloigne de la criminalité, et parfois même du jeu. En termes d'opportunités de financement, les proches peuvent également retarder ou même éliminer le recours à la délinquance puisqu'ils adoptent le rôle de créanciers. D'un autre côté, une surveillance étroite peut imposer une tension supplémentaire au joueur qui tentera de s'en débarrasser en accentuant le jeu ou encouragera le joueur soit à s'isoler ou à se tourner vers d'autres moyens, parfois illégaux, à l'insu des proches. De plus, en participant au financement du jeu, les proches peuvent en prolonger la durée et devenir eux-mêmes la cible des joueurs. A contrario, nous comprendrons que l'absence de réseau peut précipiter vers la solution criminelle dans la mesure où le joueur n'a ni les remparts ni les opportunités qui proviennent généralement d'un bon entourage.

En somme, l'analyse en termes de carrière nous a permis d'enrichir la compréhension du cycle gambling-délinquance. Nous avons déterminé qu'une série de facteurs viennent influencer le parcours du joueur et le choix de recourir aux actes illégaux. Parmi les plus influents, notons les multiples effets des proches qui peuvent jouer d'une part un rôle d'opportunités criminelles et de capital social, et d'autre part, un rôle dissuasif et

¹¹ Compte tenu du fait que le jeu peut précipiter dans un important gouffre financier, le fait d'y jumeler une autre dépendance peut contribuer à faire dérapier une situation déjà à peine contrôlée. Les joueurs sont d'ailleurs de trois à dix fois plus à risque d'être alcooliques ou toxicomanes (Suissa, 2001 ; Comité permanent de lutte à la toxicomanie, 1998). Néanmoins, cela ne semble pas être le cas pour nos joueurs. Seulement deux joueurs rapportent avoir des problèmes de consommation d'alcool. Par contre, 35% (n=5) affirment avoir déjà été alcoolique. Même constat au sujet de la toxicomanie. Deux joueurs sont aussi des utilisateurs de cocaïne alors que trois rapportent avoir déjà été toxicomanes. Toutefois, s'ils doivent choisir entre leurs dépendances lorsque les ressources viennent à manquer, ce sera le jeu qui primera.

protecteur visant à éloigner du choix criminel ; l'effet précipitant des tensions financières et familiales ; l'effet dissuasif de la peur ou au contraire, l'effet entraînant de certaines prédispositions caractérielles ou comportementales de délinquance ; et finalement, la capacité de débrouillardise parfois associée à une certaine notion de contrôle qui permet au joueur de trouver de nouvelles sources de crédit, de retarder le moment du naufrage et continuer à jouer. En termes d'application pratique, un profil avec de nombreux facteurs précipitants et l'absence de facteurs modérateurs serait à surveiller étroitement puisqu'il serait celui qui présenterait un potentiel criminogène le plus important. Toutefois, même si cette recherche nous a permis de faire ressortir une série de thèmes pertinents ayant permis de jeter un éclairage nouveau sur la compréhension de schème gambling-délinquance, il n'en demeure pas moins que ce type de recherche (qualitative) nous restreint en terme de nombre et ne permet pas de généraliser nos conclusions à l'ensemble de la population des joueurs. C'est la raison pour laquelle il est pertinent et nécessaire de conduire des études quantitatives qui permettront d'étendre et de diversifier l'échantillon.

RÉFÉRENCES

- Agnew, R. (1992). Foundation for a general strain theory. *Criminology*, .30 (1), 47-87.
- Agnew, R. (2001). An overview of general strain theory. In R. Paternoster et R. Bachman (ed.) *Explaining criminals and crime* (161-174). Los Angeles: Roxbury Publishing Company.
- American Psychiatric Association (APA) (1996). *Mini DSM-IV (Diagnostic Statistical Manuel)*. Critères Diagnostiques (Washington DC, 1994). Traduction française par J-D. Guelfi et al., Paris : Masson.
- Barre, S. (2005). *Claude Bilodeau. Ma meilleure mise. Biographie*. Montréal : Éd. Saint-Martin.
- Beare, M.E.; Hampton, H. (1984). La légalisation du jeu : une vue d'ensemble, Direction des programmes – rapport pour spécialistes, no.1984-13, Ministère du Solliciteur général du Canada.
- Blaszczynski, A. (1994). Criminal offences in pathological gamblers. *Psychiatry, psychology and law*, 1 (2), 129-138.
- Blaszczynski, A. ; McConaghy, N. (1994). Criminal offences in Gamblers Anonymous and hospital-treated pathological gamblers. *Journal of Gambling Studies*, 10 (2), 99-128.
- Brochu, S. (1995). *Drogues et criminalité : une relation complexe*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Brown, R. (1987). Pathological gambling and associated patterns of crime: comparisons with alcohol and other drugs addiction. *Journal of Gambling Behaviour*, 3 (2), 98-114.
- Bucher, C. (1997). L'addiction au jeu ou l'éternel retour de la machine à perdre. *Psychotropes- Revue Internationale des Toxicomanies*, 3 (2), 65-79.
- Chacko, J.; Palmer, M.; Gorey, K.M.; Butler, N. (1997). Le travail social et le jeu compulsif: sondage auprès d'informateurs clés, sur les besoins en matière de services. *Le Travailleur Social*, 65 (3), 38-46.
- Chevalier, S. ; Allard, D. (2001). *Jeu pathologique et joueurs problématiques : le jeu à Montréal*. Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.
- Coleman, J.S. (1990). *Foundations of social theory*. Cambridge : Belknap Press of Harvard University.

Comité permanent de la lutte à la toxicomanie (1998). Avis sur la double problématique toxicomanie et jeu pathologique chez les jeunes. Gouvernement du Québec.

Conseil national du bien-être social (1996). Les jeux de hasard au Canada. Rapport du Conseil national du bien-être social, Gouvernement du Canada, Ottawa.

Custer, R.L. (1982). A profile of pathological gamblers. The National Foundation for study and treatment of pathological gambling, Washington, D.C.

Custer, R.L. ; Glen, A. ; Burns, R. (1975). Characteristics of compulsive gamblers. Présenté lors de la 2e conférence annuelle sur le gambling, Las Vegas, Nevada.

Custer, R.L.; Custer, L. (1978). Characteristics of the recovering compulsive gambler: a survey of 150 members of Gamblers Anonymous. Conférence présentée au Forum annuel sur le gambling, Nevada.

Custer, R. L. ; Milt, H. (1985). When luck runs out. Facts on file publications, New York.

Doley, R. (2000) Want to make a bet? Gambling and crime in Australasia. A critical issues in policing paper, Australasian Centre for policing research (ACPR). Paper issue no. 4. (disponible sur le site de l'Australasian Centre for policing research).

Egli, B.; McDonald, B.; Thompson, C.R.; Lunney, R.; Luke, E. ; Letts, S. (1994). Gaming regulation and enforcement issues. In C.S. Campbell (ed.), *Gambling in Canada: the bottom line (183-198)*. Burnaby, C.-B., Criminology Research Centre, School of criminology, Simon Fraser University.

Fulcher, J. (1979). Modern gambling mania and the psychological disease of compulsive gambling. *Police product news*, vol. 37.

George, E.M. (1994). Compulsive gambling treatment models, prevention strategies and rehabilitation issues. In C.S. Campbell (ed.), *Gambling in Canada: the bottom line (125-129)*. Burnaby, C.-B., Criminology Research Centre, School of criminology, Simon Fraser University.

Graham, J. (1988). Amusement machines : dependency and delinquency. Home Office Research Study 101, London.

Hamilton, S. (1996). Étude comparative du jeu compulsif chez un groupe d'hommes et de femmes québécois. Mémoire de maîtrise, École de criminologie, Université de Montréal.

Hargreave, C.; Csiernik, R. (2000). Jeux de hasard et jeu compulsif au Canada: aperçu. *Travail Social Canadien*, 2 (2), 68-85.

- Ladouceur, R. (1991). Prevalence estimates of pathological gambling in Quebec, *Canadian Journal of Psychiatry (Revue canadienne de psychiatrie)*, 36, 732-734.
- Ladouceur R. (1994a). La psychologie des jeux de hasard et d'argent : aspects fondamentaux et cliniques. *Loisir et Société*, 17 (1), 213-232.
- Lesieur, H.R. (1994). Epidemiologic surveys of pathological gambling : critique and suggestions for modification, *Journal of Gambling Studies*, 10, 385-398.
- Lorenz, V. ; Shuttlesworth, D. (1983). The impact of pathological gambling on the spouse of the gambler, *Journal of Community Psychology*, 11 (1), 67-76.
- Marcil, C. ; Riopel, M. (1993). *Les obsédés du jeu : l'épidémie invisible*. Montréal : Louise Courteau.
- National Research Council (1999). *Pathological gambling. A critical review*. Washington, DC, National Academy Press.
- Pinto, S.; Wilson, P. (1990). Gambling in Australia. Trends & Issues. In crime and criminal justice. Australian Institute of Criminology, no.24.
- Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) (2000). *Les appareils de loterie vidéo et le jeu pathologique. Synthèse de l'avis de la Régie des alcools, des courses et des jeux*, Québec.
- Rozon, L. (1987). *Les joueurs compulsifs et leurs moyens de financement*. Mémoire de maîtrise, École de criminologie, Université de Montréal.
- Sandefur, R.L. ; Laumann, E.O. (1998). A paradigm for social capital. *Rationality & Society*, 10, 481-501.
- Smith, G. ; Wynne, H. (1999). *Gambling in Canada. Triumph, tragedy or tradeoff ? Summary report: gambling and crime in western Canada : exploring myth and reality*. West Canada Foundation.
- Suissa, A.J. (2001). Pourquoi l'État est co-responsable de la production des joueurs compulsifs ? *L'Intervenant*, 18 (1), 4-7.
- Suissa, A.J. (2002). Jeu compulsif et plan d'action de Loto-Québec : au-delà des mots et des discours. *L'Intervenant*, 18 (4), 4-7.
- Taber, J.I. (1981). Group psychotherapy with pathological gamblers. Conférence présentée à la 5e National conference on gambling and risk taking, Lake Tahoe, Nevada.
- Tessier, B. (2002). De la toxicomanie au jeu : une expérience d'intervention». *L'Intervenant*, 19 (1), 17-18.

Tremblay, P. (2005). Le projet théorique de sutherland. Texte inédit. École de criminologie, Université de Montréal.

Volberg, R.A. (1994). Assessing problem and pathological gambling in the general population – a methodological review. In C.S. Campbell (ed.), *Gambling in Canada: the bottom line* (137-146). Burnaby, C.-B., Criminology Research Centre, School of criminology, Simon Fraser University.

Wellford, C. (2001). When it's no longer a game : pathological gambling in the United States. *National Institute of Justice Journal*, Avril, 14-18.

Wildman, R. (1998). *Gambling: an attempt at an integration*, Edmonton: Wynne Resources.

Sites Internet consultés:

Breiter, H.C. ; Aharon. I.; Kahneman, D.; Dale, A. ; Shizgal, P. (2001). Functional imaging of neural responses to expectancy and experience of monetary gains and losses. *Neuron*, 30 (2), 619-639.

Consulté sur : <http://neuron.org>

Association canadienne de santé publique :

www.cpha.ca/francais/policy/pstatem/gambling/page3.htm

Institut de la statistique du Québec : www.stat.gouv.qc.ca

Chapitre 3. La dynamique des séquences d'endettement et des épisodes d'abstinence chez les joueurs compulsifs

**Par
Frédéric Ouellet**

INTRODUCTION

Les méfaits des jeux de hasard et d'argent ont eu pour effet d'attirer de plus en plus l'attention des pouvoirs publics. L'effervescence à l'égard de cette pratique a donné lieu à bon nombre de recherches sur le sujet. L'une des thématiques maintes fois abordée concerne les coûts sociaux associées à cette industrie, en lien notamment avec l'augmentation des problèmes de jeux en sein de la population (Ladouceur *et al.*, 1999; Shaffer *et al.*, 1999) sans qu'on puisse en saisir toutes les facettes. La psychologie et la psychiatrie se sont particulièrement intéressées à cette question, notamment en cernant les particularités des individus les plus vulnérables à cette passion. La prémisse de base de cette approche cherche à distinguer les joueurs problématiques des non-problématiques. Ce désir de dichotomisation se distingue dans les efforts voués à l'élaboration et la validation de nombreux outils diagnostics. Ces outils sont élaborés à partir d'observations cliniques mais sont aussi fortement inspirés de la conceptualisation qui entoure les autres troubles de dépendance, tels que la toxicomanie (Pavalko, 2000). Cette catégorisation est à la base de la problématisation récente entourant le jeu. Les travaux qui en découlent s'affairent principalement à estimer la prévalence mais renseignent aussi sur l'étiologie de ces problèmes.

Plus spécifiquement, on apprend de ces recherches qu'un engagement excessif aux jeux de hasard et d'argent est fortement corrélé au passage à l'acte criminel, à la consommation de stupéfiants ainsi qu'à bon nombre de caractéristiques sociodémographiques (Welte *et al.*, 2004). En ce qui concerne la criminalité, l'hypothèse la plus répandue veut que les problèmes de jeu prédisent le passage à l'acte mais aussi l'augmentation de la fréquence de celui-ci. Les sommes retirées des délits auraient pour fonction de soutenir les habitudes de jeux, d'assurer la continuité de cette passion alors que les opportunités de financement légitimes sont épuisées. Autrement dit, la délinquance est perçue comme un moyen de dernier recours, qui survient à un stade avancé de la carrière du joueur, à un stade de « désespoir » (Fulcher, 1979; l'*American Psychiatric Association*, 1994; Cluster, 1985; Taber *et al.*, 1987; Rosental, 1989; Lesieur et Blume, 1991; Blaszczyński, 1994; Doley, 2000; Wellford, 2001; Wegrzycka, 2007). La consommation de stupéfiants serait, quant à elle, associée à une pratique plus intense des jeux de hasard et d'argent, l'effet désinhibiteur occasionné par la consommation de tels produits en serait responsable (Smart et Ferris, 1996; Chevalier et Allard, 2001; Ladouceur *et al.*, 2001). Le fort lien entre les problèmes de jeux, la criminalité et la consommation de stupéfiants incite certains auteurs à avancer l'idée que ces comportements seraient en fait l'expression d'un facteur antécédent commun, d'un trait de personnalité, mais plus particulièrement de l'impulsivité (Vitaro *et al.*, 2001; 2007). En dépit des nombreuses explications disponibles sur la nature de ces liens, celles-ci demeurent pour la plupart spéculatives.

Bien que ces études identifient bon nombre de facteurs de vulnérabilité, on sait peu de chose sur leur incidence au niveau des habitudes de jeux. En ce sens on peut affirmer que ces travaux sont peu habilités à cette tâche. C'est pourquoi on peut remettre en question les explications soumises à ce sujet. Il faut ici prendre conscience que le portrait des joueurs qui émane de ces recherches est en fait le reflet d'une vision statique. Les problèmes de jeux y sont perçus comme continus et chroniques. En somme, on est joueur

ou on ne l'est pas (dépendant un jour, dépendant toujours). Cette vision déterministe laisse ainsi peu de contrôle à l'individu sur sa passion et s'oppose par le fait même aux efforts déployer au fil du temps par certains joueurs pour maîtriser cette même passion. La perspective statique néglige par la même occasion les facteurs liés à l'environnement et au contexte (facteurs situationnels) nécessaires à la compréhension de telles carrières de joueurs. Concernant celles-ci, il existe peu d'études qui leur sont consacrées, on sait donc peu de choses sur le lien qui unit la pratique du jeu et les conduites qui s'y associent.

En l'absence d'antécédent au sein de la littérature sur le jeu, il devient alors nécessaire de se tourner vers une autre tradition de recherche. À cette fin les études de trajectoires criminelles sont instructives. Plusieurs auteurs se sont attardés à la fréquence de la commission de crimes, à expliquer les changements de cette fréquence durant la « carrière » criminelle. En plus de démontrer l'instabilité de l'agir délinquant, ces travaux ont aussi mis en évidence de multiples facteurs qui influencent le rythme du passage à l'acte criminel. On y souligne notamment l'importance des événements de vie « ordinaires » dans la fréquence des délits, que ces derniers modulent la délinquance tant dans une perspective à long terme (Sampson et Laub, 1990, 1993; Laub et Sampson, 1993, 2003) qu'à court terme (Horney *et al.*, 1995; Griffin et Armstrong, 2003). L'étude réalisée par Sampson et Laub (1993) conclut que les trajectoires criminelles sont influencées de manière significative par les liens sociaux qu'entretiennent les adultes avec les institutions sociales qui symbolisent le contrôle social informel, en particulier le travail, le mariage ou le simple fait d'aller à l'école. Les résultats sont sensiblement les mêmes lors d'examen des variations mois par mois de la commission de délits. Qu'il s'agisse d'un échantillon exclusivement de délinquants masculins (Horney et ses collègues, 1995) ou féminins (Griffin et Armstrong, 2003), on constate que les fluctuations au niveau de l'engagement criminel sont fortement associés aux circonstances de la vie « conventionnelle »; que les épisodes de travail, de consommation plus abondante d'alcool ou de consommation de drogues dures, de même que le fait d'être marié ou de fréquenter une école ont une incidence sur la fréquence des délits commis. L'examen des trajectoires criminelles démontre avec éloquence la pertinence de prendre en considération les circonstances de vie, de tenir compte de la dynamique de l'engagement dans la compréhension des conduites criminelles.

À savoir si des éléments sont susceptibles d'induire des variations dans la pratique des jeux de hasard et d'argent est légitime. En ce sens les travaux sur l'efficacité thérapeutique et les épisodes de rechutes laissent sous-entendre que cela pourrait être le cas. Bien qu'il n'existe pas de consensus tant sur l'approche que sur les buts à atteindre et en dépit des caractéristiques des thérapies (Viets et Miller, 1997; Ledgerwood et Petry, 2006; Oei et Gordon, 2007), l'efficacité (mesuré régulièrement par le maintien de l'abstinence au jeu) de ces dernières est influencée par le support familial (Hardoon *et al.*, 2004; Oei et Gordon, 2007) ainsi que la présence et la participation aux séances thérapeutiques (Taber *et al.*, 1987; Petry, 2001; Oei et Gordon, 2007). Les rechutes sont fréquentes chez les joueurs problématiques ; Thygesen et Hodgins (2003) soulignent qu'une majorité de joueurs compulsifs vivront un épisode de rechute dans leur tentative d'arrêter de jouer. Selon les études, entre 92% (Hoggins et el-Guebaly, 2004) et 71% (Walker, 1993) des joueurs rechuteront dans l'année suivant le début de l'abstinence.

Bien que peu d'études aient exploré de manière dynamique ces épisodes, plusieurs pistes théoriques sont suggérées (Ledgerwood et Petry, 2006). Par exemple, des traits de personnalité, tels que l'impulsivité et la recherche de sensations fortes (Steel et Blaszczynski, 1998; Vitaro *et al.*, 1999), ou encore des facteurs environnementaux ou situationnels, tels que les événements de vie stressants ou encore l'exposition à des circonstances dites à risque (Marlatt et Gordon, 1985; Sinha, 2001; Lightsey et Hulse, 2002), sont reconnus comme des facteurs aggravant les problèmes de jeu. Ainsi, l'hypothèse voulant que les joueurs marqués par ces traits de personnalité ou placés dans de telles situations soient plus à risque de rechuter est théoriquement viable.

Les travaux sur les périodes de rétablissement et de rechute laissent croire que les problèmes de jeux, à un niveau plus individuel, sont davantage transitoires et épisodiques que chroniques et continus. Ainsi, il semble que la carrière des joueurs s'apparente à celle des délinquants endurcis, qu'elle se ponctue de moments forts, transitant entre des périodes de jeu plus intense et des épisodes d'accalmie. Comment expliquer ces hauts et ces bas? Bien qu'il s'agisse d'une relation complexe, il n'en demeure pas moins qu'il est fort probable que les événements de vie modulent la passion de ces joueurs. À ce niveau les études sur le jeu ne manquent pas de souligner plusieurs facteurs/circonstances qui s'associent aux problèmes de jeu. Mis à part leur utilité descriptive, on connaît peu de choses sur leur incidence face au développement de problèmes de jeu. On se limite bien souvent à statuer sur leur probabilité d'apparition dans une « carrière » qui est bien difficile à circonscrire dans le temps (les études sur les rechutes montrent bien la difficulté de cette tâche). La criminalité commise par les joueurs en est un bon exemple. On rapporte que celle-ci tend à survenir dans une phase de désespoir, lorsque le poids de l'endettement est insoutenable et que les sources de financement licites sont taries. Alors comment expliquer que de nombreux joueurs mêmes fortement endettés ne commettront pas de crime? Est-ce une question d'opportunités, de performance effective ou encore une question d'ordre moral? Dans un tel contexte, il est bien difficile de départager les motivations sous-jacentes au passage à l'acte criminel, il est possible qu'il en existe plus d'une. Un pas en ce sens serait de savoir comment les fonds issus d'actes criminels sont utilisés ou encore quelle importance ces gains ont dans la pratique des jeux de hasard et d'argent.

Pour mieux cerner la complexité de la réalité de ces parcours, on se doit de considérer les détails d'un tel investissement dans une perspective dynamique. Ainsi, la considération de la temporalité permet de saisir et de mieux comprendre la chronicité entre le jeu et ses facteurs. En s'inspirant du cadre conceptuel entourant les carrières criminelles, nous souhaitons vérifier l'incidence de circonstances de vie conventionnelles (les revenus légitimes, être en couple, suivre une thérapie) et déviantes (les revenus criminels, les dépenses en stupéfiants et les prêts usuraires) sur les sommes dépensées au jeu mais aussi sur la décision d'interrompre cette activité. Afin de bien cerner la réalité des joueurs rencontrés dans cette étude nous utilisons des modèles linéaires hiérarchiques.

DONNÉES ET STRATÉGIE D'ANALYSE

Les données proviennent d'entretiens réalisés auprès de 100 joueurs excessifs recrutés dans différentes ressources thérapeutiques de la région de Montréal sur une période de

trois ans (2006-2008). La sélection des participants se base essentiellement sur le pointage obtenu à l'Indice canadien du jeu excessif (ICJE) développé par Ferris et Wynne (2001). Selon Ferris et Wynne cet outil diagnostique permet d'éviter ou du moins d'atténuer les problèmes de sous-estimation du DSM-IV (Cox *et al.*, 2004) et de surestimation du SOGS (Ladouceur *et al.*, 2004). Le score moyen des sujets de l'échantillon à l'ICJE est de 17,6 et l'écart type de 4,9. Avec cet outil, les joueurs sans problème ont un pointage égal ou inférieur à 2, les joueurs à risque modéré un score de 3 à 7, et les joueurs excessifs un pointage de 8 et plus. Le pointage obtenu par les joueurs interrogés dans cette étude, varie de 8 à 27; ainsi selon cet outil les joueurs rencontrés appartiennent exclusivement à la catégorie des joueurs « excessifs ».

L'échantillon était majoritairement masculin (64,0%), peu scolarisé (51,0% ont un diplôme d'étude secondaire ou moins) et âgé de 46 ans en moyenne. Tous ces joueurs étaient en cours de traitement pour leur problème de jeu, des problèmes qui avaient débuté en moyenne 10,5 ans avant le début de la thérapie en cours.

Dans les écrits, il existe plusieurs typologies à propos de cette « carrière de joueurs », qui divise la période de jeu en plusieurs étapes (Cluster, 1985; Rosental, 1989; Lesieur et Blume, 1991; Doley, 2000; Wegrzycka, 2007). Pour différentes raisons il est difficile d'estimer la durée des problèmes de jeu mais l'étude de Wegrzycka (2007), qui se base sur le témoignage de 20 joueurs pathologiques, arrive à une moyenne de 12,6 ans. Dans ce cas-ci, il est possible que la période fenêtre examinée corresponde à peu près aux trois dernières années des problèmes de jeu, équivalent aux dernières étapes de cette « carrière », avec les conséquences et les événements les plus pénibles (perte d'emploi, séparation, emprunts illégaux, criminalité, tentative de suicide, etc.). Il s'agit bien entendu d'une limite que l'on se doit de considérer dans l'interprétation des résultats.

Si l'on se base sur l'investissement monétaire pour déterminer l'importance des jeux pratiqués, on constate que les appareils vidéo-poker sont le jeu principal chez 92,0% des joueurs rencontrés. Par ailleurs, soulignons que la plupart des participants n'avaient joué qu'à un seul jeu durant la période à l'étude (53,0%). Bien que plusieurs de ces caractéristiques s'apparentent à celles relevées dans la littérature (Custer, 1982; Marcil *et al.*, 1993; Chevalier *et al.*, 1995, 2001; Wellford, 2001; Wegrzycka, 2007), cet échantillon n'est pas représentatif de la population des individus aux prises avec de sévères problèmes de jeu pour deux raisons. D'abord, l'état des recherches actuelles permet difficilement de dresser un profil précis de ces personnes. Ensuite, le recours aux ressources utilisées pour le recrutement amène aussi certaines limitations, par exemple l'hypothèse à l'effet que les joueurs les plus « criminalisés » se trouvent davantage entre les barreaux que dans les bureaux des organismes concernés est tout à fait plausible et acceptable. En contrepartie, le choix de tels participants a aussi ses avantages : on se base ici sur le fait que la thérapie amène ces personnes à être davantage réalistes et ouvertes vis-à-vis leur expérience, qu'elles expliquent leur comportement avec plus honnêteté que si elles n'avaient pas entrepris cette thérapie. Bien que nos résultats ne soient pas généralisables, l'échantillon constitué permet toutefois de cerner l'impact de certaines circonstances de la vie sur l'intensité de la pratique de jeux de hasard et d'argent.

Les entretiens réalisés avaient pour but de faire l'examen rétrospectif des 36 mois qui ont précédé l'entrée en thérapie. Il en résulte 3600 observations distinctes (100 joueurs X 36 mois). D'une durée approximative de 2 heures, ils ont été réalisés en face-à-face. Le questionnaire utilisé s'inspire de celui qui a été conçu et administré à un échantillon de détenus fédéraux pour dresser le profil de leur situation financière durant les trois années précédant leurs incarcérations (Tremblay et Morselli, 2000; Morselli et Tremblay, 2004; Morselli et Tremblay, 2006). Ce questionnaire possède un important volet destiné à recueillir des renseignements de manière chronologique sous différentes thématiques, comme par exemple : les événements de vie, les détails des revenus licites, l'engagement dans les jeux de hasard et d'argent, les stratégies d'emprunts, les passages à l'acte criminel. Cette méthode des calendriers ou «*life history calendar*», peut non seulement améliorer la qualité des données rétrospectives, notamment par la synchronisation des événements, mais aussi elle permet de rendre compte de la séquence des événements et des changements susceptibles de survenir (pour davantage de précisions sur la technique des calendriers, voir Freedman *et al.*, 1988). Cette méthode s'est d'ailleurs avérée fiable quant à l'estimation des gains criminels chez un échantillon de délinquants adultes incarcérés (Charest, 2004). L'argent est une préoccupation quotidienne chez le joueur, l'intensité de l'investissement au jeu est modulée par les revenus générés et les pertes encourues. À cette « gestion » s'attache des conséquences variables mais aussi des événements de vie qui permettent de croire d'autant plus à la validité des déclarations recueillies.

Variables dépendantes

Pour mesurer les changements dans l'engagement aux jeux de hasard et d'argent nous utilisons deux mesures : les pertes relatives et les épisodes d'abstinence.

Les pertes relatives résultent d'un ratio mensuel entre les pertes enregistrées au jeu d'hasard et d'argent et les revenus légaux. L'utilisation de ce ratio permet de mieux jauger l'impact et les conséquences des diverses circonstances de vie, à savoir si ces dernières perturbent l'engagement mensuel au jeu et, le cas échéant, si elles en augmentent ou en diminuent l'intensité. Ce ratio tient compte dans une certaine mesure du contexte dans lequel les sommes sont perdues, puisque perdre \$10,000 au jeu est un coup dur à encaisser, mais il l'est encore davantage si le revenu dont on dispose est de \$20,000 plutôt que de \$200,000.

Chez les joueurs rencontrés, on constate que la grande majorité de ces joueurs se sont considérablement endettés durant la période à l'étude (le ratio médian mensuel pertes/revenus était de 53,1% et le ratio mensuel moyen de 124,3%). Bien que l'écart entre le ratio médian et moyen soit important, il symbolise d'une certaine façon l'instabilité de l'engagement au jeu. Que le jeu excessif soit ponctué de haut et de bas est peu étonnant et possiblement le reflet du caractère impulsif, voir compulsif qui s'associe à la dépendance au jeu. C'est pourquoi, il est aussi intéressant de s'attarder plus spécifiquement aux épisodes d'abstinence, lorsque le joueur arrête de jouer et d'en connaître un peu plus sur les éléments qui permettent de prédire qu'un joueur cessera de jouer un mois. Un peu plus de la moitié des joueurs rencontrés (53%) se sont abstenus au

moins un mois durant la période fenêtre et lorsqu'ils ont cessé l'abstinence a duré en moyenne 8,5 mois. L'examen exploratoire, des pertes relatives mensuelles et des épisodes d'abstinence permettra d'apprécier d'une manière dynamique les mécanismes sous-jacents qui influencent le parcours des joueurs dits excessifs.

Variables indépendantes

Les circonstances de vie examinées ont été subdivisées en deux groupes; les circonstances de la vie « conventionnelle » et les événements qui marquent la vie déviante (voir tableau 1 pour les statistiques descriptives). Les circonstances qui marquent la vie conventionnelle renvoient au statut conjugal (célibataire ou marié/union libre) et aux revenus légaux (montant mensuel des revenus d'emploi et dans le cas échéant, des prestations gouvernementales). En ce qui concerne le statut conjugal, une portion importante des joueurs (46%) sont demeurés célibataires durant l'ensemble de la période. Lorsqu'en couple (marié ou en union libre) au moins un mois, les joueurs le sont demeurés moyenne 27,1 mois. La plupart des joueurs rencontrés (86,7%) ont occupé un emploi durant la période et ils ont travaillé en moyenne 29,8 mois. Nous avons également demandé aux joueurs de détailler leurs revenus légaux sur une base mensuelle lors de la période de 36 mois (moyenne géométrique 2 557 \$ et médiane 1 800\$). Nous avons aussi jugé pertinent de mesurer l'impact des thérapies qui ont été entreprises durant la période (en cours de thérapie ou non). Majoritairement (67,3%) les joueurs ont passé du temps en thérapie, en moyenne 4,5 mois.

Pour jauger l'intensité de la vie déviante, nous utilisons trois mesures : les revenus criminels (la somme des montants mensuels retirés de diverses activités criminelles), les emprunts auprès de prêteur usuraire (de type *shylock*) et la somme des dépenses mensuelles englouties dans la consommation de stupéfiants. Au cours de la période fenêtre 35% des joueurs ont admis avoir commis des délits en lien direct avec les jeux de hasard et d'argent; des crimes dont les recettes servirent à jouer ou à épouger les pertes encaissées en jouant. Cette proportion de joueurs ayant commis des délits s'apparente à celle retrouvée dans la littérature (Doley, 2000). De plus, ajoutons que les joueurs qui ont passé à l'acte ont commis des crimes lucratifs sur une période de 12,6 mois en moyenne. Les revenus mensuels soutirés par cette voie sont considérables (moyenne géométrique de 5 197 \$ et médiane de 2 500 \$ lorsque des crimes ont été commis dans le mois). On s'est intéressé également aux emprunts contractés auprès des prêteurs usuraires, et plus précisément aux mois pendant lesquels le joueur est sous l'emprise d'un tel emprunt. Près de 38% des joueurs ont emprunté de l'argent à un prêteur usuraire durant la période et ceux-ci ont été sous cette emprise pendant une période moyenne de 16,8 mois. Le lien entre la pratique des jeux de hasard et d'argent et l'abus de stupéfiants soulevé dans de nombreuses études (Smart et Ferris, 1996; Chevalier et Allard, 2001; Ladouceur *et al.*, 2001; Vitaro *et al.*, 2001) mérite que l'on s'y attarde dans le cadre de la présente étude. C'est pourquoi nous considérons la somme des dépenses mensuelles vouée à la consommation de stupéfiants qui s'élève en moyenne à 244 \$ (médiane 50\$).

Variables contrôles

Afin de bien cerner l'effet des circonstances de vie à la fois sur les pertes relatives et les épisodes d'abstinence, nous contrôlons pour l'effet potentiel d'autres facteurs associés

par les recherches antérieures sur les problèmes de jeu soit le sexe, l'âge et le niveau de scolarité. Les travaux sur le jeu pathologique indiquent que les hommes sont plus nombreux chez les joueurs les plus sévèrement atteints (Custer, 1982; Marcil *et al.*, 1993; Chevalier *et al.*, 2001; Wellford, 2001; Wegrzycka, 2007), que ces joueurs sont plus âgés (ils sont surreprésentés dans les tranches d'âge supérieures à 30 ans) (Marcil *et al.*, 1993; Chevalier *et al.*, 2001; Wegrzycka, 2007) et moins scolarisés (Chevalier *et al.*, 1995; 2001; Wegrzycka, 2007). Pour jauger la propension à s'engager dans les jeux de hasard et d'argent, en plus de l'Indice canadien du jeu excessif, nous avons ajouté l'échelle du manque de contrôle de soi basée sur la théorie de Gottfredson et Hirschi (1990) et mise au point par Grasmick *et al.*, (1993) (pour plus de détails sur l'échelle utilisée voir Ouellet et Tremblay, 2008). Ce trait n'est pas spécifique à la délinquance mais est également observé dans une variété de comportements égocentriques ou imprudents ou socialement « déréglés » ou « dé-régulés », dont la participation problématique aux jeux de hasard.

Stratégie analytique

Il est pertinent de distinguer l'impact respectif des caractéristiques dynamiques et statiques des sujets de l'étude. Le premier niveau (niveau 1) regroupent les facteurs dynamiques, ces facteurs proviennent des calendriers et peuvent varier sur une base mensuelle pour chaque joueur interrogé. Ces mesures comprennent les circonstances de la vie conventionnelle et les événements qui marquent la vie déviante. Le deuxième niveau (niveau 2) se composent des caractéristiques des joueurs qui ne changent pas durant la période fenêtre (caractéristiques fixes ou statiques). Elles correspondent au sexe, à l'âge, au niveau de scolarité (le niveau de scolarité lorsque l'école a été arrêté définitivement), au pointage à l'échelle de l'Indice canadien du jeu excessif (ICJE) et au pointage à l'échelle du manque de contrôle de soi (MCS). L'utilisation de modèles linéaires hiérarchiques permet l'examen de la relation entre les caractéristiques des joueurs (premier niveau d'analyse) et les circonstances de vie (deuxième niveau d'analyse) sur les variations mensuelles des conduites de jeux. Van Der Leeden (1998) explique qu'une des plus intéressantes généralisations des modèles multi-niveaux réside dans son application sur des données à mesures répétées. Lorsque les données sont hiérarchiquement structurées, il a été démontré que l'application de modèles multi-niveaux sont supérieurs aux modèles plus « traditionnels » à un seul niveau (Goldstein, 1987; Byrk et Raudenbush, 1992; Van Der Leeden, 1998; Wooldrege *et al.*, 2001). Cette méthode permet de manipuler avec flexibilité ce type de données, tout en évitant de violer le postulat d'indépendance des termes d'erreur.

Il n'y a pas qu'un seul type de modèle multi-niveaux; les analyses multi-niveaux renvoient à une classe de méthodes analytiques qui se base sur des modèles de régression linéaire hiérarchique. Pour jauger l'intensité de l'engagement dans les jeux de hasard et d'argent deux modèles sont utilisés, ceux-ci sont déterminés par la nature des variables dépendantes. Un modèle linéaire hiérarchique (MLH) est utilisé pour explorer les déterminants du ratio entre les pertes cumulées au jeu et les revenus enregistrés (les pertes relatives). Le MLH, une variante d'un modèle de régression multiple pour données emboîtées ou hiérarchisées (Horney *et al.*, 1995), en plus d'assurer l'indépendance des termes d'erreurs, nous renseigne sur la part de variance expliquée par chacun des niveaux

d'analyse. Dans la deuxième analyse, nous nous intéressons aux épisodes d'abstinence. Comme l'abstinence est mesurée de manière binaire (0=non, 1=oui) et que les termes d'erreurs d'une variable binaire ne suivent pas une distribution normale, nous utilisons un modèle linéaire hiérarchique généralisé (MLHG). Le MLHG, est une variante d'un modèle de régression logistique pour données emboîtées, souhaite prédire ou statuer sur les chances qu'un événement se produise versus qu'il ne se produise pas, compte-tenu des variables indépendantes sélectionnées. D'ailleurs, Byrk et Raudenbush (1992) soulignent que ce type de modèle procure une approche intégrée pour étudier la structure et les prédicteurs des épisodes de vie chez les individus. Toutefois, à défaut des modèles linéaires hiérarchiques, l'utilisation des modèles linéaires hiérarchiques généralisés ne renseigne pas sur la variance expliquée de chacun des niveaux, l'hétéroscédasticité des termes d'erreur au premier niveau en est la cause.

Tableau 1 : Statistiques descriptives des variables du niveau 1et du niveau 2(VI).

VARIABLES	N	Moyenne	Écart-type
NIVEAU 1			
Statut conjugal (0=célibataire; 1=marié/union libre)	3600	0,41	0,491
Revenus légaux* (\$)	3600	1698,24\$ (3,23)	2,12\$ (0,33)
Revenus criminels* (\$)	3600	2,51\$ (0,40)	12,76\$ (1,11)
Prêt usuraire (0=non; 1=oui)	3600	0,18	0,387
Consommation intoxicants* (\$)	3600	24,87\$ (1,40)	13,13\$ (1,12)
Thérapie (0=pas en thérapie; 1=en thérapie)	3600	0,12	0,328
NIVEAU 2			
Sexe (0=femme; 1=homme)	100	0,64	0,48
Âge (en année)	100	46,38	10,53
Scolarité \boxtimes	100	2,71	1,39
ICJE (somme des 9 items)	100	17,41	4,88
MCS (somme des 24 items)	100	81,62	17,14

* Variable en logarithme convertie dans son unité initiale afin de faciliter son interprétation.

\boxtimes (1=secondaire non-complété; 2=secondaire complété; 3=diplôme d'étude professionnel (DEP); 4=diplôme collégial (CEGEP); 5=diplôme universitaire)

Bien que deux types de modèle multi-niveau soient utilisés, la structure de ceux-ci ainsi que les variables explicatives demeurent les mêmes. En accord avec notre question de

recherche et afin de faciliter l'interprétation de la constante, nous avons choisi de centrer certaines variables à l'aide de la méthode de standardisation du « *grand mean centering* », cette opération a été effectuée lorsque la valeur 0 n'est pas possible (l'âge, le niveau de scolarisation et les pointages respectifs aux deux échelles). En raison des interactions possibles entre les caractéristiques des joueurs et les circonstances de vie, il est préférable de présumer que la pente et la constante varient entre les individus (Hox, 2002 ; Luke, 2004). L'approche d'estimation privilégiée est celle du « *Restricted Maximum Likelihood* » ; nous avons choisi cette méthode pour estimer notre modèle car elle convient davantage au modèle plus simple (Hox, 2002 ; Raudenbush et Bryk, 2002 ; Luke, 2004 ; Gelman et Hill, 2007). Les analyses statistiques ont été effectuées à l'aide du logiciel HLM version 6.06.

RÉSULTATS

Conformément à la littérature sur la dépendance aux jeux de hasard et d'argent, on pourrait s'attendre à ce que les joueurs plus âgés, de sexe masculin et peu scolarisé affiche un ratio pertes/revenus plus élevé. De même, il est aussi possible d'anticiper que les joueurs en couple et qui possèdent un travail bien rémunéré ait un meilleur contrôle sur leurs habitudes de jeu, se traduisant ainsi par des pertes relatives moins élevées. Ces deux aspects de la vie conventionnelle exerceraient une certaine forme de contrôle sur ces joueurs. En contrepartie, la prédiction des effets associés aux événements de la vie déviante est plus ambiguë puisque les deux directions causales sont envisageables. Par exemple, les sommes retirées servent-elles à soutenir des habitudes de jeux plus intenses, à éponger les pertes encaissées ou à tout simplement permettre de maintenir la cadence ? La plupart des auteurs s'entendent sur le fait que le passage à l'acte criminel chez les joueurs survient généralement dans une phase de désespoir (Fulcher, 1979; Taber *et al.*, 1987; Blaszczyński, 1994; Wellford, 2001; Wegrzycka, 2007). De cette forme de criminalité essentiellement « expressive » on ne peut qu'entrevoir des gains triviaux, puisque les auteurs de ces délits réagissent sous l'impulsion de circonstances particulières et non en raison de la rentabilité des opportunités qui se présentent à eux. Dans cette perspective, la criminalité n'aurait donc aucun effet sur les habitudes de jeux.

Cette réflexion est aussi valable pour les prêts usuraires qui sont contractés. S'agit-il d'un type de financement utilisé pour rembourser ses créanciers ou plutôt une manière de financer sa dépendance aux jeux lorsque les autres options d'emprunts légitimes sont épuisées ? Le premier scénario se traduirait par une diminution du ratio des pertes relatives alors que le second serait plutôt associé à une stabilisation ou encore à une augmentation de la cadence.

Finalement, l'argent dépensé pour consommer des stupéfiants peut aussi être vu d'une manière bidirectionnelle. Ces produits pourraient d'une certaine façon exacerber les problèmes de jeu en affaiblissant les dernières barrières d'inhibitions, par exemple plus un joueur serait intoxiqué plus il serait facile pour ce dernier de dépenser l'argent de son prochain loyer ou encore l'argent accumulé pour les études des enfants. À l'opposé, l'idée voulant que l'on ne puisse entretenir simultanément deux vices ou deux passions est tout aussi admissible. D'ailleurs, dans les instances thérapeutiques on se réfère au concept de transfert de dépendances pour expliquer un tel phénomène.

Le modèle « inconditionnel » du Tableau 2 nous renseigne sur la répartition de la variance aux deux niveaux d'analyse (la variance attribuable aux événements de vie ou niveau 1 et la variance attribuable aux caractéristiques des sujets ou niveau 2). Le coefficient de corrélation intra-classe (pour plus de détails voir Luke, 2004) indique que 38% des variations des pertes relatives s'explique par les caractéristiques des individus et 62% par les circonstances de vie. La force du coefficient de corrélation intra-classe justifie la pertinence de cette étude. Elle justifie aussi de recourir à une analyse multi-niveaux : d'un côté, il importe de tenir constant les caractéristiques fixes ou les « attributs » des joueurs pour identifier l'impact des circonstances de vie; de l'autre, il est également important de montrer que ces attributs peuvent influencer l'impact de ces circonstances. Il est possible, par exemple, que les joueurs plus âgés ne réagissent pas de la même façon aux mêmes épreuves ou aux mêmes circonstances de la vie que les joueurs plus jeunes. Un joueur rencontré faisait remarquer que le moment de sa vie où il avait dilapidé la totalité de ses fonds de retraite était en lui-même une circonstance aggravante parce que les opportunités de se renflouer étaient particulièrement limitées.

Le modèle 1 du Tableau 2 examine l'impact des caractéristiques démographiques des joueurs sur leurs pertes mensuelles au jeu pendant une période de 36 mois. En tenant constant l'ensemble de ces caractéristiques (sexe, âge, scolarité, ICJE et MCS) seul le sexe des joueurs discrimine l'ampleur de leurs pertes relatives : les hommes ayant des pertes plus importantes. Mais lorsqu'on incorpore dans l'analyse (modèle 2) l'état de leurs relations conjugales et les fluctuations mensuelles de leurs revenus, cet effet disparaît. On sait que les joueurs possèdent un revenu plus important que les joueuses de l'échantillon, alors une fois le revenu contrôlé, l'effet du sexe n'aurait plus d'importance. Autrement dit : les mois où les joueurs bénéficient d'un revenu plus important, ils arrivent davantage à contrôler leur vice. Autre résultat intéressant : lorsque l'on inclut seulement le statut conjugal dans un modèle, on constate que les pertes relatives des joueurs étaient plus élevées durant les mois où ils étaient en couple, suggérant soit qu'ils siphonnaient l'argent de leur partenaire, soit qu'ils comptaient sur leurs partenaires pour les dépanner lorsqu'ils étaient à sec. En tenant compte de l'état de leurs finances ou de leurs revenus mensuels, cet effet de « bouée de sauvetage », qui était modeste au départ, disparaît.

Dans le modèle 2, c'est le revenu légitime qui émerge comme la cause prédominante des pertes mensuelles relative des joueurs ($B=-2.3$, $p<.001$). Lorsque le revenu mensuel du joueur compulsif augmente, la part des dépenses qu'il consacre à sa passion diminue; et lorsque son revenu diminue, la part du jeu augmente. Si un joueur qui possède un revenu mensuel de 1 800\$ et dépense en moyenne 900\$ par mois au jeu (ratio pertes/revenus de 50%) et que ses revenus légitimes augmentent de 1 000\$ ses pertes relatives au jeu seront majorées de 7%. Il aura consacré 42% de son revenu au jeu, soit l'équivalent de 1 176\$. Les sommes englouties au jeu ne sont pas proportionnelles aux revenus dont il dispose. Comment expliquer cela ? On peut supposer que les mois où les revenus augmentent, les joueurs passent plus de temps au travail et disposent de moins de temps à jouer. À l'inverse lorsqu'ils diminuent, il est aussi possible que ces joueurs travaillent moins ou encore qu'ils aient perdu leur emploi, et donc disposent de plus de temps pour jouer.

L'autre possibilité est que les joueurs, au bord du précipice, cherchent surtout à gagner du temps en n'excédant pas leurs pertes du mois précédent

Tableau 2 : Modèle linéaire hiérarchique (MLH) des épisodes d'endettement relatif (ratio entre les pertes au jeu et leurs revenus légitimes)

PERTES RELATIVES	MODÈLE 1	MODÈLE 2	MODÈLE 3	MODÈLE 4
	(B)	(B)	(B)	(B)
NIVEAU 1				
Mois de cohabitation conjugale		0,071 (0,12)	0,103 (0,12)	0,080 (0,12)
Variations mensuelles des revenus légitimes		-2,327** (0,21)	-2,402** (0,21)	-2,427** (0,21)
Variations mensuelles des consommation d'alcool/ drogues illicites			0,055 (0,09)	0,016 (0,08)
Variations mensuelles des revenus criminels			0,582** (0,06)	0,576** (0,06)
Mois durant lesquels les joueurs remboursent leurs prêts usuraires			0,113 (0,14)	0,112 (0,14)
Mois durant lesquels les joueurs sont en thérapie				-0,527** (0,11)
NIVEAU 2				
Sexe	1,121* (0,49)	0,582 (0,49)	0,510 (0,44)	0,493 (0,44)
Âge	-0,016 (0,02)	-0,010 (0,02)	-0,003 (0,02)	-0,002 (0,02)
Scolarité	0,047 (0,18)	0,060 (0,18)	-0,032 (0,16)	-0,036 (0,16)
ICJE	0,008 (0,05)	0,023 (0,05)	0,016 (0,04)	0,015 (0,04)
MCS	0,008 (0,02)	0,004 (0,02)	0,005 (0,01)	0,004 (0,01)

* = p<,05 ; ** = p<,001 (Les erreurs-type sont entre parenthèses)

Le modèle 3 intègre dans l'analyse les comportements déviants des joueurs (les dépenses mensuelles associées à leur consommation d'alcool ou de drogues illicites, les mois où ils ont recours à des prêts usuraires et les revenus mensuels qu'ils retirent de leurs délits lorsqu'ils en commettent). Durant les mois où les joueurs (seulement le tiers d'entre eux optent pour la « solution délinquante »), ces revenus additionnels ne permettent pas seulement de maintenir la cadence des habitudes de jeu, elles les incitent plutôt à la surenchère : durant les mois où ils augmentent leurs revenus *illégitimes*, plus l'endettement qui pèse sur les revenus *légitimes* augmente (par un facteur de 1,90 pour chaque valeur additionnelle du logarithme de leur revenu); durant les mois où ils

augmentent leurs revenus légitimes, leur endettement relatif diminue. Les deux effets ont à peu près le même poids.

Le modèle 4 intègre dans l'analyse les mois durant lesquels les joueurs étaient « en thérapie ». Durant les mois en thérapie, la cadence impulsive du jeu diminue. L'effet est appréciable puisqu'il diminue de moitié (de 52.7%) leur endettement relatif mensuel. Ce résultat corrobore les évaluations consacrées à l'efficacité globale des thérapies (Russo *et al.*, 1984 ; Taber *et al.*, 1987 ; Lessieur et Blume, 1991).

Les épisodes d'abstinence

Les analyses du modèle 1 du Tableau 3 indiquent que les joueurs les plus instruits sont plus enclins à vouloir s'abstenir (les chances qu'ils s'abstiennent augmentent à chaque diplôme additionnel de scolarité par un facteur de 1.62). Ceci veut donc dire qu'un joueur ayant fréquenté l'université aura 6,5 fois plus de chance d'interrompre la pratique des jeux de hasard et d'argent qu'un joueur n'ayant pas terminé son secondaire. On peut supposer que les joueurs plus éduqués prennent davantage conscience de la nature insensée de leur conduite, ou – plus vraisemblablement – qu'ils disposent davantage de ressources et de pressions de leur entourage pour qu'ils mettent un terme à leur passion. L'effet de l'instruction est très robuste, et se consolide, lorsqu'on incorpore dans l'analyse (modèles 1 à 4), d'autres facteurs. À chaque fois que la scolarisation augmente d'un niveau les chances de s'abstenir durant la période augmentent de 1,62 fois.

Tableau 3 : Modèle linéaire hiérarchique généralisé (MLHG) de régression des épisodes d'abstinence : prédicteurs dynamiques (variables de niveau 1) et prédicteurs statiques (variables de niveau 2)

	<u>MODÈLE 1</u>		<u>MODÈLE 2</u>		<u>MODÈLE 3</u>		<u>MODÈLE 4</u>	
	γ	Odds Ratio	γ	Odds Ratio	γ	Odds Ratio	γ	Odds Ratio
NIVEAU 1								
Mois de cohabitation conjugale			-0,38*	0,687	-0,48*	0,618	-0,38	0,684
			(0,22)		(0,24)		(0,26)	
Variations mensuelles des revenus légitimes			-1,42**	0,242	-1,12*	0,327	-0,87	0,419
			(0,39)		(0,43)		(0,46)	
Variations mensuelles des consommations d'alcool/drogues					-1,18*	0,308	-1,12**	0,326
					(0,17)		(0,19)	
Variations mensuelles des revenus criminels					-0,91**	0,402	-0,99**	0,371
					(0,30)		(0,19)	
Mois durant lesquels les joueurs remboursent leurs prêts usuraires					-1,01**	0,363	-1,08**	0,341
					(0,19)		(0,32)	
Mois durant lesquels les joueurs sont en							2,27**	9,711
							(0,23)	

		thérapie							
NIVEAU 2									
	Sexe	-0,74 (0,46)	0,478	-0,52 (0,52)	0,595	-0,09 (0,63)	0,910	-0,24 (0,68)	0,790
	Âge	-0,003 (0,02)	0,997	-0,002 (0,025)	0,997	-0,05 (0,03)	0,955	-0,05 (0,03)	0,950
	Scolarité	0,30* (0,18)	1,350	0,35* (0,18)	1,416	0,44* (0,22)	1,559	0,48* (0,24)	1,615
	Indice canadien du jeu excessif	0,004 (0,05)	1,004	0,01 (0,05)	1,014	0,02 (0,06)	1,016	0,02 (0,07)	1,018
	Échelle du manque de contrôle de soi	-0,01 (0,02)	0,988	-0,01 (0,02)	0,988	0,02 (0,02)	1,017	0,02 (0,02)	1,015

* = $p < 0,05$; ** = $p < 0,001$ (les erreurs-type sont entre parenthèses)

On constate que les relations conjugales et la disponibilité de revenus légitimes (modèle 2) influencent aussi l'abstinence aux jeux. Lorsque l'on tient constant les caractéristiques des joueurs et les revenus légitimes dont ils disposent, être en couple ne favorise pas l'interruption du jeu bien au contraire ($OR = 1,687$; $p \leq 0,05$). Durant les mois où ils sont célibataires, les joueurs (ou joueuses) ont 1,46 fois plus de chance de s'abstenir que les mois où ils sont en couple. La sécurité financière assurée par le partenaire permettrait en fait d'accentuer la cadence des habitudes de jeux.

Les revenus légitimes permettent aussi de prédire l'abstinence ($OR = 3,242$; $p \leq 0,01$) : plus leurs revenus mensuels augmentent sont importants, moins les joueurs optent pour l'abstinence (par un facteur de 3,06 pour chaque valeur additionnelle du logarithme de leur revenu). Ce résultat est compatible avec nos analyses antérieures qui montraient que les mois où ils étaient mieux nantis, les joueurs exerçaient un meilleur contrôle de leur endettement relatif. Les pressions vers l'abstinence se feront moins insistantes dans un tel contexte. Moins on possède de revenu plus on s'endette et, en même temps, plus l'abstinence devient pressante. Les épisodes d'abstinence seraient dans une large mesure « forcées ».

Bien que l'argent investi dans la consommation de stupéfiants et alcool et que les emprunts usuraires n'aient pas eu d'impact appréciable sur les pertes relatives des joueurs et leurs habitudes de jeu, ils influencent leur décision de s'abstenir ou non de jouer. Les mois où les joueurs dépensent d'argent en alcool ou en drogues illicites stupéfiants sont également les mois où leurs chances d'opter pour l'abstinence diminuent (le rapport de cote ou l' OR est égal à 0,308; $p \leq 0,01$; à chaque fois que leurs dépenses augmentent d'une unité, leurs chances de continuer à jouer de manière compulsive augmente de 3,25 fois). Ce résultat corrobore la thèse selon laquelle le jeu compulsif et la consommation d'alcool ou de stupéfiants se renforcent (French *et al.*, 2008) ou contribuent à la surenchère des mises jouées (Chesher et Greeley, 1989). Les prêts usuraires exercent le même effet de maintien des habitudes de jeu : les mois où les joueurs remboursent un tel prêt sont également les mois où leurs chances de se désister diminuent ($OR = 2,363$; $p \leq 0,01$). Autrement dit, un joueur qui rembourse un prêt illicite aura 2,76 fois moins de chances de

s'abstenir pendant ce mois. Le financement offert par un prêteur permet d'assurer la continuité du « vice » une fois les sources de financement licites taries. Finalement, on ne s'étonnera pas de constater que les revenus criminels diminuent les chances que le joueur opte pour l'abstinence (OR=,402; $p \leq ,01$). Plus le revenu criminel mensuel est important, moins il est probable qu'un joueur connaisse un épisode d'abstinence durant ce mois (à chaque valeur additionnelle du logarithme de leur revenu les probabilités d'abstinence diminuent par un facteur de 2,49).

Les mois en thérapie modèrent de manière appréciable l'endettement relatif des joueurs compulsifs. À la lumière de ce résultat on peut se demander dans quelle mesure ils influencent les chances qu'ils en viennent à s'abstenir de jouer. Le modèle 4 du Tableau 2 indique que c'est bien le cas : un joueur en thérapie à 9,71 fois plus de chances d'arrêter de jouer. Mais quels sont les facteurs qui incitent les joueurs à opter pour l'entrée en thérapie? Nos analyses que trois facteurs sont importants : les chances de recourir à une thérapie augmentent lorsque les joueurs connaissent une baisse de leurs revenus légitimes (OR=,357; $p \leq ,05$), lorsqu'ils sont (ou sont devenus) célibataires (OR=,663; $p \leq ,05$) et lorsqu'ils traversent des séquences soutenues d'ivresse (OR=,435; $p \leq ,01$). Ce serait donc le poids de l'endettement qui mènerait les joueurs en thérapie. Autre fait digne de mention, l'enclenchement du processus thérapeutique soit davantage dicté par les circonstances de vie des joueurs que par leurs caractéristiques individuelles (sexe, âge, impulsivité et ainsi de suite).

DISCUSSION

La présente étude a examiné le lien entre les circonstances de vie, ordinaires et déviantes, et les habitudes de jeu d'un échantillon de joueurs compulsifs. Comme pour les trajectoires délinquantes (Sampson et Laub, 1990, 1993; Laub et Sampson, 1993, 2003; Horney *et al.*, 1995; Griffin et Armstrong, 2003), les circonstances de vie de ces joueurs ont un impact déterminant sur leur endettement et sur leurs épisodes d'abstinence. Le jeu excessif étant la résultante d'un penchant, d'incitatifs et de contraintes, il est peu étonnant que des éléments ou encore des situations viennent en moduler l'intensité.

En dépit du caractère exploratoire et de la courte période sur laquelle repose cet examen rétrospectif, le portrait des joueurs excessifs montré ici est bien différent de celui des études transversales conventionnelles. Uggen et Thompson (2003) expliquent cette différence par les aptitudes respectives des deux types d'études; les études transversales ou inter-individu identifient les corrélats (il s'en détache un portrait statique) tandis les études intra-individu pointent plutôt vers la synchronisation entre les circonstances de vie et les comportements étudiés (un portrait dynamique). La combinaison de ces deux approches révèle que par mois les joueurs dépensent relativement moins au jeu lorsqu'ils possèdent un bon revenu et lorsqu'ils sont suivis en thérapie, alors qu'ils sont plus à risque de jouer si leurs revenus illégaux sont importants. La décision d'arrêter de jouer est influée quant à elle par le niveau de scolarisation, le fait d'être en couple, les revenus licites et illicites, la consommation de stupéfiants, la période de remboursement d'un prêt illégal et finalement, par le fait de suivre une thérapie.

De tels résultats sont susceptibles d'avoir une implication pratique, dans la mesure où ils peuvent soutenir l'élaboration de politiques d'intervention par l'identification de facteurs qui permettent d'anticiper les changements dans la pratique de jeux de hasard et d'argent. Par exemple, des interventions qui favoriseraient le retour aux études, la cessation de relations d'affaires avec des prêteurs usuraires et les cures de désintoxication devraient être indirectement bénéfiques. De plus, les thérapies qui associent le couple dans la démarche devraient être préférables à celles où seul de joueur à problème est présent.

L'hypothèse mise à l'épreuve et sa démonstration incite à revoir certaines conceptions qui entourent l'étude des problèmes de jeux. Tout d'abord, sur la base d'observations cliniques, des auteurs ont érigé des modèles théoriques qui résument la carrière du joueur pathologique en un passage obligé à travers différentes phases (Cluster, 1985; Rosental, 1989; Lesieur et Blume, 1991; Doley, 2000; Wegrzycka, 2007). Généralement, celle-ci s'amorce par une période de gains, ce à quoi succède une progression constante des habitudes de jeux, de la fréquence mais aussi des sommes consacrées. À cet égard, la progression serait accélérée par le caractère impulsif des joueurs et par la consommation d'alcool et de drogues (Browne, 1989). De cette augmentation constante, résulte une période de désespoir, qui naît du poids cumulatif de l'endettement et de l'épuisement du financement légitime. C'est à ce stade qu'apparaissent les conséquences les plus lourdes pour le joueur; perte d'emploi, emprunt illégal, criminalité, tentative de suicide, etc. La dernière étape est que le joueur prend conscience de l'irrationalité de sa passion et prend en charge les démarches pour s'en sortir.

Bien que logique et admissible, cette vision des problèmes de jeux s'adapte peu à nos résultats. La période fenêtre examinée n'a pas la prétention de refléter l'ensemble de la carrière de jeu des individus rencontrés (3 ans sur une carrière qui s'étale en moyenne sur 10,5 ans). Il s'agit, rappelons-le, des 36 mois qui ont précédé l'entrée en thérapie et si on se réfère au cycle précédemment décrit, la période examinée correspondrait possiblement aux stades les plus intenses et plus tragiques de la pratique des jeux de hasard et d'argent. Évidemment, nos résultats sont provisoires et assujettis aux réserves d'usages. Néanmoins, rien n'indique que les habitudes de jeux croissent de manière constante, qu'elles suivent une trajectoire croissante au fil du temps. Nos analyses ont plutôt montré que sur une base mensuelle les sommes dépensées au jeu étaient modulées par diverses circonstances. Ajoutons, que les nombreuses périodes d'abstinence suivies de rechutes fréquemment observées chez les joueurs rencontrés, mais aussi dans bon nombre d'autres études (Ledgerwood et Petry, 2006; Oei et Gordon, 2007), infirment l'idée d'une évolution croissante. Il semble plutôt que les habitudes de jeux sont instables, l'instabilité de l'engagement au jeu s'apparenterait à celle mainte fois validée quant à la commission de délits dans le temps (Matza, 1964; Glaser, 1969; Horney, 1995; Laub et Sampson, 2003).

L'idée selon laquelle la criminalité s'inscrit dans un stade de « désespoir », comme moyen dernier recours qui sert à pallier à l'épuisement des sources de financement licites (Fulcher, 1979; l'*American Psychiatric Association*, 1994; Cluster, 1985; Taber *et al.*, 1987; Rosental, 1989; Lesieur et Blume, 1991; Blaszczyński, 1994; Doley, 2000;

Wellford, 2001; Wegrzycka, 2007), ne semble pas rejoindre la réalité des joueurs rencontrés. On constate d'emblée que plusieurs joueurs ne commettent pas de crimes puisqu'un peu plus du tiers, soit 35% des joueurs, sont passés à l'acte durant la période fenêtre et cette proportion s'élève à 43% lorsque l'on étend à l'intégralité de leur « carrière ». La majorité des joueurs, même fortement endettés, ne commettent pas de crime. De fait, le passage à l'acte criminel serait davantage une question d'opportunité. En somme, l'examen en détail des revenus criminels laisse plutôt croire que les joueurs qui optent pour la délinquance, le font parce que la délinquance est un terrain d'activité qu'ils connaissent et qu'ils pratiquent bien. D'ailleurs, de nombreux joueurs ont justifié leur non-délinquance par l'ignorance d'un savoir faire criminel (l'absence d'opportunité criminelle) ou encore par simple conscience morale (comme disait un joueur rencontré : « *j'ai peut-être bien des défauts mais je ne suis pas un criminel* »).

L'existence d'une carrière typique ou d'un profil de développement unique ne peut pas être soutenue ici. Il semble plutôt y en avoir plus d'un. D'abord, est-ce que les conséquences d'une pratique excessive des jeux de hasard sont les mêmes pour tout les joueurs? Il est fort possible que non. Ici on ne veut pas sous-estimer les douleurs psychologiques induites par le jeu, mais concrètement il est défendable de croire que les circonstances de vie vont moduler les contrecoups de cette passion. Pour illustrer ceci, nos analyses ont montré que les joueurs les mieux nantis étaient à toute fin pratique capable d'assumer leur *vice*. Le fardeau financier de leur passion étant moins lourd à supporter, on peut s'attendre à une plus longue « carrière » de jeu; on pourrait également s'attendre à ce que ces joueurs soient moins enclins à se présenter en thérapie mais aussi moins tentés par les sources de financement illégales. Puis, comme ce ne sont pas tous les joueurs qui commettent des crimes il serait aussi intéressant de se tourner vers les éléments qui pourrait discriminer les joueurs qui vont recourir à de tels moyens. En somme, le jeu pathologique, comme plusieurs autres conduites addictives, résulterait de la combinaison de différents facteurs de risque et de vulnérabilité, d'où l'intérêt de développer des typologies de carrières de joueurs. Il existe donc un intérêt certain à analyser la trajectoire de développement (*pathways analysis*) d'individus aux prises avec de sérieux problèmes de jeux, de décrire l'évolution des comportements de ces joueurs afin d'en dégager les différents profils de joueurs.

RÉFÉRENCES

- American Psychiatric Association. (1994). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (4th ed.). Washington, DC: Author.
- Blaszczynski, A. (1994). Criminal Offences in Pathological Gamblers. *Psychiatry, Psychology and Law*, 1, 2: 129-138.
- Browne, B. (1989). Going on tilt: Frequent poker players and control. *Journal of Gambling Behavior*; 5: 3-21.
- Bryk, A. S. et S. W., Raudenbush (1992). *Hierarchical Linear Models: Applications and Data Analysis Methods*. Newbury Park, Californie: Sage.
- Charest, M. (2004). Peut-on se fier aux délinquants pour estimer leurs gains criminels. *Criminologie* : 37, 2 : 63-88.
- Chesher, G et J. Greeley (1989). *The effect of alcohol on cognitive and psychomotor functioning*. Dans : Greeley, J et W. Gladstone (Eds). *The Effect of Alcohol on Cognitive Psychomotor and Affective Functioning*. NDARC Monographno. 8, National Drug and Alcohol Research Center, Sydney.
- Chevalier, S. et M. Tremblay (1995). *Portrait de santé Montréalais*. Rapport de l'enquête sociale et de santé 1992 à 1993 pour la région de Montréal-Centre. Direction de la santé publique, 312 pages.
- Chevalier, S. et D. Allard (2001). *Jeu pathologique et joueurs problématiques : Le jeu à Montréal*. Direction de la Santé Publique, Régie Régionale de la Santé et des Services Sociaux de Montréal-Centre, 125 pages.
- Cox, J. C., W. M. Enns et V. Michaud (2004). Comparaisons Between the South Oaks Gambling Screen and a DSM-IV-Based Interview in a Community Survey of Problem Gambling. *Canadian Journal of Psychiatry*, 49, 4: 258-264.
- Cusson, M. (2005). *La délinquance, une vie choisie*. Hurtubise, Montréal.
- Custer, R. L. (1982). *A Profile of Pathological Gamblers*. The National foundation for study and treatment of pathological gambling. Washington, D. C.
- Custer, R. L. (1985). *When luck runs out*. New York: Facts on File Publications.
- Doley, R. (2000). *Want to Make a Bet ? Gambling and Crime in Australasia. A Critical Issues in Policing Paper*. Payneham, S. A.: Australasian Center of Policing Research (ACPR), Paper issue no.4. (disponible sur le site de l'Australasian Center of Policing Research.

Ferris, J. et H. Wynne (2001). *The Canadian Problem Gambling Index : final report*. Ottawa (ON): Canadian Centre on Substance Abuse.

French, M. T., J. C., Maclean et S. L., Ettner (2008). Drinkers and bettors: Investigating the complementarity of alcohol consumption and problem gambling. *Drug and Alcohol Dependence*; 96: 155-164.

Freedman, D., A. Thornton, D. Camburn, D. Alwin et L. Young-DeMarco (1988). The Life History Calendar: A Technique for Collecting Retrospective Data. *Sociological Methodology*, 18: 37-68.

Fulcher J. (1979). Modern Gambling Mania and the Psychological Disease of Compulsive Gambling. *Police Product News*, 37 : 41 pages.

Gelman, A. et J. Hill (2007). *Data Analysis Using Regression and Multilevel/Hierarchical Models*. New York: Cambridge University Press.

Glaser, D. (1969). *The Effectiveness of a Prison and Parole System*. Indianapolis: Bobbs-Merrill.

Goldstein, H. (1987). *Multilevel Models in Educational and Social Research*. London: Griffin.

Gottfredson, M et T. Hirschi (1990). *A General Theory of Crime*. Palo Alto : Stanford University Press.

Grasmick, H. G., C. R. Tittle, R. J. Bursik et B. J. Arneklev (1993). Testing the Core Empirical Implications of Gottfredson and Hirschi's General Theory of Crime. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 30, 1: 5-29.

Griffin, M. L. et G. S. Armstrong (2003). The Effect of Local Life Circumstances on Female Probationer's Offending. *Justice Quarterly*; 20, 2: 213-239.

Hardoon, K. K., R., Gupta, et J. L. Derevensky (2004). Psychological variables associated with adolescent gambling. *Psychology of Addictive Behaviors*; 18: 170-179.

Hodgins, D. C. et N. el-Guebaly (2004). Retrospective and prospective reports of participants to relapse in pathological gambling. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*; 72: 72-80.

Horney J., D. W. Osgood et I. H. Marshall (1995). Criminal Carrers in the Short-Term: Intra-Individual Variability in Crime and its Relation to Local Life Circumstances. *American Sociological Review*, 60: 655-673.

Hox, J. (2002). *Multilevel Analysis: Techniques and Applications*. Mahwah, New Jersey: Lawrence Erlbaum Associates.

Ladouceur, R. (2004). Gambling: The Hidden Addiction. *The Canadian Journal of Psychiatry*, 49, 8: 501-503.

Ladouceur, R., C., Jacques, F., Ferland et I., Giroux (1999). Prevalence of problem gambling : a replication study 7 years later. *Canadian Journal of Psychiatry*; 44: 802-804.

Ladouceur, R., F. Vitaro et L. Arseneault (2001). Jeu de hasard et consommation de substances psychotropes: prevalence, coexistence et consequences. *Canadian Psychology*, 42, 3, 173-195.

Laub, J. H. et R. J. Sampson (1993). Turning Point in the Life Course: Why change Matters to the Study Crime. *Criminology*, 31: 301-325.

Laub, J. H. et R. J. Sampson (2003). *Shared Beginnings, Divergent Lives: Delinquent Boys to Age 70*. Cambridge: Harvard University Press.

Ledgerwood, D. M., et N. M., Petry (2006). What do we know about relapse in pathological gambling? *Clinical Psychology Review*; 26: 216-228.

Lessieur, H. R. et S. B. Blume (1991). Evaluation of patients treated for pathological gambling in a combined alcohol, substance abuse and pathological gambling treatment unit using the addiction severity index. *British Journal of Addiction*, 86: 1017-1028.

Lightsey, O. R. et C. D. Hulsey (2002). Impulsivity, coping, stress, and problem gambling among university students. *Journal of Counseling Psychology*, 49: 202-211.

Luke, D. A. (2004) *Multilevel Modeling*. Thousand Oaks, Californie: Sage.

Marcil, C. et M. Riopel (1993). *Les obsédés du jeu : l'épidémie invisible*. Montréal : Édition Louise Courteau.

Marlatt, G. A. et J. R. Gordon (1985). Relapse prevention : Maintenance strategies in treatment of addictive Behaviors. New York: Guilford.

Matza, D. (1964). *Delinquency and Drift*. New York: Wiley.

Morselli, C. et P. Tremblay (2004). Délinquance, performance et capital social. *Criminologie*, 42, 31: 773-804.

Morselli, C., Tremblay, P. & McCarthy, B. (2006). Mentors and Criminal Achievement. *Criminology*, 44, 1: 17-43.

Oei, T. P. S., et L. M., Gordon (2007). Psychological Factors Related to Gambling Abstinence and Relapse in Members of Gamblers Anonymous. *Journal of Gambling Studies*; 24: 91-105.

Ouellet, F. et P. Tremblay (2008). Les paradoxes du manque de contrôle de soi : délinquants, joueurs compulsifs et étudiants. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 3 : 273-286.

Pavalko, R. M. (2000). *Risky Business: America's Fascination with Gambling*. Wadsworth: Scarborough.

Petry, N. M. (2001). Substance abuse, pathological gambling, and impulsiveness. *Drug and Alcohol Dependence*; 63: 29-38.

Raudenbush, S. W. et A. S. Bryk (2002). *Hierarchical Linear Models: Second Edition*. Thousand Oaks, Californie: Sage.

Rosenthal, R. J. (1989). Pathological gambling and problem gambling: Problems in definition and diagnosis. Dans H. Shaffer *et al.*, (Eds) *Compulsive gambling: Theory, research and practice*. Lexington Massachusetts: Lexington Books.

Russo, A.M., J.I. Taber et Ramirez, L.F. (1984). An outcome study of an inpatient treatment program for pathological gamblers. *Hospital and Community Psychiatry*, 35: 823-827.

Sampson R. J. et J. H. Laub (1990). Crime and Deviance over the Life Course: The Salient of Adult Social Bonds. *American Sociological Review*, 55: 609-627.

Sampson R. J. et J. H. Laub (1993). *Crime in the Making : Pathways and Turning Points through Life*. Cambridge: Harvard University Press.

Steel, Z. et A. Blaszczyński (1998). Impulsivity, personality disorders and pathological gambling severity. *Addiction*; 93: 895-905.

Shaffer, H. J., M. S., Hall et J. Vander Bilt (1999). Estimating the prevalence of disordered gambling behavior in the United States and Canada: a research synthesis. *American Journal of Public Health*; 89: 1369-1376.

Sinha, R. (2001). How does stress increase risk of drug abuse and relapse? *Psychopharmacology*; 158: 343-359.

Smart, R.G., et J. Ferris (1994). Alcohol, drugs and gambling in the Ontario adult population. *Canadian Journal of Psychiatry*; 41, 11: 36-45.

Stinchfield, R. et K. Winters (2001). Outcome of Minnesota's gambling treatment programs. *Journal of Gambling Studies*; 17, 3: 217-245.

- Taber, J.I., R.A. McCormick, A.M. Russo, B.J. Adkins et L.F. Ramirez (1987). Follow-up of pathological gamblers after treatment. *American Journal of Psychiatry*, 144: 757–761.
- Tremblay, P. et C. Morselli (2000). Patterns in Criminal Achievement. *Criminology*, 38, 2: 633-660.
- Thygesen, K. L. et D. C. Hodgins (2003). Quitting again: Motivations and strategies for terminating gambling relapses. *The Electronic Journal of Gambling Issues*; 9, 1: 1-21.
- Uggen, C et M. Thompson (2003). The socioeconomic Determinants of Ill-Gotten Gains: Within-Person Changes in Drug Use and Illegal Earnings. *American Journal of Sociology*; 109, 1: 146-185.
- Van Der Leeden, R. (1998). Multilevel Analysis of Repeated Measures Data. *Quality and Quantity*; 32, 1: 15-29.
- Viets, V. C. et W. R. Miller (1997). Treatment approaches for pathological gamblers. *Clinical Psychology Review*; 17: 689-702.
- Vitaro, F., L., Arseneault et R. E. Tremblay (1999). Impulsivity predicts problem gambling in low SES adolescent males. *Addiction*; 94: 565-575.
- Vitaro, F., M. Brendgen, R. Ladouceur et R. E. Tremblay (2001). Gambling, Delinquency, and Drug Use During Adolescence : Mutual Influences and Common Risk Factors. *Journal of Gambling Studies*; 17, 3: 171-190.
- Vitaro, F., B. Wanner, R. Carbonneau et R. E. Tremblay (2004). La pratique des jeux de hasard et d'argent, les comportements délinquants et la consommation problématique de substances psychotropes. *Criminologie*; 40, 1: 59-77
- Walker, M. B. (1993). Treatment strategies for problem gambling: A review of effectiveness. Dans Eadington, W. R. (Eds). *Gambling behavior and problem gambling*. Reno, Nevada: University of Nevada.
- Welte, J. W., G. M., Barnes, W. F., Wieczorek, M-C. O., Tidwell et J. C., Parker (2004). Risk factors for pathological gambling. *Addictive Behaviors*; 29: 323-335.
- Wegrzycka B. (2007). Le prix d'une passion: la carrière du joueur compulsif. *Criminologie*, 40, 1: 31-58.
- Wellford, C. (2001). When it's no Longer a Game: Pathological Gambling in United States. *National Institute of Justice Journal*, April: 14-18.

**Chapitre 4. Les paradoxes du manque de contrôle de soi :
délinquants, joueurs compulsifs et étudiants**

par

Frédéric Ouellet et Pierre Tremblay

RÉSUMÉ

La théorie des traits de personnalité délinquants proposée par Gottfredson et Hirschi en 1990 a connu un grand succès auprès des criminologues anglo-saxons. L'article présente cette théorie et offre au lecteur francophone une traduction de l'échelle de manque de contrôle de soi qui a servi à en vérifier les mérites. L'article examine la validité prédictive et discriminante de cette échelle auprès de trois groupes de sujets (étudiants, délinquants et joueurs compulsifs) et s'attarde à certains résultats qui n'avaient sans doute pas anticipés par Gottfredson et Hirschi. Nos analyses indiquent que les joueurs compulsifs manifestent un manque de contrôle de soi beaucoup plus marqué que les délinquants. Ces analyses aboutissent également à des résultats contre-intuitifs qui méritent qu'on s'y attarde : l'échelle du manque de contrôle de soi prédit très mal les pertes essuyées par les joueurs compulsifs ; et contrairement à ce qui avait été envisagé, les délinquants qui manquent de contrôle de soi sont plus performants dans leurs activités criminelles.

Mots-clés : Manque de contrôle de soi; crime; jeux de hasard et d'argent ; conduites déviantes; performance criminelle; pertes associées aux jeux de hasard et d'argent.

ABSTRACT

Low self control theory argues that individual differences in self-control personality traits that crime represents a sub-sample of a larger repertoire of analogous imprudent behavior. In this paper we analyse differences in low self control predispositions in three groups of subjects (serious offenders, university students and compulsive gamblers). Findings indicate that offenders have lower self-control dispositions than compulsive gamblers and that low self control dispositions enhance criminal achievement. Findings also indicate that low self control dispositions explain involvement in gambling but do not account for the magnitude of their gambling losses.

Key words: Low self control; crime; gambling; deviant behaviour; criminal achievement; gambling losses;

INTRODUCTION

La publication en 1990 du livre de Gottfredson et Hirschi, *A General Theory of Crime*, a suscité un grand intérêt parmi les criminologues anglo-saxons. Cet accueil favorable tient en partie à la domination contemporaine des théories du contrôle social à laquelle ce livre se rattache. Celles-ci stipulent que la délinquance résulte d'un affaiblissement ou d'une désorganisation des mécanismes de régulation sociale, principalement assurés par les familles (Hirschi, 1969). On n'apprend pas à devenir délinquant, on apprend à ne pas le devenir. Nul besoin, autrement dit, de se pencher sur des causes individuelles, d'introduire une motivation, une pulsion, un trait génétique, ou une configuration spécifique de traits de personnalité pour expliquer les conduites délinquantes. Or voilà que Gottfredson et Hirschi admettent que certains individus, à contrôle social et opportunités criminelles constants, sont davantage prédisposés à la délinquance que d'autres.

La démarche qu'ils adoptent pour analyser ces différences individuelles est instructive. Admettons, disent-ils, qu'il existe des traits de personnalité favorables à la délinquance. Le problème est de les identifier. La solution qu'ils proposent est d'analyser le comportement du délinquant moyen ou typique. Or cet examen nous apprend : (a) que la plupart des délits commis se font au détriment des autres; (b) qu'ils sont simples ou faciles à commettre; (c) que les gains du crime sont médiocres et éphémères; (d) qu'ils procurent à ceux qui les commettent des « sensations fortes »; (e) qu'ils requièrent rarement des habiletés intellectuelles particulières; (f) et que la cause immédiate ou situationnelle du passage à l'acte est souvent triviale. Ils en concluent que les traits de personnalité qui prédisposeraient les individus à céder à la tentation de la délinquance seront (a) l'égoïsme, (b) une préférence marquée pour les tâches simples (plutôt que complexes); (c) l'impulsivité ou le présentisme; (d) le goût du risque, (e) une préférence pour les activités physiques plutôt que mentales; et (f) l'intolérance à la frustration. De cette analyse, Gottfredson et Hirschi en tirent deux hypothèses. La première est que ces traits de personnalité prédisposent les individus à n'importe quelle forme de délinquance (y compris la délinquance d'affaires). La deuxième est que ces traits ne prédisposeraient pas seulement à la délinquance mais à une variété de comportements analogues (toxicomanie, participation à des jeux de hasard et d'argent, tabagisme, propension aux accidents). La théorie qu'ils proposent est sans doute une théorie de la personnalité des délinquants, mais ce n'est pas une théorie de la « personnalité criminelle » (au sens où celle-ci représenté une entité nosographique distincte).

Ces propositions se prêtent aisément à la vérification empirique comme en témoigne le nombre important d'enquêtes recensées dans la méta-analyse de Pratt et Cullen (2000) et réalisées auprès du public (N=64) et auprès d'échantillons de délinquants judiciairisés (N=18). Un facteur qui a contribué à l'engouement à l'endroit des travaux de Gottfredson et Hirschi a été la création d'une échelle de manque de contrôle de soi (« *low self control scale* ») par Grasmick, Tittle, Bursik et Arneklev (1993). Cette échelle, qui a fait ses preuves, incorpore six composantes (4 items par composante): l'impulsivité (par exemple « J'agis souvent sous l'impulsion du moment »), la préférence pour les tâches simples ou faciles (par exemple « Je me sens davantage concerné par ce qui peut

m'arriver à court terme qu'à plus long terme») le goût du risque (par exemple « Quelques fois, je prends des risques juste pour le plaisir »), le goût de l'action (« Je me sens presque toujours mieux quand je suis en train de bouger que lorsque je suis assis en train de penser », l'égoïsme (par exemple « Si les choses que je fais dérangent les gens, c'est leur problème, pas le mien »), et l'intolérance à la frustration (par exemple « Quand j'ai un sérieux désaccord avec quelqu'un, c'est habituellement difficile pour moi d'en parler sans m'énerver »).

Dans cette étude, nous souhaitons vérifier si le manque de contrôle de soi prédispose non seulement à la délinquance mais également au jeu compulsif (appareils vidéo-poker, machines à sous) – un comportement déviant qui n'a jamais été analysé en détail dans une telle perspective. Nous souhaitons également examiner à nouveau les implications d'une étude publiée par Morselli et Tremblay (2004). Celle-ci a introduit une note légèrement discordante dans le concert d'éloges (Pratt et Cullen, 2000; Evans et coll., 1997) que la communauté anglo-saxonne des criminologues a adressé aux travaux de Gottfredson et Hirschi. Contrairement à leurs prévisions, l'enquête que Morselli et Tremblay ont réalisée auprès d'un échantillon de détenus canadiens montre en effet que le manque de contrôle de soi ne constitue pas un handicap mais un atout pour les délinquants qui souhaitent poursuivre une carrière criminelle viable et « réussie ». Un résultat inattendu qui mérite qu'on s'y attarde de nouveau.

DONNÉES ET STRATÉGIE D'ANALYSE

Les données proviennent d'entretiens réalisés auprès de trois groupes de sujets dans le cadre de trois opérations distinctes. La passation en classe d'un bref questionnaire auprès de 173 étudiants (moyenne d'âge de 21 ans) de l'Université de Montréal (2007), dont la majorité était de sexe féminin (70%) Le deuxième échantillon de participants provient d'une étude en cours sur les trajectoires de vie des « joueurs compulsifs » : 90 entretiens (durée approximative de passation de 2 heures) ont été réalisés en face-à-face auprès de sujets beaucoup plus vieux en moyenne (47,9 ans) et majoritairement masculins (66,7%). Tous ces joueurs étaient en cours de traitement. Les participants ont reçu une modeste rétribution pour participer à un examen rétrospectif des 36 mois qui ont précédé leur « entrée en thérapie » (sur la technique des calendriers, voir Freedman et coll., 1988). Les habitudes des joueurs rencontrés sont plutôt homogènes, 98% avouent dépenser de l'argent de manière régulière dans les machines vidéo-poker (machines à sous), suivi par les loteries (43%), les jeux de cartes (10%), les courses de chevaux (6%), les paris sportifs (4%) et la roulette (2%). Le score moyen des sujets à l'ICJE (*Indice canadien du jeu excessif*) était de 17,6 et l'écart type de 4,9. Selon cet indice mis au point par Ferris et Wynne (2001), les joueurs sans problème ont un pointage égal ou inférieur à 2, les joueurs à risque modéré un score de 3 à 7, et les joueurs excessifs un pointage de 8 et plus. D'ailleurs, le pointage obtenu par l'ensemble des joueurs interrogés, allant de 8 à 27, permet de les intégrer dans la catégorie des joueurs « excessifs ». Le troisième échantillon est composé de 264 délinquants en détention interviewés en face-à-face entre 2002 et 2004 dans cinq prisons fédérales situées dans la région de Montréal (moyenne d'âge de 36 ans). On trouvera une présentation détaillée des procédures de cueillette

utilisées dans cette enquête dans Charest (2007; 2004) ou dans Morselli et Tremblay (2004). Mais contrairement à ces études qui s'intéressaient seulement aux délinquants qui avaient retiré des revenus lucratifs de leurs activités illégales durant les 36 mois précédant leur incarcération actuelle, nous analysons dans cette étude l'ensemble des détenus interrogés, qu'ils aient (N=176) ou non (N=88) retiré des revenus de leurs activités criminelles.

L'échelle mise au point par Grasmick et coll. (1993) que nous présentons en annexe offre une excellente cohérence interne pour l'ensemble des sujets de l'étude (alpha de Cronbach de ,83) et pour chacun des trois groupes considérés séparément (étudiants = ,83; joueurs = ,82; délinquants = ,80). On s'est souvent demandé si il fallait considérer le « contrôle de soi » ou la « maîtrise de soi » comme une notion unidimensionnelle ou multidimensionnelle (Piquero et Rosay, 1998; Grasmick et coll., 1993; Arneklev et coll., 1993; Arneklev et coll., 1999; Wood et coll., 1993; Longshore et coll., 1996 et 1998; Vazsonyi et coll., 2001; Vazsonyi et Crosswhite, 2004). Il est donc utile d'examiner non seulement la validité (discriminante ou prédictive) des cotes globales à l'échelle mais celle de l'une ou l'autre de ses composantes.

Pour jauger l'intensité de l'engagement dans la délinquance, nous utilisons une mesure ordinaire pour le groupe des étudiants et des joueurs : « Durant les trois dernières années, avez-vous déjà commis un délit (vol, fraude, trafic de stupéfiants, bataille, agression etc.)? » (jamais=0, 1 ou 2 fois=1, 3 fois et plus=2). La moitié des joueurs compulsifs (54%) et la grande majorité des étudiants (78%) disent n'avoir commis aucun délit au cours de cette période. Et la proportion de ceux qui admettent en avoir commis 3 ou plus est de 20% parmi les joueurs et de 9% parmi les étudiants.

Pour les détenus, et exception faite des 88 sujets qui n'ont aucun délit potentiellement lucratif, la mesure de délinquance a été dérivée d'une rétrospection mensuelle de leurs diverses activités criminelles au cours de chacun des 36 mois qui précèdent leur incarcération. La fréquence de base de leurs délits contre les biens et contre la personne (médiane de 12) étant très différente de celle de leurs délits de trafic (médiane de 1120), nous analysons séparément les différences individuelles de cadence pour chaque type d'activité criminelle. Comme on sait, la distribution des fréquences individuelles de commission est fortement asymétrique. Pour remédier à ce problème, les données ont été transformées. La première stratégie a été d'analyser les valeurs logarithmiques des fréquences individuelles de commission. La deuxième stratégie a été de découper en déciles chacune des deux distributions (celle des délits prédateurs et celle des délits de trafic), d'assigner un score de cote de 0 à 10 aux sujets actifs sur l'une ou l'autre des distributions et d'additionner les deux cotes sur une échelle de 0 à 20. Les deux stratégies ont été utilisées.

Pour apprécier la fréquence individuelle de conduites imprudentes analogues au sens où Gottfredson et Hirschi l'entendent, nous avons examiné la fréquence de la consommation d'alcool et de marijuana au cours de la même période fenêtrée (36 mois) à la fois chez les étudiants, les joueurs et les délinquants. La mesure est ordinaire (0=pas de consommation, 1= quelque fois par mois par mois ou consommation occasionnelle), 2= plus d'une fois

par semaine ou consommation régulière). La prévalence des « abstinents » est plus élevée chez les joueurs, beaucoup plus âgés il faut s'en rappeler, (42% pour l'alcool et 77% pour la marijuana) que chez les étudiants (10% pour l'alcool, 53% pour la marijuana) ou les délinquants (18% pour l'alcool et 45% pour la marijuana). En revanche, les consommateurs réguliers sont beaucoup plus nombreux chez les délinquants (51% et 40% pour l'alcool et la marijuana), que chez les joueurs (27% pour l'alcool et 9% pour la marijuana), ou les étudiants (28% pour l'alcool, et 8% pour la marijuana).

Pour mesurer les conséquences des jeux de hasard et d'argent chez les joueurs, nous leur avons demandé de détailler les pertes d'argent encourues lors de la période de 36 mois avant le début de la thérapie (médiane de 83 664\$ et moyenne de 193 176\$). Nous avons mis en rapport ces pertes absolues avec leurs revenus annuels et il se trouve que la grande majorité de ces joueurs se sont considérablement endettés au cours de cette période (le ratio médian pertes/revenus était de 94% et le ratio moyen de 182%). Chez les délinquants les mesures choisies pour rendre compte de l'ampleur ou des conséquences des conduites criminelles sont les revenus criminels absolus (médiane de 156 000\$, moyenne de 642 465\$) ou relatifs - le pourcentage de leurs revenus totaux d'origine criminelle. En moyenne, seulement 27% de leurs revenus totaux ne sont *pas* d'origine criminelle. Autrement dit, plus les délinquants parviennent à majorer leurs revenus criminels, moins ils sont enclins à travailler dans des emplois conventionnels (Charest, 2007).

RÉSULTATS

On peut apprécier la valeur d'une échelle en examinant sa validité discriminante et sa validité prédictive (Aebi, 2000). On devrait par exemple s'attendre à ce que le score moyen d'une échelle qui mesure les aptitudes musicales soit plus élevée dans un groupe de musiciens reconnus que dans un échantillon d'étudiants inscrits en médecine (validité discriminante, « *known group validity* »). On devrait également s'attendre à ce que les sujets qui obtiennent de très bons scores sur cette échelle, soient également ceux qui démontrent le plus de talent au cours d'un spectacle (validité prédictive ou « *criterion validity* »). On peut apprécier la validité de l'échelle de manque de contrôle de soi mise au point par Grasmick et ses collègues en examinant sa capacité de discriminer entre étudiants, délinquants avérés et joueurs compulsifs et sa capacité de prédire la fréquence des délits qu'ils ont commis, les sommes qu'ils ont perdues au jeu, les revenus qu'ils retirent de la délinquance, ou encore leur penchant à adopter d'autres conduites imprudentes (consommation d'alcool ou de marijuana).

1. Validité discriminante

Il serait normal qu'en matière de manque de contrôle de soi les joueurs compulsifs et les délinquants se démarquent d'un échantillon d'étudiants universitaires. En revanche, il est difficile d'anticiper les différences de contrôle de soi entre les joueurs compulsifs et les délinquants « sérieux ». L'hypothèse des conduites analogues pourrait nous inciter à supposer que le manque de contrôle de soi serait un trait de personnalité partagé également par les deux groupes. Cette hypothèse serait plausible si on suppose a priori

que les revenus criminels de la plupart des délinquants sont médiocres. Autrement dit, la délinquance des délinquants persistants serait une délinquance essentiellement « expressive », dominée par un « goût du risque » et un penchant impulsif que l'on retrouve « à l'état pur » chez les joueurs compulsifs.

Tableau 1 : Présentation des résultats obtenus à l'échelle de Grasmick et coll., (1993) selon les trois profils étudiés.

	Étudiants			Joueurs			Délinquants
	Moy. (écart-t.)	Étudiant Moy. (écart-t.)	Étudiante Moy. (écart-t.)	Moy. (écart-t.)	Joueur Moy. (écart-t.)	Joueuse Moy. (écart-t.)	Moy. (écart-t.)
Nombre de participants (N =)	173	52	121	89	59	30	264
Le manque de contrôle de soi	64,97 (13,91)	69,81 (13,97)	62,89 (13,41)	80,22 (16,85)	80,58 (14,30)	79,53 (21,25)	76,56 (15,93)
La préférence pour les tâches simples	10,81 (3,42)	10,83 (3,72)	10,80 (3,30)	13,19 (4,35)	13,36 (4,01)	12,87 (5,01)	11,23 (4,02)
L'intolérance à la frustration	11,46 (4,05)	11,35 (4,75)	11,50 (3,72)	12,97 (4,80)	12,93 (4,41)	13,03 (5,57)	10,98 (4,08)
Le goût du risque	10,77 (4,20)	13,04 (4,43)	9,80 (3,71)	13,33 (4,97)	13,24 (4,80)	13,50 (5,37)	13,29 (5,01)
L'égoïsme	9,40 (3,18)	10,40 (3,04)	8,97 (3,16)	12,02 (4,18)	12,58 (4,12)	10,93 (4,14)	12,22 (3,92)
L'impulsivité	10,12 (3,32)	10,96 (3,33)	9,75 (3,27)	15,07 (3,86)	14,81 (3,68)	15,57 (4,22)	13,28 (3,79)
La préférence pour les activités physiques	12,42 (3,98)	13,23 (4,25)	12,07 (3,83)	13,65 (4,49)	13,66 (3,85)	13,63 (5,62)	15,55 (4,01)
Alpha de Cronbach	,831	,802	,836	,820	,759	,877	,801

Nos résultats préliminaires indiquent que, comme prévu, les étudiants manifestent moins de manque de contrôle de soi (65 sur une échelle dont la valeur maximale est de 144) que les joueurs ($F=61$; $\eta^2=.44$) ou les délinquants ($F=61$; $\eta^2=.35$). Les joueurs excessifs manquent davantage de contrôle de soi (moyenne de 80) que les délinquants (moyenne 77), même si cette différence n'est pas particulièrement prononcée ($F=3.4$; $p=0,07$; $\eta^2=.10$).

En raison des différences de composition démographique des échantillons (sexe et âge), il est préférable d'en contrôler statistiquement leurs effets. On peut effectuer ces contrôles par analyse de variance ou encore par analyse de régression. Nous optons pour la deuxième stratégie. À âge et sexe tenus constants, le fait d'être un joueur excessif augmente de 28,5 points ($B\hat{\eta}=.64$; $p<.001$) le score des sujets à l'échelle de manque de contrôle de soi. L'appartenance au groupe des délinquants l'augmente en moyenne de 16,5 points ($B\hat{\eta}=.50$; $p<.001$). En fait, les joueurs compulsifs manifestent un manque de contrôle de soi deux fois prononcé que les délinquants. L'âge a aussi son importance: plus on est âgé, plus le contrôle de soi augmente. L'effet de majoration est de 0,6 point par année, ce qui implique que les sujets de l'étude qui ont dix ans de plus, diminuent de 6 points leur cote de manque de maîtrise de soi ($B\hat{\eta}=.43$; $p<.001$). Celui du sexe se

traduit par une majoration de 4,5 points additionnels en moyenne pour les hommes (Bêta=,12; $p<,05$).

Nous avons procédé au même examen pour chacune des composantes de l'échelle. Il se trouve que chacune d'entre elles, à une exception près – la préférence pour les activités physiques – discrimine les étudiants des joueurs, les délinquants des étudiants, et les joueurs des délinquants. En contrôlant pour les effets de l'âge (maturation) et du sexe, les joueurs compulsifs se montrent plus intolérants que les délinquants à la frustration (majoration de 3,4 points), plus impulsifs (2,7 points additionnels), plus enclins à préférer des tâches simples (2,7 points), plus enclins à prendre des risques (2,37 points) mais guère plus égocentriques (1,38 points). Ces majorations sont appréciables parce que les scores moyens à l'une ou l'autre de ces échelles varient de 12.5 (échelle d'égocentrisme) à 16 points (intolérance à la frustration). À l'inverse, à âge et sexe constants, les étudiants manifestent davantage de contrôle de soi que les joueurs ou les délinquants sur l'ensemble de ces échelles, y compris, bien entendu, celle qui mesure une préférence pour les activités mentales (plutôt que physiques).

2. Validité prédictive

On devrait s'attendre à ce que les sujets qui manifestent un plus grand manque de contrôle de soi commettent davantage de délits que les autres. Comme le manque de contrôle de soi varie en fonction de l'âge et du sexe, nous procédons à une analyse de corrélation partielle où ces deux facteurs sont tenus constants.

Tableau 2 : Manque de contrôle de soi et l'intensité de l'engagement dans la délinquance (analyse de corrélations partielles).

	Étudiants	Joueurs	Délinquants		
	Crime (N=173) Contrôle : Âge, sexe	Crime (N=89) Contrôle : Âge, sexe	Crime Lambda (N=174) Contrôle : Âge	Crime Lambda Prédateur (N=129) Contrôle : Âge	Crime Lambda marché (N=117) Contrôle : Âge
Le manque de contrôle de soi	,154*	,302**	,428**	,204*	,355**
La préférence pour les tâches simples	,089	,060	,039	,013	,047
L'intolérance à la frustration	,085	,258*	,272**	,040	,250**
La recherche du risque	,195**	,232*	,425**	,302**	,267**
L'insensibilité envers les autres	,022	,156	,264**	,078	,194*
L'impulsivité	,207**	,185*	,381**	,180	,369**
La préférence pour les activités physiques	-,026	,231*	,133	,097	,168

* = $p<,05$

** = $p<,01$

Les résultats que présentent le Tableau 2 indiquent que l'échelle de manque de contrôle de soi possède une excellente validité « prédictive » pour chacun des trois groupes de sujets. Mais l'échelle est manifestement moins performante pour prédire la délinquance des étudiants ($r=,15$) que celle des joueurs ou des délinquants ($r=,20$ à $,43$). En revanche elle prédit aussi bien la participation (ou l'engagement) dans la délinquance que le tempo, l'intensité ou la cadence de cet engagement. Elle prédit aussi bien la délinquance des

fraudeurs ou des voleurs que celle des trafiquants. Et en ce sens Gottfredson et Hirschi ont raison de souligner la « généralité » des effets attribuables à la configuration de traits de personnalité qui caractérisent le « manque de contrôle de soi ».

Il semble que ce soit surtout les composantes d'impulsivité, de seuil d'intolérance à la frustration et le goût du risque qui présentent la meilleure validité prédictive. On pourrait penser que la bonne performance de la sous-échelle de la recherche de risque soit surfaite et quelque peu tautologique. Mais, exception faite d'une des quatre questions qui composent cette échelle (voir Annexe), on ne trouve rien dans la formulation des items concernés qui requiert que le goût du risque requière la commission de délits. Les autres composantes de l'échelle de manque de contrôle de soi semblent moins performantes (particulièrement celle qui concerne la préférence pour les tâches simples). La composante « égocentrisme » permet de différencier les délinquants des joueurs ou des étudiants, mais n'est pas très utile pour identifier les délinquants plus actifs de ceux qui le sont moins (à une exception près – la délinquance de trafic des détenus au cours des 36 mois précédant leur incarcération).

Tableau 3 : Échelle de manque de contrôle de soi et comportements déviants analogues (corrélations partielles).

	Étudiants		Joueurs		Délinquants	
	Alcool (N=173) Contrôle: Âge, sexe	Marijuana (N=173) Contrôle: Âge, sexe	Alcool (N=87) Contrôle: Âge, sexe	Marijuana (N=87) Contrôle: Âge, sexe	Alcool (N=264) Contrôle: Âge	Marijuana (N=264) Contrôle: Âge
Le manque de contrôle de soi	,136	,168*	,094	,159	,121*	,174**
La préférence pour les tâches simples	,030	,046	,115	,000	,063	,061
L'intolérance à la frustration	-,012	,047	,022	,252*	,104	,107
La recherche du risque	,095	,151*	,025	,190	,099	,189**
L'insensibilité envers les autres	,050	,116	,084	,121	,067	,151*
L'impulsivité	,220**	,199**	,150	,055	,072	,124*
La préférence pour les activités physiques	,136	,073	,019	,058	,032	-,011

* = $p < ,05$

** = $p < ,01$

Plusieurs travaux montrent que le manque de contrôle de soi prédit aussi bien l'engagement dans la délinquance que d'autres conduites déviantes ou imprudentes comme la consommation de tabac, la consommation d'alcool, le goût pour les jeux de hasard ou d'argent et ainsi de suite (Arneklev et coll., 1993; Wood et coll., 1993; Tremblay et coll., 1995). Comme l'indique le Tableau 3 c'est également le cas chez les étudiants où l'ordre de grandeur des corrélations partielles entre le manque de contrôle de soi et le penchant à commettre des délits, consommer de l'alcool ou à fumer de la marijuana est tout à fait comparable : $r = ,15$ (Tableau 2) dans le premier cas, $r = ,14$ et $r = ,17$ (Tableau 3) dans les deux autres cas. La situation est moins évidente pour les joueurs où le manque de contrôle de soi est davantage associé à la commission de délits ($r = ,30$; Tableau 2) qu'à leur consommation d'alcool ou de marijuana ($r = ,09$ et $r = ,16$ respectivement) ou pour les délinquants où le manque de contrôle soi est davantage

associé à la fréquence des délits qu'ils commettent ($r=,35$ pour les délits de trafic) qu'à la fréquence de leur consommation d'alcool ($r=,12$) ou de marijuana ($r=,17$).

3. Ambiguïté et limites de l'échelle du manque de contrôle de soi.

La grande surprise (cf. Tableau 4) est que l'échelle de manque de contrôle de soi prédit très mal l'ampleur des sommes perdues par les joueurs compulsifs alors qu'elle prédit très bien la capacité des délinquants de réussir dans leurs activités criminelles (leurs revenus criminels).

Les pertes rapportées par les joueurs au cours des 36 mois qui ont précédé le début de leur abstinence et leur entrée en traitement correspondent adéquatement à leur score à l'indice de jeu excessif de Ferris et Wynne (2001) : à âge et sexe tenus constants, l'indice prédit à la fois leurs pertes absolues ($r=,46$; $p<,001$) ou leurs pertes relatives ($r=,40$; $p<,001$). Or l'échelle de manque de contrôle de soi ne prédit que très modestement l'ampleur des revers encaissés au jeu ($r=,13$). Et lorsqu'on tient compte de leurs revenus totaux - perdre \$10,000 au jeu est un coup dur à encaisser, mais il l'est encore davantage si le revenu dont on dispose est de \$20,000 plutôt que de \$200,000 - la corrélation disparaît ($r=-,07$) et la direction de l'effet présumé de causalité semble incongrue. Ce qui est vrai de l'ensemble des items de l'échelle de Grasmick l'est également de chacune de ses six composantes. Aucune d'entre elles, sauf peut-être la composante d'égoïsme, ne discrimine pas l'ampleur des revers essuyés par les joueurs. En outre, l'échelle de manque de contrôle soi prédit mal et dans la mauvaise direction le score à l'indice de jeu excessif de Ferris et Wynne ($r= -0,13$, n.s.).

Tableau 4 : Manque de contrôle de soi, pertes aux jeux (valeurs logarithmiques) et revenus criminels (valeurs logarithmiques) : analyse de corrélations partielles.

	Joueurs			Délinquants
	Pertes Jeux (N=83) Contrôle: Âge, sexe	Pertes relatives (N=83) Contrôle: Âge, sexe	ICJE (N=89) Contrôle: Âge, sexe	Revenu Criminel (N=176) Contrôle: Âge
Le manque de contrôle de soi	,126	-,071	-,134	,274**
La préférence pour les tâches simples	-,022	-,027	-,095	-,003
L'intolérance à la frustration	,165	-,105	-,039	,206*
La recherche du risque	,168	-,073	-,195	,290**
L'insensibilité envers les autres	-,042	,118	,059	,182*
L'impulsivité	,038	-,083	-,100	,238**
La préférence pour les activités physiques	,036	-,095	-,116	,059

* = $p<,05$

** = $p<,01$

Alors que l'échelle de manque de contrôle de soi prédit adéquatement le penchant des joueurs à commettre des délits ($r=,30$, $p<,001$), rien n'indique que cette prédisposition

individuelle soit également à l'origine de leur compulsions au jeu. Il est sans doute vrai que l'ampleur de leurs pertes les incitent à majorer la fréquence des délits qu'ils commettent ($r=.24$; $p=.03$ où l'âge et le sexe sont tenus constants). Selon Gottfredson et Hirschi ces comportements associés exprimeraient une même prédisposition individuelle (le manque de contrôle de soi). Si c'était le cas, la corrélation serait fallacieuse et disparaîtrait lorsque cette prédisposition serait tenue constante. Mais cette hypothèse ne tient pas la route dans cette étude. Lorsque le degré de manque de contrôle de soi est tenu constant, la corrélation entre la fréquence des délits commis et l'ampleur des pertes essuyées ne disparaît pas ($r=.21$; $p=0,06$).

Si les différences individuelles en matière de contrôle de soi ne prédisent pas le comportement des joueurs excessifs (leurs pertes au jeu), elles ne prédisent pas dans la direction attendue les performances des délinquants. Selon Gottfredson et Hirschi (1990), un défaut de caractère (l'inaptitude à se contrôler) expliquerait les avantages médiocres que les délinquants retirent de leurs activités criminelles. Mais comment expliquer que le présentisme (ou l'impulsivité), l'égoïsme, le goût des sensations fortes, ou l'intolérance à la frustration soient autant d'atouts pour la réussite dans le crime? D'une part les délinquants qui ont commis des délits potentiellement lucratifs au cours des 36 mois ($N=175$) qui avaient précédé leur incarcération manifestent un manque de contrôle soi plus élevé ($\eta^2=.27$, $p<.001$) que ceux qui n'en avaient pas commis ($N= 89$). Et parmi ceux qui ont commis des crimes potentiellement lucratifs, les plus performants ne sont pas ceux qui maîtrisent leurs désirs mais ceux qui, au contraire, leur lâchent la bride. Ce résultat n'est pas nouveau. Morselli et Tremblay (2004), qui s'étaient limités au sous-ensemble des délinquants de l'échantillon qui disposaient d'au moins deux relations de co-délinquance dans leur entourage et qui avaient participé à des activités illégales potentiellement lucratives ($N=156$), en avaient déjà fait état mais ne s'attardaient pas à expliquer cette incongruité. Dans un article subséquent, ils remettent en question la validité même des termes utilisés pour désigner les composantes de l'échelle de Grasmick et de ses collègues et proposent les reformulations suivantes: esprit de décision plutôt qu'impulsivité; individualisme plutôt qu'égoïsme, esprit d'entrepreneuriat plutôt que goût du risque, orientation vers l'action plutôt que préférences pour les activités physiques, rancunier et sans pitié plutôt qu'intolérance à la frustration (Morselli, Tremblay et McCarthy, 2006 :36).

CONCLUSION

Les échecs que rencontre une théorie sont au moins aussi instructifs que ses réussites. Au chapitre des réussites, on doit noter que l'échelle de manque de contrôle que Grasmick et ses collègues (1993) ont dérivé des travaux de Gottfredson et Hirschi (1990) présente une validité discriminante tout à fait appréciable, même si Pratt et Cullen (2000) ne s'y attardent pas. La grande majorité des enquêtes recensées dans cette méta-analyse répugnent, curieusement, à présenter leurs données, notamment les cotes de manque de contrôle de soi de leurs sujets. Il est donc rassurant de montrer que les non-délinquants manifestent davantage de « contrôle de soi » que les délinquants sur cette échelle. Mais à la lumière de nos résultats, il serait instructif qu'on procède dorénavant à des enquêtes

ciblées auprès de sujets qui participent à des activités conventionnelles à haut risque (les sportifs, les hommes d'affaire, les artistes ou les écrivains, et ainsi de suite).

On doit également porter au crédit de l'échelle de Grasmick sa capacité de déceler un manque de contrôle de soi beaucoup plus marqué chez les joueurs compulsifs (de vidéo-poker) que chez les délinquants. Mais ce résultat n'est pas tout à fait conforme à la théorie du manque de contrôle de soi. Celle-ci stipule que les mêmes traits de personnalité prédisposent à une variété de conduites « analogues ». Il est sans doute vrai qu'à petite dose, toutes ces conduites « imprudentes » (consommation de drogues, paris, excès de vitesse, petits délits, tabagisme, absentéisme au travail) sont « analogues ». Comme le disait Hegel, la nuit toutes les vaches sont grises. Mais lorsque chacun de ces penchants s'actualisent en passions flamboyantes qui consomment les trajectoires de vie de ceux qui les embrassent, et c'est sûrement le cas des délinquants et des joueurs interviewés dans cet article, tous ces comportements « analogues » cessent de l'être, bifurquent de direction et suivent des orbites divergentes.

C'est d'ailleurs ce que suggère un examen détaillé de la valeur prédictive de l'échelle de Grasmick. Dans le cas des joueurs compulsifs la configuration des traits de personnalité inclus dans cette échelle ne semble guère éclairante pour expliquer l'ampleur de leurs revers de fortune (la proportion de leurs revenus qu'ils consacrent à leur « vice » ou leur « addiction »). Autrement dit, l'échelle de Grasmick permet d'identifier les individus qui sont prédisposés à succomber au jeu compulsif mais elle ne permet pas d'anticiper, même grossièrement, l'ordre de grandeur des sommes qu'ils y engloutiront. Il est possible que les caractéristiques « irrationnelles » de ce comportement suicidaire ou autodestructeur échappent à une théorie de la rationalité limitée des comportements déviants telle qu'elle a été formulée par Wilson et Herrnstein (1985) ou, par la suite, par Gottfredson et Hirschi (1990). Notre diagnostic est provisoire et assujetti aux réserves d'usages. Il l'est d'autant plus qu'il s'agit d'une étude exploratoire où, même si l'âge, le sexe et le revenu des joueurs interrogés ont été pris en considération, d'autres facteurs ne l'ont pas été (leur isolement social, leur désespoir, les opportunités d'endettement dont ils disposaient – un facteur important bien souligné Wegrzycka, 2007 ou la richesse de leur capital social en matière de délinquance).

Dans cette étude, comme dans bien d'autres études (recensées notamment par Pratt et Cullen, 2000), les différences individuelles de contrôle de soi expliquent adéquatement la fréquence des délits commis. Aucune de ces études, cependant, ne s'est attardée à la performance de ceux qui les commettent, c'est-à-dire aux avantages tangibles que procurent les activités criminelles à ceux qui choisissent de s'y engager avec entrain. En adoptant la prémisse selon laquelle le comportement délinquant serait intrinsèquement inadapté – une inaptitude à retirer des revenus appréciables de leurs délits - Gottfredson et Hirschi ont écarté du revers de la main l'hypothèse selon laquelle les mécanismes de sélection inhérents au recrutement des délinquants pourraient favoriser les individus dont les traits de personnalité seraient les mieux adaptés à l'environnement hostile, imprévisible et risqué de la *mala vita*. Cette hypothèse « darwinienne » expliquerait la corrélation positive entre l'aptitude des délinquants à retirer des avantages appréciables de leurs délits et leur « manque de contrôle de soi ». Dans un environnement qui ne

présente pas ces caractéristiques, - qu'il s'agisse d'activités de loisir, d'activités scolaires ou d'emplois conventionnels-, de telles prédispositions compliqueraient les chances d'adaptation. D'autres hypothèses mériteraient d'être scrutées en détail. Il est possible par exemple qu'un « excès » dans le manque de contrôle de soi nuise à une trajectoire criminelle viable (un effet de seuil en quelque sorte). Ou que les pertes englouties dans le jeu ne mesure pas seulement une prédisposition (le manque de contrôle de soi) mais une détresse et le désir de fuir ou de se soustraire à un environnement aversif (Agnew, 1992). Ou encore qu'un conformisme social marqué, combiné à un manque de contrôle de soi, oriente son actualisation vers des comportements compulsifs inadaptés mais socialement acceptables (anorexie, surconsommation, jeu compulsif) plutôt que vers des comportements adaptés mais socialement réprimés (Cullen, 1986). Trois perspectives différentes, mais qui toutes prédisent qu'on ne devrait pas s'attendre à ce que les activités de délinquance des joueurs compulsifs aient une finalité instrumentale appréciable (financer le jeu compulsif par exemple). Cette proposition n'est pas symétrique. Aucune n'exclut la possibilité que les délinquants, et particulièrement les délinquants qui poursuivent une carrière criminelle viable, soient particulièrement enclins à flamber leurs revenus dans une vie festive – notamment celle qui consiste à jouer leur argent - une finalité hédoniste ou ludique (Cusson, 2005).

RÉFÉRENCES

- Aebi, M. F. (2000). *Comment mesurer la délinquance?* Armand Colin, Paris.
- Agnew, R. (1992). Foundation for a general strain theory of crime and delinquency. *Criminology*, 30: 47-87.
- Arneklev, B. J., H. G. Grasmick, C. R. Tittle et R. J. Bursik (1993). Low Self-Control and Imprudent Behavior. *Journal of Quantitative Criminology*, 9, 3: 225-247.
- Arneklev, B. J., H. G. Grasmick et R. J. Bursik (1999). Evaluating the Dimensionality and Invariance of Low Self-Control. *Journal of Quantitative Criminology*, 15, 3: 307-331.
- Charest, M. (2004). Peut-on se fier aux délinquants pour estimer leurs gains criminels. *Criminologie*, 37, 2: 63-87.
- Charest, M. (2007) Classe sociale et réussite criminelle. Thèse de doctorat, École de criminologie, Université de Montréal.
- Cox, J. C., Enns, W. M. et V. Michaud (2004). Comparisons Between the South Oaks Gambling Screen and a DSM-IV-Based Interview in a Community Survey of Problem Gambling. *Canadian Journal of Psychiatry*, 49, 4: 258-264.
- Cullen, F., (1986). *Rethinking crime and deviance theory*. Totowa, NJ: Rowman et Allanheld.
- Cusson, M. (2005). *La délinquance, une vie choisie*. Hurtubise, Montréal.
- Evans, T. D., F. T. Cullen, V. S. Burton, R. G. Dunaway et M. L. Benson (1997). The Social Consequences of Self-Control : Testing the General Theory of Crime. *Criminology*, 35, 3: 475-503.
- Ferris, J. et H. Wynne (2001). *The Canadian Problem Gambling Index : final report*. Ottawa (ON): Canadian Centre on Substance Abuse.
- Freedman, D., A. Thornton, D. Camburn, D. Alwin, et L. Young-Demarco (1988). The LifeHistory Calendar: A Technique for Collecting Retrospective Data. *Sociological Methodology*, 18: 37-68.
- Gottfredson, M et T. Hirschi (1990). *A General Theory of Crime*. Palo Alto : Stanford University Press.
- Grasmick, H. G., C. R. Tittle, R. J. Bursik et B. J. Arneklev (1993). Testing the Core Empirical Implications of Gottfredson and Hirschi's General Theory of Crime. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 30: 1, 5-29.
- Hirschi, T. (1969). *Causes of delinquency*. Berkeley, Ca : University of California Press.
- Ladouceur, R. (2004). Gambling: The Hidden Addiction. *The Canadian Journal of Psychiatry*, 49, 8: 501-503.
- Longshore D. R., S. R. Turner et J. A. Stein (1996). Self-Control in a Criminal sample: An Examination of Construct Validity. *Criminology*, 34, 2: 209-228.

- Longshore D. R., J. A. Stein et S. R. Turner (1998). Reliability and Validity of a Self-Control Measure : Rejoinder. *Criminology*, 36, 1: 175-182.
- Morselli, C. et P. Tremblay (2004). Délinquance, performance et capital social. *Criminologie*, 42, 31: 773-804.
- Morselli, C., Tremblay, P. & McCarthy, B. (2006). Mentors and Criminal Achievement. *Criminology*, 44, 1: 17-43.
- Piquero A. R. et A. B. Rosay (1998). The Reliability and Validity of Grasmick's et al. Self-Control Scale : A Comment on Longshore et al. *Criminology*, 36, 1: 157-173.
- Pratt, T. C. et F. T. Cullen (2000). The Empirical Status of Gottfredson and Hirschi's General Theory of Crime : A Meta-Analysis. *Criminology*, 38, 3: 931-964.
- Shaffer, H. J. et M. N. Hall (2001). Updating and Refining Prevalence Estimates of Disordered Gambling Behaviour in the United States and Canada. *Canadian Journal of Public Health*, 92, 3: 168-172.
- Tremblay, P. et C. Morselli (2000). Patterns in Criminal Achievement. *Criminology*, 38, 2: 633-660.
- Tremblay, R. E., B. Boulerice, L. Arseneault et M. Junger (1995). Does low self-control during childhood explain the association between delinquency and accidents in early adolescence? *Criminal Behavior and Mental Health*, 5: 439-451.
- Vazsonyi, A. T. et J. M. Crosswhite (2004). A Test of Gottfredson et Hirschi's General Theory of Crime in African American Adolescent. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 41, 4: 407-432.
- Vazsonyi, A. T., L. E. Pickering, L. M. Belliston, D. Hessing et M. Junger (2001). Routine Activities and Deviant Behaviors : American, Dutch, Hungarian and Swiss Youth. *Journal of Quantitative Criminology*, 18, 4: 397-422.
- Wegrzycka, B. (2007) Le prix d'une passion : la carrière du joueur compulsif. *Criminologie*, 40, 1: 31-58.
- Wilson , J. Q. et R. J. Herrnstein (1985). *Crime and Human Nature*. New-York: Simon and Schuster.
- Wood, P. B., B. Pfefferbaum et B. Arneklev (1993). Risk-Taking and Self-Control : Social Psychological Correlates of Delinquency. *Journal of Crime and Justice*, 16, 1: 111-130.

Annexe 1

L'échelle du manque de contrôle de soi :
traduction de l'échelle de Grasmisk et coll., (1993)

Voici l'ordre dans lequel les 24 questions de l'échelle de FCS ont été posées aux trois groupes de sujets. Les abréviations renvoient aux 6 dimensions de l'échelle (st = préférence pour les tâches simple; temp = intolérance à la frustration; rs = le goût du risque; sc = égocentrisme (self-centeredness); imp = impulsivité; pa = préférence pour les activités physiques).

Tout à fait en accord	En accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	En désaccord	Tout à fait en désaccord
6	5	4	3	2	1

- Quand les choses se compliquent, j'ai tendance à abandonner. (st 2).....	
- Quand je suis vraiment en colère, les autres personnes sont mieux de se tenir loin de moi. (temp 3).....	
- Dans la vie, les choses qui sont les plus faciles à faire sont celles qui m'apportent le plus de plaisir. (st 3).....	
- Quelques fois, je prends des risques juste pour le plaisir. (rs 2).....	
- Quand je me mets en colère contre une personne, j'ai plus envie de lui faire du mal que de lui expliquer pourquoi je suis en colère. (temp 2).....	
- Quand j'ai un sérieux désaccord avec quelqu'un, c'est habituellement difficile pour moi d'en parler sans m'énerver. (temp 4).....	
- Je ne sympathise pas vraiment avec les autres personnes quand ils ont des problèmes. (sc 2).....	
- Je me sens davantage concerné par ce qui peut m'arriver à court terme qu'à plus long terme. (imp4).....	
- Si les choses que je fais dérangent les gens, c'est leur problème, pas le mien. (sc 3).....	
- Si j'avais le choix, je ferais toujours quelque chose de physique plutôt que quelque chose de mental. (pa 1).....	
- J'essaie d'obtenir les choses que je veux même si je sais que cela cause des problèmes aux autres personnes. (sc 4).....	
- J'essaie de faire attention à moi en premier, même si cela peut nuire aux autres. (sc 1).....	
- Quelques fois je trouve excitant de faire des choses qui pourraient me mettre dans le trouble. (rs 3).....	
- Je fais souvent des choses qui m'apportent un plaisir immédiat même si ça peut me nuire dans l'avenir (imp3).....	
- Je semble avoir plus d'énergie et un besoin plus grand pour des activités que les autres gens de mon âge. (pa 4).....	
- J'agis souvent sous l'impulsion du moment. (imp 1).....	
- Je perds patience plutôt facilement. (temp 1).....	
- De temps en temps, j'aime bien me tester en faisant des choses un peu risquées. (rs 1).....	
- J'aime mieux sortir et faire des activités que de lire ou réfléchir. (pa 3).....	
- Habituellement, j'essaie d'éviter les choses sachant qu'elles seront difficiles. (st 1).....	
- Je n'investis pas vraiment de temps et d'effort pour préparer l'avenir. (imp 2).....	
- Je déteste vraiment les tâches difficiles qui me demandent un maximum d'effort. (st 4).....	
- Je me sens presque toujours mieux quand je suis en train de bouger que lorsque je suis assis en train de penser. (pa 2).....	
- Les sensations fortes et l'aventure sont plus importantes pour moi que la sécurité. (rs 4).....	

Chapitre 5. La dynamique des séquences de rechute dans deux trajectoires de déviance : joueurs compulsifs et délinquants.

F.Ouellet et P. Tremblay

Gottfredson et Hirschi (1990) soutiennent qu'un certain nombre de traits de personnalité prédisposaient à une variété de comportements « analogues » : délinquance, toxicomanie, participation à des jeux de hasard et d'argent, tabagisme, propension aux accidents d'automobile. La théorie qu'ils proposent est sans doute une théorie de la personnalité des délinquants, mais ce n'est pas une théorie de la « personnalité criminelle » : délinquants et non-délinquants peuvent partager les mêmes traits de personnalité et les manifestations comportementales de ces traits de personnalité peuvent être, tout dépendant des circonstances et des opportunités, une trajectoire de toxicomanie ou une trajectoire de jeu compulsif ou une trajectoire de délinquance ou encore une combinaison quelconque de ces comportements. Les travaux de Vitaro et al. (2004) qui se basent sur une recherche développementale consacrés à 1116 garçons rencontrés successivement à 12 ans, 16 ans et 23 ans soulignent la pertinence de cette perspective théorique. Grasmick, Tittle, Bursik et Arneklev (1993) ont mis au point une échelle de manque de contrôle qui mesure les six composantes identifiées par Gottfredson et Hirschi : l'impulsivité (par exemple « J'agis souvent sous l'impulsion du moment »), la préférence pour les tâches simples ou faciles (par exemple « Je me sens davantage concerné par ce qui peut m'arriver à court terme qu'à plus long terme ») le goût du risque (par exemple « Quelques fois, je prends des risques juste pour le plaisir »), le goût de l'action (« Je me sens presque toujours mieux quand je suis en train de bouger que lorsque je suis assis en train de penser », l'égoïsme (par exemple « Si les choses que je fais dérangent les gens, c'est leur problème, pas le mien »), et l'intolérance à la frustration (par exemple « Quand j'ai un sérieux désaccord avec quelqu'un, c'est habituellement difficile pour moi d'en parler sans m'énerver »). Ouellet et Tremblay (2008) indiquent qu'en effet joueurs excessifs et délinquants manifestent, à âge et sexe tenus constants, un contrôle de soi beaucoup plus faible qu'un échantillon d'étudiants universitaires. Deuxième raison de comparer les trajectoires de vie des joueurs excessifs et des délinquants: il est généralement admis que bon nombre de joueurs compulsifs connaissent des épisodes de délinquance (Fulcher, 1979; l'*American Psychiatric Association*, 1980; Cluster, 1984, 1985; Taber, 1988; Rosenthal, 1989; Lesieur et Blume, 1991; Blaszczyński, 1994; Doley, 2000; Wellford, 2001; Wegrzycka, 2007) et que bon nombre de délinquants flambent l'argent que leur procurent leurs délits (Cusson, 2005 ; West et Farrington, 1977 : 50, 181 ; Brochu, 1995 ; Shover, 1996, 93).

Les recherches développementales s'intéressent généralement au début (le point d'origine, T_0 dans la Figure 1), à la fin (T_n) et à la durée d'une trajectoire déviante. Pendant la durée de la trajectoire de déviance, la fréquence de base du comportement est considérée comme une constante. Les recherches développementales adoptent une période d'analyse généralement longue (15 à 30 ans ou plus) et s'intéressent aux facteurs individuels (traits de personnalité, milieu familial, bagage génétique) qui influencent l'entrée et la durée de la trajectoire de déviance. On trouve peu d'études qui se soient intéressées spécifiquement aux trajectoires de réhabilitation elles-mêmes, à leur dynamique. C'est-à-dire à la manière dont les ex-déviants se sont réinsérés socialement ou psychologiquement suite à la cessation de leur trajectoire de déviance.

Figure 1 : Schéma d'une trajectoire individuelle de déviance

Déviance	To.....Ti	Tj...Tk	Tm.....Tn
Abstinence	XXXXXXXXXXXX	XXXXX	XXXXXX
Prise en charge	000		00

Les analyses de changement s'intéressent aux évènements qui se produisent durant la trajectoire de déviance, notamment aux épisodes d'abstinence (les séquences Ti à Tj, et Tk à Tm), aux épisodes de rechutes (les séquences Tj à Tk). Chaque point de la ligne pointillée des épisodes de déviance et chaque x de la ligne hachurée des épisodes d'abstinence représentent un intervalle temporel donné (une période d'un mois ou de trois par exemple). Le deuxième intérêt d'une analyse de calendrier, qui s'intéresse aux changements ponctuels de comportement, est d'évaluer les effets à court terme de la prise en charge des sujets au cours de leur déviance. Il arrive que les épisodes d'abstinence fasse suite à une prise en charge volontaire (le sujet entre en thérapie ou en cure) ou involontaire (détention ou hospitalisation). Il arrive aussi que les sujets choisissent de cesser par eux-mêmes leurs conduites déviantes soit à la suite d'une épreuve, d'une prise de conscience ou de la maturation. Dans le schéma ci-dessus le premier épisode d'abstinence a été induit ou facilité par une prise en charge externe, dans le deuxième épisode ce n'est pas le cas. On notera aussi que dans le premier épisode d'abstinence la prise en charge a eu lieu à la fin du premier épisode déviance, alors que la prise en charge qui met fin à la trajectoire de déviance, en revanche, s'est produite après un certain nombre de mois d'abstinence.

Les travaux de Charest (2009) indiquent que les délinquants connaissent plusieurs épisodes d'abstention ou de conformité au cours de leur trajectoire criminelle (voir aussi Horney et al. 1995; Uggen, 2003). De manière analogue Ouellet (2009, soumis pour publication) indiquent également que les joueurs excessifs ne le sont pas « constamment » mais connaissent des épisodes d'abstinence. Un épisode d'abstinence désignait toute séquence de mois durant laquelle le joueur s'abstenait volontairement de jouer pour de l'argent, ne rapportait aucune perte (aucun gain non plus), et n'avait pas été empêché de jouer (par voie d'hospitalisation ou d'incarcération). L'étude de Ouellet (2009), qui se base sur le parcours de 100 joueurs excessifs, analyse les facteurs circonstanciels qui dictent l'intensité de l'engagement aux jeux durant les mois d'activité mais aussi ceux qui expliquent pourquoi les joueurs cessent de jouer durant certaines périodes. La méthodologie utilisée (analyses multi-niveaux) permet de départager l'impact des facteurs dynamiques (qui changent de mois en mois) de celui des facteurs « statiques » qui demeurent constants tout au long de la période d'analyse (les caractéristiques des joueurs). Cette même méthodologie a été utilisée, avec des variantes, pour analyser les trajectoires criminelles adultes (Horney et al. 1995; Griffin et Armstrong, 2003; Uggen, 2003) mais pas pour analyser les trajectoires des joueurs compulsifs.

Cette recherche ne se limite pas aux changements de régulation sociale qui ponctuent les carrières des joueurs (revenus légitimes ou perte d'emploi, mois de cohabitation maritale, entrée en thérapie ou abandon de traitement) mais également aux changements qui

modulent leur insertion dans une trajectoire de déviance (emprunts usuraires, épisodes de délinquance et dépenses alcool et drogues illicites). L'étude de Ouellet (présentée dans le chapitre 3) posait la question suivante : qu'elles sont les circonstances qui influencent les épisodes d'abstinence chez les joueurs compulsifs? Le premier facteur, attendu mais réconfortant tout de même, est que les mois en thérapie favorisent l'abstinence soit parce que la décision de s'abstenir précède la décision d'entrer en thérapie, soit parce qu'elle la suit (les joueurs sont persuadés d'en venir à l'abstinence); le deuxième facteur indiquait que plus les joueurs sont instruits, plus ils seront enclins à connaître des épisodes d'abstinence, qu'ils entrent ou non en thérapie; le troisième facteur est que les mois où les joueurs choisissent de recourir aux prêteurs usuraires, où leurs revenus criminels augmentent ou ils augmentent leur consommation d'alcool et de drogues, sont également les mois où leurs chances de s'abstenir diminuent de manière appréciable, qu'ils soient en thérapie ou non. Cette dynamique de l'abstinence est commune à tous les joueurs, de sexe masculin ou de sexe féminin, que leurs revenus légitimes augmentent ou diminuent, quelque soient, par ailleurs, leurs traits de personnalité (impulsivité) ou leur score à l'Indice canadien du jeu excessif.

Le chapitre 3 s'est également intéressée aux fluctuations des pertes relatives des joueurs ou de leur endettement relatif. Leur endettement relatif mensuel a été évaluée en examinant sur une base mensuelle le ratio de leurs pertes au jeu sur leurs revenus légitimes (revenus d'emploi ou autres revenus licites – assistance sociale, assurance chômage etc.). Les résultats des analyses indiquent que : a) plus leurs revenus légitimes mensuelles sont élevés, moins leurs pertes relatives sont élevées (les joueurs les plus aisés peuvent poursuivre leurs trajectoires compulsives pendant plus longtemps; b) les revenus que les joueurs retirent de leurs activités délinquantes n'ont pas pour effet de balancer ou de diminuer leur endettement relatif puisque celui-ci augmente durant leurs épisodes de délinquance : ces épisodes, pour les joueurs qui ont accès à des opportunités criminelles (ce n'est pas le cas de la majorité des joueurs), ont plutôt pour fonction de leur permettre de poursuivre leur passion, malgré un endettement de plus en plus lourd; c) les mois où les joueurs sont en thérapie sont également les mois où leurs chances de s'abstenir de jouer sont les plus fortes, de sorte que leur endettement relatif durant les mois en thérapie chute de manière appréciable. Cette dynamique d'endettement relatif est commune à tous les joueurs, quelque soit leur sexe, leur niveau d'instruction, leur penchant à l'impulsivité, les aléas de la cohabitation maritale, la présence ou l'absence de prêteurs usuraires, l'argent qui dépensent en intoxicant ou leur score à l'Indice canadien du jeu excessif.

La présente étude porte sur les épisodes de rechute. On entend ici par rechute toute reprise du jeu compulsif après une séquence d'abstinence. Bon nombre de joueurs ne s'étaient pas abstenus durant les 36 mois de la période d'anamnèse. Il en résulte qu'ils ne pouvaient pas « rechuter ». Elle compare en outre la dynamique des rechutes des joueurs compulsifs à la dynamique des séquences de rechute qui caractérisent les trajectoires de délinquants. Finalement cette étude s'intéresse aux effets « indirects » des caractéristiques des joueurs et des délinquants (considérées comme invariantes tout au long de la période des 36 mois) sur les facteurs dynamiques qui influencent les changements de comportement des sujets. L'intérêt d'analyser ces effets indirects est

d'établir une passerelle entre les facteurs qui ont des effets à long terme (par exemple l'effet de la précocité des penchants déviants sur la durée de la trajectoire de déviance) et les facteurs qui modulent les comportements déviants à court terme (les effets de la thérapie sur les pertes mensuelles au jeu ou l'abstinence).

DONNÉES ET STRATÉGIE D'ANALYSE

Les entretiens réalisés auprès des deux échantillons avaient pour but de faire l'examen rétrospectif des 36 mois qui ont précédé leur incarcération actuelle ou leur « entrée en thérapie ». Le questionnaire utilisé dans un cas comme dans l'autre s'apparente énormément et possède un important volet destiné à recueillir des renseignements de manière chronologique sous différentes thématiques. Cette méthode des calendriers ou « *life history calendar* », peut non seulement améliorer la qualité des données rétrospectives; notamment par la synchronisation des événements, mais aussi elle permet de rendre compte de la séquence des événements et de ces changements susceptibles de survenir (pour davantage de précisions sur la technique des calendriers, voir Freedman *et al.*, 1988).

Le premier échantillon est composé de délinquants âgés en moyenne de 36 ans qui ont été interviewés entre 2002 et 2004 dans cinq prisons fédérales situées dans la région de Montréal (pour une présentation détaillée de cette enquête voir Morselli et Tremblay, 2004 ; Charest, 2008). Le deuxième échantillon provient d'entretiens réalisés auprès de joueurs excessifs recrutés dans différentes ressources thérapeutiques de la région de Montréal sur une période de trois ans (2006-2008).

Caractéristiques des deux échantillons

Les deux échantillons de sujets diffèrent sous plusieurs aspects : le premier échantillon est mixte (64% hommes, 36% femmes), le deuxième ne l'est pas (seulement des délinquants); il est également plus âgé : l'âge moyen des joueurs est de 46 ans, celui des détenus est de 33 ans. Les joueurs sont nettement plus instruits que les délinquants : 76 % des joueurs qui, ayant connu des épisodes de conformité, avaient complété leur secondaire; cette proportion chute à 18% dans l'échantillon des délinquants. Il était pertinent d'analyser les effets de l'instruction sur les rechutes des joueurs en raffinant la mesure d'instruction puisqu'une proportion appréciable d'entre eux avaient complété leur cegep ou avaient entamé des études universitaires. Le niveau d'instruction moyen des joueurs est celui d'un diplôme d'études professionnelles, mais près du tiers d'entre eux avaient complété leurs études collégiales. L'âge des premiers délits est de 15 ans pour les délinquants (près du tiers ont début leur délinquance avant 15 ans). L'âge moyen des premiers délits pour les joueurs interrogés dans cette étude est de 32 ans et seul cinq d'entre eux les ont commis avant 15 ans.

La proportion de consommateurs de drogues dures (autres que marijuana) est de 57% chez les délinquants; elle chute à 22% pour les joueurs; la proportion de consommateurs

quotidiens d'alcool est de 26% pour les délinquants, et de 12% pour les joueurs (les joueurs sont plus âgés, et la consommation diminue avec l'âge).

Tableau 1 : Statistiques descriptives des variables caractéristiques des joueurs et les délinquants dans les deux échantillons

Variables	JOUEURS EXCESSIFS N=100		DÉLINQUANTS N=172	
	Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type
Sexe (0=femme; 1=homme)	64%	-	100%	-
Age (au début de la période fenêtre)	46.38	10,53	32.74	8,49
Niveau de scolarité (pour les détails voir note de bas de page)	76% (2,71)	- (1,39)	18% -	- -
Échelle du manque de contrôle de soi (échelle de Grasmick et al. 1993)	81,62	17,14	79.70	15,24
Indice canadien du jeu excessif (ICJE; somme des 9 items)	17,41	4,88	-	-
Âge au premier crime (précocité)	32.24	14.56	15.36	7.66
Abus d'alcool (%) (0=non; 1=oui)	12%	-	26%	-
Utilisation de drogues dures (%) (0=non; 1=oui)	22%	-	57%	-
Réseau criminel (nombre de partenaires dans le réseau criminel)	-	-	10.07	9.88

Contrairement aux délinquants, aucun des joueurs interrogés ne disposent d'un réseau de partenaires dans leurs activités criminelles: 73% des joueurs n'ont pas commis de délits au cours de la période fenêtre et 16% ont toujours commis leurs délits en solitaire. Seulement 12% des joueurs ont commis des délits avec d'autres délinquants. Il est pertinent d'examiner l'effet de la taille du réseau criminel sur les rechutes des délinquants mais pas pour les joueurs.

On utilise le terme de rechute pour désigner la décision des joueurs compulsifs qui se sont abstenus de jouer de recommencer à jouer et la décision des délinquants qui s'étaient abstenus de participer à nouveau à des activités illicites après une période d'abstinence volontaire (ils n'étaient pas en prison). La moitié des joueurs compulsifs ne s'étaient pas « abstenus » durant la période d'observation. C'est également le cas du tiers des délinquants interrogés. Comme ils ne s'étaient pas abstenus, ils ne pouvaient pas « rechuter ». Ces rechutes déclarées peuvent être considérés comme des « récidives », mais il est important de souligner qu'elles ne signifient pas nécessairement que les rechutes aient été détectées par les policiers (arrestation) ou que les mois de rechutes correspondent aux mois d'arrestation ou de condamnation (la rechute peut se produire plusieurs mois avant que le délinquant ne soit arrêté ou condamné). Dans l'échantillon des joueurs compulsifs, aucun d'entre eux n'a fait de la prison pour les délits qu'ils ont commis durant la période d'anamnèse.

Les joueurs compulsifs ont connu 1.62 épisodes d'abstinence durant la période fenêtre de 36 mois (écart-type de 1.36). Les délinquants ont eu en moyenne 1.79 épisodes de conformité (écart-type de 1.58) durant la même période d'observation (36 mois). Il arrive que certains joueurs compulsifs (c'est le cas de 10% des sujets) au moment qui étaient en thérapie, aient choisi d'entrer en thérapie avant de rechuter ou que certains délinquants (c'est le cas de 5% d'entre eux) aient été condamnés, au moment de leur incarcération, pour des délits commis avant une période d'abstinence. Pour fins d'analyse on se limite ici au sous-ensemble de délinquants qui ont connu un épisode de conformité durant les 36 mois qui avaient précédés leur incarcération (N=107). Comme on intéresse à la dynamique entourant la récidive, seul les mois d'abstinence (et le premier mois de la reprise de leurs activités criminelles) sont prises en considération. Les séquences de mois d'observation ont une durée moyenne de 18,51 mois (écart-type 10,41). Les mois en détention sont exclus de l'analyse tout comme les mois d'activités criminelles. Dans le cas des joueurs, les sujets sélectionnés (N=50) sont ceux qui connurent un épisode d'abstinence durant la période. Selon la même logique, on conserve dans les analyses que les mois d'abstinence et le mois où ils ont rechuté. Si le joueur connaît deux séquences d'abstinence de 4 mois chacune, le nombre de mois qui seront analysés sera de 10 mois. La durée moyenne des séquences d'observation est de 9,88 mois (écart-type 7,61).

Les joueurs qui connaissent des séquences d'abstinence rechute suivies d'une rechute diffèrent des joueurs qui n'ont connu aucun épisode d'abstinence à trois points de vue : ils ont été plus nombreux à recourir à la thérapie; leurs relations avec les prêteurs usuraires ont duré moins longtemps et la durée de leurs épisodes de délinquance a été plus courte (Annexe 1). Les délinquants qui connaissent des séquences d'abstinence suivies de rechute diffèrent des délinquants qui n'en connaissent pas à trois points de vue : leurs épisodes d'activité criminelles sont plus courts, leurs revenus criminels lorsqu'ils étaient actifs étaient marginalement moins élevés, et ils avaient connu davantage d'arrestations.

VARIABLES DYNAMIQUES

La proportion moyenne de mois de rechute est de 15% pour les joueurs et de 10% pour les délinquants durant les séquences examinées. Ce sont ces mois de rechute qui constituent la « variable dépendante » de nos analyses. Rappelons que les mois de rechute désignent dans ces analyses uniquement le premier mois de « retour au jeu » pour les joueurs qui s'étaient abstenus de jouer pendant au moins un mois ou de « retour au crime » pour les délinquants qui s'étaient abstenus de commettre des crimes pendant au moins un mois. Ce sont des mois de rechute qui définissent la « variable dépendante » des analyses.

Une portion importante des joueurs (56%) et de délinquants (47%) sont demeurés célibataires durant la totalité des mois à l'étude. Lorsqu'ils étaient en couple (marié ou en union libre) au moins un mois, les joueurs le sont demeurés en moyenne pendant 85% de la période de rétrospection (la proportion est de 74% pour les délinquants. Durant les séquences d'abstinence que nous analyserons, la proportion moyenne de mois en

cohabitation conjugale est de 37% pour les joueurs compulsifs et de 40% pour les délinquants (Tableau 2). Au niveau de l'emploi on constate que la plupart des joueurs (70%) et des délinquants (67,3%) rencontrés ont occupé un emploi durant ces séquences mais peu de délinquants ont conservé leur emploi (24%) tout au long de ces séquences, contrairement aux joueurs (52%). Alors qu'en moyenne les joueurs retirent mensuellement des revenus légaux moyens de 1541\$, les revenus mensuels moyens légaux des délinquants sont de 508\$.

Tableau 2 : Mois de rechute et prédicteurs dynamiques communs pour les joueurs et les délinquants qui connaissent des séquences d'abstinence.

Variables	JOUEURS EXCESSIFS N=50		DÉLINQUANTS N=107	
	Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type
Pourcentage moyen de mois de rechutes (%)	0,15	0,26	0,10	0,27
Pourcentage moyen de mois de cohabitation conjugale (%) (0=célibataire; 1=cohabite avec conjoint(e))	0,37	0,48	0,40	0,49
Revenu légitime moyen (ln) (moyenne géométrique)	7,34 (1540,71\$)	0,71	6,23 (507,76\$)	2,24

Dans le chapitre 3 on a vu que les mois en thérapie avaient une incidence importante sur les épisodes d'abstinence, il est donc intéressant de vérifier l'impact des thérapies sur les rechutes. On peut s'attendre à ce que les rechutes surviennent davantage durant les mois où les joueurs ne seront pas en thérapie. La proportion de mois en thérapie durant les séquences d'abstinence des joueurs est de 20% (Tableau 3). La moitié des joueurs de l'échantillon (50%) ont choisi de suivre thérapie durant la période fenêtre.

Tableau 3 : Prédicteurs dynamiques de la rechute pour les joueurs compulsifs (N=50)

Variables	Moyenne	Écart-type
Pourcentage moyen de mois en thérapie (0=pas en thérapie; 1=en thérapie)	0,20	0,40
Pourcentage moyen de mois de remboursements de prêts usuraires (0=non; 1=oui)	0,10	0,30
Consommation intoxicants (ln\$) (moyenne géométrique)	1,18 (15,14)	1,11
Revenus criminels cumulés (ln\$) (moyenne géométrique)	2,36 (10,59\$)	2,22

Parmi les événements qui semblent caractériser le parcours typique du joueur compulsif on retrouve les emprunts usuraires, les épisodes de délinquance et la toxicomanie. Près de 26% des joueurs ont emprunté de l'argent à un prêteur usuraire durant la période d'analyse et la proportion de mois où ils avaient de tels emprunts à payer est de 10% en moyenne. Le lien entre la pratique aux jeux de hasard et d'argent et l'abus d'intoxicant a été examiné dans de nombreuses études (Smart et Ferris, 1996; Chevalier et Allard, 2001; Ladouceur *et al.*, 2001; Vitaro *et al.*, 2001) mérite que l'on s'y attarde. C'est pourquoi nous considérons les dépenses mensuelles moyenne en alcool (la moyenne de ces dépenses est de \$15 pour les 50 joueurs. Le montant est faible mais simplement parce que la grande majorité des joueurs ne consomment ni alcool ni drogues illicites). La moyenne revenus criminels cumulés par les joueurs avant le mois rechute sont très faibles, mais seulement 36% des joueurs qui connaissent des séquences d'abstinence commettent des crimes qui leur procurent des revenus supplémentaires et ceux commettent moins de délits durant leurs séquences d'abstinence que durant les mois où ils jouent.

Parmi les délinquants qui ont connu des séquences d'abstinence ou de conformité, 64% ont connu des épisodes de détention (Annexe 2) et 29% des mois d'abstinence en moyenne font partie des mois qui suivent leur sortie de prison (Tableau 4). La moitié de ces délinquants ont connu des épisodes de surveillance correctionnelle : probation, libération conditionnelle, maison de transition (cf. Annexe 2). En moyenne 20% en moyenne des mois qui font partie des séquences d'abstinence que nous analysons étaient des mois durant lesquels les délinquants étaient sous surveillance pénale.

Tableau 4 : Prédicteurs dynamiques de la rechute pour les délinquants (N=107)

Variables	Moyenne	Écart-type
Pourcentage moyen de mois de post incarcération (%) (0=non; 1=oui)	0.29	0.45
Pourcentage moyen de mois en surveillance pénale (%) (probation, lib. Conditionnelle, maison de transition)	0.24	0.43
Fréquence moyenne des mois sans arrestation avant la séquence d'abstinence (%)	0.41	0.35

Il est utile de s'intéresser aux risques d'arrestation des délinquants durant les mois d'activités criminelles qui avaient précédé le début de leurs épisodes de conformité. On peut mesurer ces risques en calculant la proportion de mois d'activités criminelles sans arrestation ou contact policier. La proportion de mois sans contact policier avant que les délinquants décident de cesser leurs activités criminelles était plutôt faible : 41% (cf. Tableau 4). Les risques d'arrestation ou de contacts avec les policiers pour les délinquants qui optent pour la conformité étaient donc élevés (0.6 contact avec les policiers par mois). La proportion de mois sans contact policier chez les délinquants qui n'ont connu aucun épisode d'abstinence est au contraire très élevé (91%, cf. Annexe 2).

Les données disponibles ainsi que les objectifs de cette étude requièrent l'utilisation de modèles linéaires mixtes généralisées. Ces modèles regroupent plusieurs méthodes d'analyse du changement fondées sur des trajectoires individuelles. Van Der Leeden (1998) explique qu'une des plus intéressantes généralisations des modèles multi-niveaux réside dans son application sur des données à mesures répétées. Dans cette perspective, les données sur les individus mesurées à un intervalle consécutif dans le temps peuvent être comprises comme ayant une structure à deux niveaux: les mesures sont emboîtées dans les individus. Ce type d'analyse permet de tenir compte du contexte propre à chaque individu. Ajoutons que d'un point de vue statistique, lorsque les données sont hiérarchiquement structurées, il a été démontré que l'application de modèles multi-niveaux sont supérieurs aux modèles plus « traditionnels » à un seul niveau (Goldstein, 1987; Byrk et Raudenbush, 1992; Van Der Leeden, 1998; Wooldrege et coll., 2001). Ce type analyse se distingue par sa flexibilité, ne requérant pas un nombre d'observations équivalent entre les individus (Dupéré et al., 2007).

Pour examiner les épisodes de rechute un modèle linéaire hiérarchique généralisé (MLHG) est utilisé. Tant chez les joueurs que les délinquants, on mesure la rechute de manière binaire (0=non; 1=oui), on ne peut donc pas assumer que le terme d'erreur suit une distribution normale. Le MLHG s'apparente à la régression logistique, ce qui signifie que l'on cherche à prédire l'occurrence d'un événement, les chances qu'un événement se produise versus qu'il ne se produise pas en fonction des autres paramètres. Byrk et Raudenbush (1992) soulignent que ce type de modèle procure une approche intégrée pour étudier la structure et les prédicteurs des épisodes de vie chez les individus.

LA DYNAMIQUE DES RECHUTES CHEZ LES JOUEURS

Comment décrire la dynamique de rechute chez les joueurs excessifs que présente le Tableau 5? Un premier élément de réponse est que les risques de rechute sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes. Comme on tient compte leurs revenus criminels cumulés durant les mois d'abstinence, cette prédisposition à la rechute n'est pas expliquée par un penchant différentiel à la délinquance acquisitive. Un deuxième élément de réponse se trouve dans la consommation d'alcool (ou d'autres drogues) : les mois où les joueurs consomment davantage d'alcool, ils sont davantage enclins à rechuter (un effet de désinhibition). Un troisième élément de réponse est que les risques de rechute diminuent durant les mois où les joueurs sont en thérapie. On notera cependant que cet effet préventif que procure les mois en thérapie est moins marqué ($p < .05$) que celui que l'on observe dans la relation thérapie/abstinence ($p < .01$).

Un dernier élément de réponse, apparemment contre-intuitif est que les joueurs qui manquent davantage de contrôle de soi (score élevé à l'échelle de Grasmick et de ses collaborateurs) sont moins enclins à rechuter. Un résultat paradoxal mais qu'on peut résoudre en examinant les effets indirects des caractéristiques des joueurs sur les prédicteurs dynamiques de rechute. Le Tableau 6 montre que les joueurs les plus impulsifs sont également ceux qui sont les plus enclins à opter pour la thérapie. Ce qui signifie, à contrario, que les joueurs les moins impulsifs, c'est-à-dire ceux qui sont les

plus enclins à se juger apte à contrôler leurs passions, sont les moins incités à se décider à demander de l'aide.

Tableau 5 : Modèle linéaire hiérarchique généralisé (MLHG) sur les épisodes de rechute chez les joueurs compulsifs: coefficients logistique (γ) et rapports de cote (Odds Ratio).

	<u>MODÈLE 1</u>		<u>MODÈLE 2</u>		<u>MODÈLE 3</u>	
	γ	OR	γ	OR	γ	OR
NIVEAU 1 (n=494)						
Mois de cohabitation	0.13 (0.25)	1,140	0.11 (0.25)	1,120	-0.02 (0.20)	0,952
Revenus mensuels légitimes	-0.07 (0.42)	0,926	-0.07 (0.42)	0,907	-0.22 (0.43)	0,797
Mois en thérapie			-1.05* (0.50)	0.348	-0,99* (0,18)	0,371
Mois pendant lesquels les joueurs doivent rembourser leurs prêteurs usuraires					0,61 (0,44)	1,838
Dépenses mensuelles en alcool/drogues illicites					0,57** (0,15)	1,763
Revenus criminels cumulés					0.01 (0.04)	
NIVEAU 2 (n=50)						
Sexe	0,76* (0,29)	2,137	0,76* (0,29)	2,143	0,66* (0,29)	1,939
Âge	-0,01 (0,02)	0,989	-0,01 (0,02)	0,992	0,02 (0,02)	1,001
Scolarité	-0,17 (0,10)	0,848	-0,17 (0,10)	0,854	-0,21 (0,12)	0,810
Score à l'indice canadien du jeu excessif	0,02 (0,03)	1,022	0,02 (0,03)	1,016	-0,00 (0,03)	0,998
Score à l'échelle de manque de contrôle de soi	-0,02* (0,01)	0,980	-0,02* (0,01)	0,981	-0,04** (0,01)	0,964

* = $p < ,05$; ** = $p < ,001$ (Les erreurs-type sont entre parenthèses)

Cela dit, dans nos analyses principales les prédicteurs dynamiques tiennent constant les mois durant lesquels les joueurs sont en thérapie ou non. L'effet contre-intuitif observé (les joueurs les moins impulsifs sont plus à risque de rechute) ne s'explique donc pas

seulement parce qu'ils sont moins souvent en thérapie que les autres joueurs. On doit supposer que les joueurs les moins impulsifs, à moins en thérapie tenus constants, sont également les joueurs les plus enclins à se persuader qu'ils contrôlent leur passion ou leur vice. L'échelle de manque de contrôle de soi mesure à la fois le degré d'impulsivité des sujets et le jugement qu'ils portent sur leur propre impulsivité. Ceux qui se jugent les moins impulsifs semblent davantage enclins à surestimer leur capacité de dominer leur passion. Ce qui expliquerait à la fois qu'un score élevé à l'échelle de manque de contrôle de soi prédispose les sujets à la consommation d'alcool ou de drogues illicites ($p < .05$), mais qu'un score plus faible de la même échelle puisse être indicatif d'un risque plus élevé de rechute.

Tableau 6 : Coefficient de régression (b) des prédicteurs statiques sur les prédicteurs dynamiques des épisodes de rechute des joueurs.

	Relation conjugale	Revenu légitime	En thérapie	Prêt Usuraire	Consom. d'intox.	Revenu criminel
Sexe	X	0.49*(0.22)	X	2.93**(0.91)	X	X
Âge	X	X	0.04*(0.01)	X	-0.04*(0.01)	X
Scolarité	X	X	X	X	X	X
ICJE	X	X	X	0.21* (0.09)	X	X
MCS	X	X	0.01*(0.00)	X	0.02*(0.01)	X

* = $p < .05$; ** = $p < .001$

Note : Les erreurs-type sont entre parenthèses.

Le Tableau 6 montre aussi que les joueurs les plus âgés sont plus enclins à demander de l'aide. Comme le niveau d'impulsivité est tenu constant pour chaque catégorie d'âge, il semble bien que l'âge ait un effet de maturation qui lui soit propre et que cela ait un impact indirect sur la fermeté de l'engagement à ne pas succomber à la tentation de rechuter. L'âge a un deuxième impact indirect sur les facteurs qui précipitent les rechutes : les joueurs plus âgés sont moins enclins à s'enivrer que les joueurs plus jeunes et donc également moins enclins à connaître des rechutes.

L'étude de Ouellet présentée dans le chapitre 3 montrait que les femmes avaient autant de chances que les hommes de connaître des épisodes d'abstinence. Mais lorsqu'elles s'engagent dans un épisode d'abstinence, elles rechuteront moins que les joueurs de sexe masculins. On pourrait penser que cet effet direct est d'autant plus robuste qu'elles disposent de revenus légitimes moindres et qu'elles contractent moins d'emprunts aux prêteurs usuraires (Tableau 6). Mais ni les augmentations de revenus, ni l'absence d'occasions d'emprunts usuraires n'augmentent les risques de rechute. On doit en conclure que les femmes qui sont aux prises avec une compulsion de jeu seront plus fermes dans leur décision de ne pas rechuter que les hommes et que ce penchant n'est pas explicable par les circonstances particulières de leurs vies. D'autres facteurs, mal mesurés par le modèle d'analyse, interviennent sans doute (un sentiment plus marqué de honte par exemple).

Il est frappant que cette dynamique de rechute ne soit pas influencée par les revenus criminels des joueurs. Lorsque les joueurs augmentent leurs revenus criminels, leur

volonté de cesser de jouer diminue de manière très appréciable. Mais lorsque la décision d'abstinence est prise, les revenus criminels passés, qu'ils aient été élevés ou faibles, n'ont pas d'impact sur les risques subséquents de rechute. En revanche durant les mois où les joueurs augmentent leur consommation d'alcool (ou d'autres drogues), ils sont plus moins à vouloir s'abstenir et s'ils se sont abstenus plus enclins à rechuter. Cette dynamique de rechute fait intervenir à la fois les caractéristiques des joueurs et les circonstances de leur vie quotidienne.

LA DYNAMIQUE DES RECHUTES DANS LES TRAJECTOIRES DE DÉLINQUANCE

Chez les joueurs, les risques de rechute ne sont pas affectés lorsque leurs revenus légitimes baissent ou augmentent. Chez les délinquants, toute baisse de revenu légitime se traduit par des risques plus élevés de rechute (OR=0.87, $p<.001$). Dans le contexte d'une dynamique de jeu excessif où l'entrée en thérapie dépend des joueurs eux-mêmes, la supervision exercée par les thérapeutes encourage l'abstinence et prévient les risques de rechute. Un contexte particulièrement défavorable aux risques individuels de rechute est celui des mois de post-incarcération : les délinquants qui connaissent des épisodes d'incarcération ont davantage de chances de rechuter durant les mois qui suivent leur sortie de prison (OR=2.5, $p<.001$). On n'observe ni chez les joueurs ni chez les délinquants d'impact notable sur leurs chances de rechute durant les mois de cohabitation conjugale. Contrairement aux joueurs, les risques de rechute ne sont pas plus élevés pour les délinquants qui consomment beaucoup d'alcool ou qui prennent des drogues « dures ». Mais ces résultats ne sont pas particulièrement robustes ou persuasifs parce qu'ils ont été analysés comme des caractéristiques invariantes (faute de mesures de calendrier).

Les délinquants les plus âgés connaissent des risques de rechute moins élevés que les délinquants moins âgés (OR= 0.98, $p<.05$), ce qui suggère la présence d'un effet d'usure ou de maturité sociale. En revanche les risques de rechute sont moins élevés chez les délinquants plus instruits que chez les délinquants les moins instruits (OR= 0.67 $p<.05$). Les risques de rechute ne sont pas influencés du nombre de partenaires ou de contacts dans le milieu criminel ou par le nombre de mois pendant lesquels ils ont pu poursuivre leurs activités criminelles passées sans être interrogés ou arrêtés par les policiers. Il serait souhaitable qu'on introduise dans l'analyse une mesure de leur performance criminelle (leurs revenus criminels mensuels moyens par exemple) durant les mois d'activités criminelles antérieurs au début de leur séquence de conformité.

Tableau 7 : Modèle linéaire hiérarchique généralisé (MLHG) sur les épisodes de rechute chez les délinquants : coefficients logistique (γ) et Odds Ratio

	<u>MODÈLE 1</u>		<u>MODÈLE 2</u>		<u>MODÈLE 3</u>	
	γ	Odds Ratio	γ	Odds Ratio	γ	Odds Ratio
NIVEAU 1 (n=1981)						
Mois en cohabitation conjugale	-0.10 (0.20)	0,907	-0.17 (0.20)	0,843	-0.20 (0.20)	0,819
Revenus légitimes mensuels	-0.15** (0.04)	0,858	-0.14** (0.04)	0,867	-0.14** (0.04)	0,872
Mois sous surveillance pénale			-0.08 (0.20)	0,922	-0.06 (0.20)	0,922
Mois de post incarcération			0.93** (0.17)	2,537	0.93** (0.17)	2,539
Succès passé à éviter les contacts policiers avant le début la séquence de conformité					0,22 (0.21)	1.250
NIVEAU 2 (n=107)						
Âge	-0.01 (0.01)	0.988	-0.02* (0.01)	0.977	-0.02* (0.01)	0.975
Scolarité	-0.17* (0.23)	0.680	-0.17* (0.23)	0.685	-0.17* (0.23)	0.666
Âge au premier crime	-0.01 (0,01)	0.986	-0.00 (0,01)	0.999	0.00 (0,01)	1.000
Score à l'échelle de manque de contrôle de soi	0.00 (0.01)	1.000	-0.01 (0.01)	0.994	-0.01 (0.01)	0.994
Consommation d'alcool	0,17 (0,20)	1.195	0,17 (0,20)	1.308	0,17 (0,20)	1.317
Utilisation de drogues dures	-0,08 (0,18)	0,923	-0,08 (0,18)	0,881	-0,08 (0,18)	0,889
Réseau criminel	0,03 (0,01)	1,003	0,00 (0,01)	1,004	0,00 (0,01)	1,004

* = $p < ,05$; ** = $p < ,001$ (Les erreurs-type sont entre parenthèses).

Quels sont les facteurs qui influencent les prédicteurs dynamiques des risques de rechute. Les délinquants qui ont des trajectoires précoces de délinquance ont des chances plus élevées d'avoir été incarcérés durant les 36 mois qui avaient précédé leur incarcération actuelle ($p < .05$, Tableau 8). Il en résulte que les chances sont plus élevées que les mois de leurs séquences d'abstinence incluent les mois qui suivent leur sortie de prison. Or les mois qui suivent la sortie de prison augmentent les risques de rechute, de sorte que la précocité de la trajectoire de délinquance augmente indirectement les risques de rechute durant cette trajectoire. La précocité des trajectoires de délinquance augmentent également les chances que les délinquants aient l'objet de surveillance pénale durant leurs séquences d'abstinence ($p < .05$, Tableau 8). Mais la surveillance pénale dont ils font l'objet durant leurs séquences de conformité ne diminuent pas leurs risques de récidive (cf. Tableau 7). Comment expliquer l'effet de la sortie de prison? Une première interprétation peut être rejetée : ce n'est pas parce qu'ils sont davantage surveillés que leurs risques de récidive augmentent, puisque la surveillance dont ils font l'objet est tenue statistiquement constante dans les analyses multi-variées du Tableau 7. Une deuxième interprétation peut être rejetée : il est possible que durant les mois de sortie de prison, ils aient de la difficulté à se trouver des emplois sur le marché conventionnel de prison. Mais ces difficultés n'expliquent pas l'effet de la sortie de prison parce que les variations mensuelles de leurs revenus légitimes ont été également tenues constantes dans les analyses multi-variées du Tableau 7. Les opportunités d'emploi (et la qualité des emplois disponibles) influencent les risques de rechute, mais cet effet est distinct de l'effet différé de la prison sur les risques de rechute.

Tableau 8 : Coefficients de régression (b) des prédicteurs statiques sur les prédicteurs dynamiques des mois de rechute dans les trajectoires de délinquance.

	Relation conjugale	Revenu légitime	Surveil.	Post incarc.	Impunité relative
Âge	X	X	X	X	X
Scolarité	X	X	X	X	X
Âge 1 ^{er} crime	X	X	-.11*(0.05)	-.18*(0.06)	X
Score à l'échelle de manque de contrôle de soi	X	X	X	X	X
Abus d'alcool	X	X	1.64*(0.79)	X	X
Drogues dures	-1.88*(0.9)	X	X	X	X
Réseau criminel	X	X	X	X	0.01*(0.00)

* = $p < .05$; ** = $p < .001$ (Les erreurs-type sont entre parenthèses)

On doit en conclure que c'est la prison elle-même qui augmente les risques de récidive. Mais pourquoi? Un premier scénario serait que la prison élargit les contacts criminels des délinquants et augmentent leurs opportunités criminelles. On mesure le capital social des délinquants dans le milieu criminel par le nombre de partenaires criminels. Le Tableau 8 montre que ce capital social influence leur aptitude à déjouer ou diminuer leurs risques d'arrestation ($p < .05$). Mais l'impunité relative de leurs activités criminelles n'a pas d'impact sur leurs risques de rechute (cf. Tableau 7). Un deuxième scénario serait que la

prison démoralise les délinquants, les marginalise ou les rendent plus défiants et plus en colère. L'hypothèse est intéressante mais n'est pas vérifiable sur la base des données analysées dans cette étude.

D'autres résultats présentés dans le Tableau 8 sont instructifs. La consommation de drogues dures diminue les chances que les délinquants vivent en cohabitation maritale ($p < .05$). Mais leurs chances de rechuter ne diminuent pas durant les mois de cohabitation maritale. Une consommation journalière d'alcool augmente les chances que les délinquants attirent l'attention des policiers ou soient arrêtés ($p < .05$). Mais leurs risques d'arrestation avant le début de la séquence d'abstinence n'a pas d'impact sur leurs risques de rechute. On notera cependant que les mesures de consommation de drogues dures et d'alcool sont considérées comme des variables « fixes » dans cette analyse.

Conclusion (provisoire)

Une analyse rétrospective des séquences d'abstinence temporaire durant une trajectoire de déviance méritent d'être analysées en détail parce qu'elle nous renseigne sur la dynamique de rechute ultérieures des sujets. L'intérêt de cette étude est de miser sur une analyse auto-révélee des rechutes et du « moment » où ces rechutes se produise parce que les mesures « officielles » de rechutes (nouvelle condamnation, nouvelle entrée en thérapie) présentent un problème de chiffre noir (les rechutes effectives sont plus nombreuses que les rechutes connues des autorités officielles) et un problème de délai temporel : les rechutes « connues » peuvent se produire bien avoir le début des rechutes effectives. Une contribution méthodologique de l'étude est de souligner l'intérêt de procéder à des analyses de certains segments temporels de la période d'analyse et d'étudier le comportement de certains sous-groupes de sujets. Dans ce le calendrier d'observations temporelles couvre une période de 36 mois mais les segments analysés se limitent à une dizaine de mois en moyenne pour les joueurs compulsifs et à une vingtaine de mois pour les délinquants.

La deuxième contribution de cette étude est d'avoir articuler les rapports entre les caractéristiques individuelles des sujets (invariantes ou fixes) et les causes prochaines de leurs comportements. Il est instructif de savoir que les joueurs compulsifs les plus instruits ont des risques de rechute moins élevés quelques soient leurs revenus (légitimes ou illicites). Il est instructif que la précocité des trajectoires de délinquance a un impact indirect sur les risques de rechute, plusieurs années après, durant la trajectoire de délinquance. La stratégie d'analyser l'impact indirect des caractéristiques individuelles des sujets sur les prédicteurs dynamiques semble prometteuse (Tableaux 6 et 8).

La troisième contribution de l'étude est de préparer le terrain à une conceptualisation générale des dynamiques de rechute en comparant les trajectoires déviantes fort différentes des joueurs compulsifs et des délinquants. Les difficultés de la démarche sont obviées : les circonstances qui modulent les trajectoires d'une forme de déviance (le jeu compulsif) sont parfois similaires et parfois très différentes des circonstances qui modulent les trajectoires d'une autre forme de déviance (la délinquance); les effets des mêmes prédicteurs (statiques ou dynamiques) sont parfois inversés en raison de la nature

de la déviance (les joueurs perdent de l'argent à leurs dépens; les délinquants gagnent de l'argent aux dépens des autres). Mais les avantages de la démarche ne sont pas négligeables : en comparant les trajectoires de délinquants sérieux (incarcérés pour des sentences de deux ans ou plus) et de joueurs compulsifs, on relativise la gravité des épisodes de délinquance des deuxièmes; et on souligne les effets différents des interventions pénales (incarcération, arrestation) et des interventions cliniques (thérapie) sur les trajectoires de déviance. Mais les analyses présentées dans cette étude demeurent préliminaires et peuvent être améliorées à plusieurs égards. Tant qu'elles ne seront pas publiées, nos conclusions doivent être considérées comme préliminaires.

Annexe 1 Caractéristiques générales des joueurs qui connaissent ou non des séquences de rechute après un épisode d'abstinence durant l'ensemble de la période fenêtre (36 mois).

Variables	JOUEURS ABSTINENTS (N=50)		JOUEURS NON-ABSTINENTS (N=50)		Sign
	Moyenne	Écart-t	Moyenne	Écart-t	
Sexe (0=femme; 1=homme)	60%	-	68%	-	n.s.
Age (au début de la période fenêtre)	46,64	10,45	46,12	10,72	n.s.
Niveau de scolarité	2,88	1,44	2,54	1,33	n.s.
Manque de contrôle de soi (échelle de Grasmick et al. 1993)	79,08	15,25	84,16	18,65	n.s.
Indice canadien du jeu excessif (ICJE; somme des 9 items)	17,26	4,83	17,56	4,97	n.s.
En relation conjugale (% de joueurs en couple durant la période fenêtre)	58%		50%		n.s.
<u>Si en relation, le nombre de mois</u>	26,66	10,88	27,48	11,01	n.s.
Revenu légitime mensuel (log) (moyenne géométrique)	3,17 (1479,11\$)	0,27	3,27 (1862,09\$)	0,33	n.s.
En thérapie (% de joueurs en thérapie durant la période fenêtre)	78%	-	56%	-	p=,02
<u>Si en thérapie, le nombre de mois</u>	5,87	5,19	7,57	7,47	n.s.
Prêts usuraires (% de joueurs ont remboursé un prêt usuraire durant la période fenêtre)	34%	-	42%	-	n.s.
<u>Si prêt, le nombre de mois</u>	11,24	9,99	22,29	14,34	p=,01
\$ dépensés (logarithmes) par mois en alcool/drogues (moyenne géométrique durant la période fenêtre)	1,30 (19,95\$)	1,03	1,49 (30,90\$)	1,12	n.s.
Ratio moyen d'endettement relatif (revenus légaux /pertes au jeu (pour les mois actif)	1,55	1,45	1,29	1,30	n.s.
Activités criminelles (% de joueurs qui commettent des crimes durant la période fenêtre)	36%		34%		n.s.
<u>Si actif, le nombre de mois</u>	8,94	7,66	16,41	12,89	p=,04
<u>Si actif, gains mensuels (log)</u> (moyenne géométrique durant la période fenêtre)	3,14 (1380,38\$)	0,60	3,04 (1096,48\$)	0,81	n.s.

Annexe 2 Caractéristiques des délinquants qui connaissent ou non des épisodes d'abstinence durant l'ensemble de la période fenêtre (36 mois).

Variables	DÉLINQUANTS INTERMITTENTS (N=107)		DÉLINQUANTS CHRONIQUES (N=65)		Sign.
	Moyenne	Écart-t	Moyenne	Écart-t	
Age (au début de la période fenêtre)	32.74	8,49	31,77	8,58	n.s.
Niveau de scolarité	18%	-	20%	-	n.s.
Âge au premier crime (précocité)	15.36	7.66	14,94	5,18	n.s.
Manque de contrôle de soi (échelle de Grasmick et al. 1993)	79.70	15,24	81,24	13,17	n.s.
Abus d'alcool (%) (0=non; 1=oui)	26%	-	32%	-	n.s.
Utilisation de drogues dures (%)(0=non; 1=oui)	57%	-	60%	-	n.s.
Réseau criminel (nombre de partenaires dans le réseau criminel)	10.07	9.88	12,66	11,09	n.s.
Incarcération (%)	64%		55%		n.s.
Si incarcération, le nombre de mois en prison	10,33	9,00	9,83	8,63	n.s.
En relation conjugale (% de délinquants en couple durant la période fenêtre)	61%	-	72%	-	n.s.
Si en relation, le nombre de mois	19,15	11,60	19,43	12,03	n.s.
Revenu légitime mensuel (ln) (moyenne géométrique PF)	5,91 (368,71\$)	2,00	5,43 (228,15\$)	2,48	n.s.
Période post incarcération (%) (proportion en post-incarcération pendant la période)	55%	-	49%	-	n.s.
Si en post incarcération, le nombre de mois	12,22	9,01	12,88	9,69	n.s.
Surveillance (%) (proportion en surveillance pendant la période)	50%	-	40%	-	n.s.
Si en surveillance, le nombre de mois	7,85	5,54	10,57	9,18	n.s.
Évitement des sanctions (%) (moyenne pour la période fenêtre)	58%	-	90%	-	p=,00
Crime	100%	-	100%	-	
Le nombre de mois actif	12,49	7,97	30,54	8,10	p=,00
Lorsque actif, gains mensuels (ln) (moyenne géométrique la période fenêtre)	8,71 (6063,24\$)	2,47	9,26 (10509,13\$)	1,41	p=,05

RÉFÉRENCES

- American Psychiatric Association. (1994). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (4th ed.). Washington, DC: Author.
- Blaszczynski, A. (1994). Criminal Offences in Pathological Gamblers. *Psychiatry, Psychology and Law*, 1, 2: 129-138.
- Brochu, S. (1995). *Drogue et criminalité*. Presses de l'Université d'Ottawa
- Bryk, A. S. et S. W., Raudenbush (1992). *Hierarchical Linear Models: Applications and Data Analysis Methods*. Newbury Park, Californie: Sage.
- Charest M. (2007) Classe sociale et réussite criminelle. Thèse de doctorat, École de criminologie, Université de Montréal.
- Charest M., Tremblay P. Immobilité sociale et trajectoires de délinquance. *Revue française de sociologie*. Accepté (à paraître).
- Chevalier, S. et D. Allard (2001). *Jeu pathologique et joueurs problématiques : Le jeu à Montréal*. Direction de la Santé Publique, Régie Régionale de la Santé et des Services Sociaux de Montréal-Centre, 125 pages.
- Cox, J. C., W. M. Enns et V. Michaud (2004). Comparaisons Between the South Oaks Gambling Screen and a DSM-IV-Based Interview in a Community Survey of Problem Gambling. *Canadian Journal of Psychiatry*, 49, 4: 258-264.
- Cusson, M. (2005). *La délinquance, une vie choisie*. Hurtubise, Montréal.
- Custer, R. L. (1982). A Profile of Pathological Gamblers. The National foundation for study and treatment of pathological gambling. Washington, D. C.
- Custer, R. L. (1985). *When luck runs out*. New York: Facts on File Publications.
- Doley, R. (2000). *Want to Make a Bet ? Gambling and Crime in Australasia. A Critical Issues in Policing Paper*. Payneham, S. A.: Australasian Center of Policing Research (ACPR), Paper issue no.4. (disponible sur le site de l'Australasian Center of Policing Research.
- Dupéré, V., E. Lacourse, F. Vitaro and R. E. Tremblay (2007). Méthodes d'analyse du changement fondées sur la trajectoire de développement individuelle: modèles de régression mixtes paramétrique et non paramétrique. *Bulletin de Méthodologie Sociologique* : 97, 1-27.
- Ferris, J. et H. Wynne (2001). *The Canadian Problem Gambling Index : final report*. Ottawa (ON): Canadian Centre on Substance Abuse.

Freedman, D., A. Thornton, D. Camburn, D. Alwin et L. Young-DeMarco (1988). The Life History Calendar: A Technique for Collecting Retrospective Data. *Sociological Methodology*, 18: 37-68.

Fulcher J. (1979). Modern Gambling Mania and the Psychological Disease of Compulsive Gambling. *Police Product News*, 37 : 41 pages.

Goldstein, H. (1987). *Multilevel Models in Educational and Social Research*. London: Griffin.

Gottfredson, M et T. Hirschi (1990). *A General Theory of Crime*. Palo Alto : Stanford University Press.

Grasmick, H. G., C. R. Tittle, R. J. Bursik et B. J. Arneklev (1993). Testing the Core Empirical Implications of Gottfredson and Hirschi's General Theory of Crime. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 30, 1: 5-29.

Griffin, M. L. et G. S. Armstrong (2003). The Effect of Local Life Circumstances on Female Probationer's Offending. *Justice Quarterly*; 20, 2: 213-239.

Horney J., D. W. Osgood et I. H. Marshall (1995). Criminal Carrers in the Short-Term: Intra-Individual Variability in Crime and its Relation to Local Life Circumstances. *American Sociological Review*, 60: 655-673.

Ladouceur, R. (2004). Gambling: The Hidden Addiction. *The Canadian Journal of Psychiatry*, 49, 8: 501-503.

Ladouceur, R., F. Vitaro et L. Arseneault (2001). Jeu de hasard et consommation de substances psychotropes: prevalence, coexistence et consequences. *Canadian Psychology*, 42, 3, 173-195.

Morselli, C. et P. Tremblay (2004). Délinquance, performance et capital social. *Criminologie*, 42, 31: 773-804.

Morselli, C., Tremblay, P. & McCarthy, B. (2006). Mentors and Criminal Achievement. *Criminology*, 44, 1: 17-43.

Ouellet, F. et P. Tremblay (2008). Les paradoxes du manque de contrôle de soi : délinquants, joueurs compulsifs et étudiants. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 3 : 273-286.

Ouellet, F. (2009). « All in or fold » : les hauts et les bas de la carrière de joueurs excessifs. Soumis à la revue *Criminologie* (mai, 2009). (Chapitre 3 du rapport)

- Rosenthal, R. J. (1989). Pathological gambling and problem gambling: Problems in definition and diagnosis. Dans H. Shaffer *et al.*, (Eds) *Compulsive gambling: Theory, research and practice*. Lexington Massachusetts: Lexington Books.
- Shover, N. (1996). *Great Pretenders: Pursuits and Careers of Persistent Thieves*. Boulder, CO: Westview.
- Smart, R.G., et J. Ferris (1994). Alcohol, drugs and gambling in the Ontario adult population. *Canadian Journal of Psychiatry*; 41, 11: 36-45.
- Taber, J.I., R.A. McCormick, A.M. Russo, B.J. Adkins et L.F. Ramirez (1987). Follow-up of pathological gamblers after treatment. *American Journal of Psychiatry*, 144: 757-761.
- Tremblay, P. et C. Morselli (2000). Patterns in Criminal Achievement. *Criminology*, 38, 2: 633-660.
- Uggen, C et M. Thompson (2003). The socioeconomic Determinants of Ill-Gotten Gains: Within-Person Changes in Drug Use and Illegal Earnings. *American Journal of Sociology*; 109, 1: 146-185.
- Van Der Leeden, R. (1998). Multilevel Analysis of Repeated Measures Data. *Quality and Quantity*; 32, 1: 15-29.
- Vitaro, F., L., Arseneault et R. E. Tremblay (1999). Impulsivity predicts problem gambling in low SES adolescent males. *Addiction*; 94: 565-575.
- Vitaro, F., M. Brendgen, R. Ladouceur et R. E. Tremblay (2001). Gambling, Delinquency, and Drug Use During Adolescence : Mutual Influences and Common Risk Factors. *Journal of Gambling Studies*; 17, 3: 171-190.
- Vitaro, F., B. Wanner, R. Carbonneau et R. E. Tremblay (2004). La pratique des jeux de hasard et d'argent, les comportements délinquants et la consommation problématique de substances psychotropes. *Criminologie*; 40, 1: 59-77
- Wegrzycka B. (2007). Le prix d'une passion: la carrière du joueur compulsif. *Criminologie*, 40, 1: 31-58.
- Wellford, C. (2001). When it's no Longer a Game: Pathological Gambling in United States. *National Institute of Justice Journal*, April: 14-18.
- West, D. J. and D. P. Farrington (1977). *The Delinquent Way of Life. Third Report of the Cambridge Study in Delinquent Development*. London: Heinemann Educational Books Ltd.

Wooldrege, J., T., Griffin et T., Pratt (2001). Considering Hierarchical Models for Research on Inmate Behavior: Predicting Misconduct with Multilevel Data. *Justice Quarterly*; 18, 1: 203-231.

**Chapitre 6. Criminal achievement and patterns in temporary desistance
in criminal careers**

Frédéric Ouellet & Pierre Tremblay

Conventional models of criminal achievement seek to explain why certain offenders achieve higher earnings than others over some period of time (Tremblay and Morselli, 2000; Morselli and Tremblay, 2004; Morselli, Tremblay and McCarthy, 2006; Charest and Tremblay, 2009; McCarthy and Hagan, 2001). Dynamic or hierarchical linear models of criminal careers analyze pooled calendar data sets and seek to explain why offenders change their rates of offending (Horney, Osgood and Marshall, 1995) or achieve higher criminal earnings during certain months of their career and fail to do at some other time (Uggen and Thompson, 2003). For example, monthly changes in legitimate earnings, social bonding (marital cohabitation) or perceived risk of apprehension may explain shifts in criminal earnings. Short-term changes in earnings are not to be confused with overall differences in earnings: relatively unsuccessful as well as relatively successful offenders may both experience upward (or downward) shifts in earnings or rates of offending: a jump in monthly criminal income of \$500 to \$1,000 may be just as significant for the former as a shift from \$2,000 to \$8,000 for the latter. Hierarchical models of criminal careers allow each offender to define for themselves what they view as relevant changes in criminal earnings, or for that matter as relevant changes in their lives – including parole, episodes of detention, marital dissolution or formation, and changes in legitimate earnings.

Dynamic or calendar research on criminal careers is scant but promising for a number of reasons. Although it lacks the methodological strength of prospective longitudinal designs (panel or cohorts studies), calendar models provide insights on how changes in life circumstances (parole, marital cohabitation, changes in criminal embeddedness, drops in legitimate earnings, jumps in illegal earnings, re-entry affect offenders motivation to offend. It is also well suited for research that targets sample of serious adult offenders typically underrepresented in most cohort and panel research on criminal trajectories. Uggen (2003) finds that offenders are more likely to increase their criminal earnings during months of unemployment and likely to decrease their criminal earnings during months of marital cohabitation. Horney and al., (1995), on the other hand, do not find that rates of offending diminish during months were offenders participate in the conventional labor market. Horney et al. (1995) finds that during the months when offenders increase the amount of alcohol and drugs they also increase their rates of offending. Uggen and Thompson (2003) find that offenders increased their criminal earnings when they indulged in indulge in cocaine/heroin and finds that months during which offenders attended school had no impact on monthly criminal earnings. Horney et al. (1995) find that parole and/or probation has no significant effects in individual rates of offender. Social control, then, varies across individuals and offenders may experience shifts in social control within life trajectories. If conventional social varies, than criminal embeddedness may also vary across offenders and change within a criminal career.

As Matza has long ago observed, offenders do not commit crime all the time (see Adler and Adler, 1983). Calendar models provide adequate data sets for studying timing of episodes of offending and temporary desistance within individual criminal careers. Understanding what factors explain why offenders stop committing crimes and choose to recommence again may be important. Understanding the dynamics of self-reported desistance and relapse, especially undetected relapse may provide important insights for

recidivism research and officially reported relapse (re-arrest, re-conviction or re-incarceration). Episodes of temporary desistance are important because they may be early-warning signals of complete desistance in crime involvement.

Hierarchical models of criminal careers typically focus on within-person changes while controlling for individual differences across offenders. Not much is known about how time-invariant or developmental characteristics affect dynamic or predictors of short-term variations in outcome (Horney et al., 1995; Uggen, 2003). There is some evidence, but as of yet unpublished, that age of onset, but also a variety of other individual attributes have a direct but more often than not indirect impact on dynamic predictors of changes in tempo (temporary desistance, relapse) and criminal achievement during criminal careers as well as other deviant trajectories such as those of adult compulsive gamblers (Ouellet, 2009; Ouellet et Tremblay, 2009).

Panel deterrence research typically investigate sample of students who are unlikely to become involved in significant criminal careers. Hierarchical models based on retrospective accounts of past criminal careers of inmates are well suited to investigate how past success (or failure) in apprehension avoidance (Jacobs, 1996; Stafford and Warr, 1993) contributes to monthly criminal achievement or motivates offenders to pursue (or to abandon temporarily) their criminal activities. Scholars (Paternoster and Piquero, 1995; Piquero and Paternoster, 1998; Piquero and Pogarsky, 2002; Stiren and Applegate, 2007) have typically use the same variable to measure both the dependent (number of offences committed per month) and impunity (number of offences committed minus number of offences undetected). But for many offenders apprehension is a rare event (odds of apprehension typically fall under the 5% threshold). Since number of offences committed is very to close to the number of offences undetected at t , no wonder that undetected offences committed at t predicts rates of offences committed at some future month. Hierarchical models provide a stronger test of deterrence effect (past failure in apprehension avoidance) since serious offenders are likely to have many contacts with law-enforcement over several months and past success (or failure) in avoiding apprehension could influence an offender's to cool off (lower his criminal earnings) or to refrain, at least temporarily, from committing any crimes whatsoever.

In this paper we analyze episodes of criminal activity and episodes of voluntary temporary desistance of the criminal trajectories of a sample of 172 inmates prior to their incarceration. The window period is restricted to 36 months. In a sample of serious adult offenders involved in property and market offences and embedded in a criminal milieu, continuity in offending is expected. So we start by analyzing their episodes of activity and use monthly criminal earnings as the outcome of their efforts. Episodes of temporary desistance were deleted from the data set as well as months in prison because offenders who experienced detention were not at risk of committing crimes outside prison during their months in detention. We end up with a pooled data set of 3268 monthly earnings observations (172 offenders x 19 months of criminal activity). We then analyze why some offenders refrain (or not) from committing crimes during the window period (the data set now includes 5160 monthly observations - 172 offenders x 30 months of crime activity or inactivity) and finally focus on relapse after temporary desistance: the final

data set includes only 1981 monthly observations because the sample is restricted to the 107 offenders (those who desisted) and because the time period covers only 18.5 months (out of 36). Months are temporary desistance are included as well as the month of relapse ending the episode of desistance.

DATA

The data used in this paper is drawn from an inmate conducted in 2000 and 2001 in five federal prisons located around Montreal (the survey has been analyzed to uncover the benefits of low self control, Morselli and Tremblay, 2004 and the enduring impact of criminal mentors on criminal achievement, Morselli, Tremblay and McCarthy, 2006). Inmates were not interviewed on their « way in » (in maximum security regional centers) but on their « way out », in minimum and medium security prisons. Interviews were conducted face-to-face. Thus questionnaires were not self-administered or completed in class-rooms as other inmate surveys (Peterson et Braiker, 1981; Chaiken et Chaiken, 1982; Horney, Osgood et Marshall 1995). To facilitate recall of events that had occurred during the 36 months prior to their incarceration, inmates who had been incarcerated for more than 7 years were excluded. As it happened, most inmates (76%) had been incarcerated for less than 2 years. We avoided using guards and staff in soliciting inmates. Instead we oobtained a population list for each prison at the time of the interview phase, extracted a random sample of 20-30 inmates for each interviewer; entered each prison as a research group (3-5 interviewers) and called one inmate at a time (through intercom) to solicit their volunteer participation in our survey. Inmates received no payments for their participation: 35% of inmates were not available when called. The proportion of inmates who accepted to participle in the survey was 80%. Duration of interviews was an hour and a half on average.

Although 262 inmates were interviewed, the data sets used in this paper is restricted to 172 inmates partly because of missing information in the calendar data set, partly we excluded who has reported no criminal earnings during the 36 months window period or had been criminally active for less than three months during that time. The reliability of three-year recall data has been enhanced with the use of Freedman, Thornton, Camburn, Alwin, and Young-DeMarco's (1988) strategy of using detailed life-course calendars in order to bound and situate criminal activities (Bradburn, Lance et Shevell, 1987; Horney and Marshall, 1991; Horney et al., 1995; MacKenzie and Li, 2002; Uggen and Thompson 2003). Before collecting information on respondents' offenses and earnings on a monthly basis, we specified events and contextual settings within each respondent's window period in the following order: 1) months spent in prison, on probation or parole, or in transition houses; 2) months during which respondent was arrested; 3) cities of residence; 4) life events (e.g. hospitalization, divorce, birth of a child, death of a close one, loss of a job); and 5) conventional work and social welfare experiences and earnings. Remembering past experiences in crime participation and earnings is facilitated once the respondent could see these other elements in the calendar.

Rand inmate surveys did not analyze correlates of monthly rates of offending as time-varying characteristics and, except for Uggen (2004), all of the existing research on criminal achievements (Wilson and Abrahamse, 1996; Tremblay and Morselli, 2000;

Morselli and Tremblay, 2004; Morselli, Tremblay and McCarthy, 2006 relied on conventional across-offender designs.

Months in prison and months of criminal inactivity were excluded from the analysis because we assume that inmates are not at risk of committing crimes (and achieve criminal offenders) and cannot choose to participate or refrain from participating in criminal activities. So we analyzed a restricted data set of pooled episodes of criminal activity was used to analyze changes in monthly criminal earnings (172 respondents x 19.3 months). Months following incarceration, however, were identified in order to detect re-entry effects. Monthly criminal earnings were logged both because earnings are log-normal and because logging corrects for potential bragging effects (Wilson and Abrahamse, 1992). Average monthly criminal earnings during months of activity was about 7 000\$ (geomean=6 843.80\$). When monthly earnings are spread out over the whole time period (36 months), average monthly earnings drop to about \$4,000 per month.

Months of desistance were defined as months during which offenders were free to participate in criminal activities but chose, for various reasons, not do so. The majority of offenders (62%) had single or multiple episodes of temporary desistance or conformity (on average 11 months); a larger data set, incorporating, all months out of prison, was used to analyze the dynamics of desistance (172 respondents x 30.2 months). In analyzing episodes of relapse, we excluded subjects who, during the window period, had never desisted while free and analyzed those months during which they were at risk of relapse. Average duration of episodes of desistance for respondents was 18.5. These months include the month of relapse ending the sequence of temporary desistance.

Hierarchic models incorporate static and dynamic correlates of monthly outcomes (see Table 1). In this analysis the following factors are analyzed as dynamic or time-varying independent attributes: surveillance, re-entry after incarceration, past success in apprehension avoidance apprehension are viewed as likely deterrence factors; marital cohabitation and legal earnings as likely social control factors; and access to new criminal opportunities as a time-varying correlate of criminal embeddedness. The following factors are treated as invariant: age at the beginning of the window period, age at onset of an offender's criminal trajectory, low self control personality traits, academic achievement. Because calendar data, in this survey, did not incorporate alcohol and drug consumption, they are considered as invariant characteristics during the window period.

Table 1: Descriptive statistics of sample and monthly characteristics during episodes of criminal activity (172 respondents and 19.3 months of criminal activity).

<u>Level 1: Time-varying characteristics</u> (N=3321)	<u>Mean</u>	<u>SD</u>
Criminal earnings (ln) (geometric mean)	8.83 (6 843.80\$)	2.23
Marital cohabitation (%) (1=yes; 0=no)	0.43	0.50
Legal income (ln) (geometric mean)	6.22 (502.70\$)	3.36
Re-entry or months after incarceration (%) (0=no; 1=yes)	0.33	0.28
Surveillance (%) (parole, probation, halfway house)	0.20	0.19
Past success in apprehension avoidance (% of past months without police contact or arrest)	0.88	0.27
Diversification (number of distinct domains of criminal activity)	1.82	1.04
<u>Level 2 : Invariant characteristics</u> (N=172)		
Age (at beginning of window period)	32.37	8.51
Educational level (%) (1= graduated from high-school; 0=did not graduate from h.s.)	0.19	10,53
Age at onset of criminal career (age at first crime)	15.20	6.81
Score on Grasmick's Low Self Control Scale (sum of the 24 items)	80.28	17,14
Heavy (daily) drinking (%) (1=yes, 0=no)	0.28	0,45
Monthly use of hard drugs (%) (1=yes; 0=no)	0.58	0,50
Criminal embeddedness (number of offenders in respondents' personal networks)	11.02	10.83

Dynamic predictors of changes in monthly criminal earnings

A significant proportion of inmates reported job or other legal earnings during the window period. Monthly legal income includes conventional labor market earnings as well as other income (welfare). Average monthly legal income was not high in this sample of offenders (a geomean of 503\$). The average proportion of months of cohabitation was 43%. The proportion of offenders under surveillance in this study was 38.4% and average duration of surveillance was 10 months (SD=6.3). But average the proportion of months under surveillance while free was 20%. Only a quarter of subjects had ever been incarcerated as adults (23%) before the window period. During the window period, two thirds of offenders had experienced spells of incarceration during the

window period and average duration of time spent in prison was 10 months (see Appendix). Half of respondents experienced re-entry (see Appendix). Months of re-entry represent 20% of the months during which offenders were criminally inactive. Offenders under surveillance are more likely to have been incarcerated, and thus more likely to experience re-entry but the correlation is moderate ($r=0.22$). Controlling for surveillance (parole or halfway houses) allows us to examine re-entry effects, namely the impact of re-entry on the motivation to desist or to persist as well as the impact of re-entry on the search for criminal opportunities and its income (higher or lower criminal monthly earnings).

Self-reported contacts with law enforcement include warnings, interrogations, arrests, and identity checks. Because we control for consequential arrests (detention), contacts with law enforcement measure successful apprehension avoidance. If an offender has been active during 10 months prior to a police contact, his cumulative avoidance score prior to month of arrest is 100%, and 90% afterwards (9 on 10). If he continues to be active and is arrested a second time five months later, his avoidance score drops to 87% (13 months of apprehension avoidance over 15 months). The average avoidance score in this sample was 88% ($sd=27\%$). To capture monthly variations in criminal opportunities we analyzed variations in the number of illegal activities in which offenders were involved. Respondents were asked to name their involvement in different criminal markets and their involvement in different property offences. On average each offender was involved in two different areas of criminal activities ($mean=1.82$, $sd=1.04$).

Background attributes

Respondents completed Grasmick's et al. (1993) low self-control scale. Average score in our sample on this scale is 80.28 ($sd=14.5$). Low self control incorporates a variety of traits that correlated with criminal propensity. Meta-analyses suggest that the scale is valid (Pratt, 2000). Morselli and Tremblay (2004) reports that strong criminal propensity translates into higher criminal earnings, and that impulsivity, self-centeredness, taste for risk, preference for physical and related traits, may handicap legitimate pursuits but may facilitate illegitimate pursuits. We used scores on Grasmick's low self-control scale as a proxy for individual differences in criminal propensity (or motivation to pursue seriously a criminal career). Average age at the beginning of the window period was 33 years old ($sd=8.5$). Because offenders are controlled on impulsivity, taste for risk and related "low self control attributes", we consider age as capturing maturation effect (Hirschi and Gottfredson, 1983). Education may help offenders achieve higher criminal earnings. Few offenders had been college graduates, so we distinguish respondents who graduated from high school (18.6%) from those who had not (81.6%). On average offenders had committed their first crimes at 15.2 ($sd=6.8$). Precocity is a robust predictor of duration of criminal career. It is not clear whether early onset translates into higher criminal earnings during criminal careers. Respondents reported level of alcohol and hard drug use throughout the window period. We distinguish respondents who reported being heavy drinkers (daily consumption of alcohol) and hard drug users (monthly use of cocaine, heroin, crack, etc.).

TABLE 2: Effects of life circumstances and invariant characteristics on monthly earnings: regression coefficients from hierarchical generalized linear model

CRIMINAL EARNINGS	MODEL 1	MODEL 2	MODEL 3	MODEL 4	MODEL 5
	(B)	(B)	(B)	(B)	(B)
Level 1 (N=3321)					
Marital status	0.09 (0.09)	0.08 (0.09)	0.01 (0.09)	0.01 (0.09)	0.08 (0.08)
Legal income	-0.05*** (0.01)	-0.05*** (0.01)	-0.04** (0.01)	-0.04** (0.01)	-0.02 (0.01)
Re-entry			-0.60*** (0.11)	-0.55*** (0.11)	-0.62** (0.11)
Surveillance			-0.53*** (0.12)	-0.47*** (0.11)	-0.31** (0.11)
Apprehension avoidance				1.13*** (0.16)	0.93*** (0.15)
Diversification					0.87*** (0.05)
Level 2 (N=172)					
Age	-0.01 (0.02)	-0.00 (0.02)	-0.00 (0.02)	-0.01 (0.02)	-0.00 (0.02)
Educational level	0.42 (0.45)	0.42 (0.44)	0.43 (0.46)	0.34 (0.45)	0.40 (0.45)
Age of onset	-0.00 (0.03)	0.00 (0.02)	-0.00 (0.02)	-0.01 (0.03)	-0.00 (0.03)
LCS	0.02 (0.01)	0.02 (0.01)	0.02 (0.01)	0.02 (0.01)	0.01 (0.01)
Heavy drinking		0.95** (0.38)	0.97** (0.39)	0.97** (0.39)	0.98** (0.38)
Hard drug use		-0.38 (0.38)	-0.36 (0.39)	-0.33 (0.38)	-0.43 (0.38)
Criminal embeddedness		0.03* (0.01)	0.03* (0.01)	0.03* (0.01)	0.02 (0.01)
DEVIANCE	12272.44	12266.85	12205.49	12156.48	11880.13
Variance explained by					
Level 1 predictors: 72.1%					
Level 2 predictors: 27.92%					

* = p<,05 ; ** = p<,01; *** = p<,001 (Numbers in parentheses are standard errors)

In the contact-generating section of the questionnaire, respondents were asked to give a number to regular partners, suppliers, clients, mentors, and other useful individuals in criminal activities. In this contact-generating section of the questionnaire, numbers were assigned to each contact in order to assure confidentiality. Only the respondent knew which numbers coincided with which of his contacts. We limited the maximum number of contacts to 15 per respondent.

SHIFTS IN CRIMINAL EARNINGS

Findings reported in Table 2 indicate that criminal earnings dropped during the months when offenders were under surveillance. They dropped when they had become less successful in avoiding apprehension. They also dropped during months of re-entry (after they experienced incarceration). Because only months of criminal activity are considered in this data set, findings simply indicate that offenders moderated their rates of offending.

Offenders did not lower or increase their criminal earnings when they engaged in marital cohabitation. But we do find evidence for conventional or classic strain variables: offenders, whatever their age or their criminal embeddedness, were more likely to increase their criminal earnings when their legitimate income dropped.

The more criminally embedded offenders were more likely to achieve higher earnings than those who lacked this social capital. Controlling for variations in monthly criminal opportunities, this effect disappeared. Thus criminal embeddedness enhances opportunities and months of diversified opportunities translate into higher monthly earnings. Removing these upward shifts in criminal income, differences in base rates vanish.

Heavy drinking does not handicap criminal achievement. It may have captured offenders' life style: offenders who achieve higher earnings have more money to spend, and are more likely to party and indulge in heavy drinking in bars and elsewhere.

The impact of background attributes on criminal earnings.

Horney et al. (1995) report that fixed attributes have no direct impact on short-term changes in rates of offending. Uggen's (2003) strategy for analyzing changes in criminal earnings implies that differences across offenders cannot be ascertained. We find strong effect criminal embeddedness differences in earnings, but this effect vanishes when one controls for monthly variations in criminal opportunities ("diversification"). This result suggests that access to criminal opportunities is what links criminal embeddedness to criminal earnings. This prompts us to analyze more closely (Table 3) how individual differences across offenders affect the monthly dynamics of criminal careers. This expectation is confirmed by analyzing patterns linking dynamic variables regressed on static variables incorporated in the hierarchical model (Table 3). The more embedded offenders are more likely to experience new criminal opportunities, and this in turn translates into higher criminal earnings. We also find that heavy drinking has no impact on dynamic predictors of monthly criminal earnings. This suggests than heavy drinking ("big spender") is indeed a consequence rather than a "cause" of criminal achievement.

We also find that the older and more educated offenders to be more successful in avoiding apprehension. Since success in apprehension avoidance has a direct impact on monthly criminal earnings, the older and more educated are more likely, all else constant, to experience upward shifts in monthly criminal earnings while active.

Table 3: Monthly changes in life circumstances regressed on background characteristics of offenders prior to their current incarceration (N=172)

	Marital status	Legal income	Re-entry	Surveillance	Apprehension avoidance	Diversification
Age	X	X	X	X	0.01*(0.00)	X
Educational level	X	X	X	X	0.08**(0.03)	X
Age of criminal onset	0.09*(0.04)	X	X	-0.11*(0.05)	X	X
Low self control dispositions	X	X	X	X	X	0.01*(0.00)
Heavy drinking	X	X	X	X	X	X
Hard drug use	X	X	X	X	X	X
Criminal embeddedness	0.04*(0.02)	X	X	X	X	0.01**(0.00)

* = $p < .05$; ** = $p < .01$; *** = $p < .001$ Numbers in parentheses are standard errors

Controlling for embeddedness, offenders who exhibit low self control are also more likely to diversify their criminal ventures. We thus find (as in Morselli and Tremblay, 2004) evidence that low self-control may be an asset in criminal careers: offenders who lack self-control are more likely to diversify their criminal ventures and diversification translates into short-term increases in criminal earnings.

Early onset in a criminal career has been found to predict chronic offending during adulthood and higher rates of offending throughout. Table 3 shows that early onset increases odds of being under surveillance. Since criminal earnings drop when offenders are under surveillance, offenders who have started their criminal career early on are thus more likely to experience drops in monthly criminal earnings than late starters.

Marital cohabitation had no impact on variations in criminal earnings. Nonetheless early involvement in juvenile delinquency and criminal embeddedness have an impact on marriage formation and dissolution: late starters as well the more embedded offenders were more likely to have intimate partners during the window period. Since late onset and criminal embeddedness predict higher criminal earnings, one can speculate that the more successful offenders have more to “offer” and thus become more suitable partners for marital cohabitation than their less successful counterparts.

In short, maturation (age), education, marriage, onset of criminal career, criminal embeddedness, access to diversified criminal opportunities all directly or indirectly shape the dynamics of achievement (or lack of achievement) within criminal careers.

CHANGES OF HEART AND TEMPORARY DESISTANCE DURING CRIMINAL CAREERS

We find that re-entry, surveillance and diminishing success in apprehension avoidance have all a restraining effect on monthly criminal earnings. Their impact on temporary desistance is unknown since all months of criminal inactivity were removed from the data set. We now incorporate episodes of criminal inactivity into the data set and seek to explain months during which offenders experience changes of heart and abstain from crime.

Table 4 Effects of life circumstances and individual characteristics on desistance: logistic coefficients and odds ratio from binomial hierarchical generalized linear model

DESISTANCE	MODEL 1		MODEL 2		MODEL 3	
	Γ	Odds Ratio	Γ	Odds Ratio	Γ	Odds Ratio
Level 1 (N=5125)						
Marital status	-0.08 (0.46)	0,915	-0.09 (0.15)	0,862	-0.09 (0.15)	0,862
Legal income	0.24** (0.08)	1,275	0.22** (0.08)	1,250	0.22** (0.08)	1,250
Surveillance			0.80** (0.15)	2,224	0.29 (0.15)	1,320
Re-entry			0.15 (0.18)	0,862	0.15 (0.18)	0,862
Apprehension avoidance					-2.38** (0.20)	0,345
Level 2 (N=172)						
Age	0.01 (0.03)	1.011	0.01 (0.03)	1.010	0.01 (0.03)	1.020
Educational level	-0.12 (0.54)	0.885	-0.12 (0.54)	0.921	0.33 (0.54)	1.396
Age of onset	0.00 (0,03)	1.003	0.00 (0,03)	1.005	0.00 (0,03)	1.000
LCS	-0.02 (0.02)	0.980	-0.02 (0.02)	0.981	-0.02 (0.02)	0.996
Heavy drinking	-0,54 (0,47)	0.584	-0,54 (0,47)	0.545	-0,54 (0,47)	0.515
Hard drug use	-0,14 (0,47)	0,886	-0,14 (0,47)	0,904	-0,14 (0,47)	0,751
Criminal embeddedness	-0,03* (0,02)	0,966	-0,03* (0,02)	0,964	-0,03* (0,02)	0,969

* = $p < ,05$; ** = $p < ,01$; *** = $p < ,001$ Numbers in parentheses are standard errors

Findings reported in Table 4 indicate that downward shifts in monthly legitimate earnings translate into higher odds of desistance. Hence conventional earning opportunities have a direct effect on offenders' motivation to seek alternative sources of income. As was the case for legitimate earnings, surveillance not only moderates criminal performance (Table 4) but also increase odds of desistance (Table 2). But this effect occurs only when surveillance occurs in a prior of diminishing apprehension avoidance: controlling for past success (or lack of success) in apprehension avoidance, the surveillance effect on temporary desistance vanishes.

So we are left with three factors likely to increase directly odds of desistance: increase in monthly legal earnings, past success in apprehension avoidance, and poor criminal embeddedness. Criminal embeddedness increases likelihood of high earnings and apprehension avoidance (Table 2), hence the less efficient offenders are more likely to desist. The more educated and the older offenders are more efficient in apprehension avoidance tactics (Table 3) and thus, all else constant, less likely to desist.

The dynamics of relapse.

Since respondents were interviewed in prisons, all offenders were apprehended at the end of the window period. But some offenders (N=65) never desisted while out of prison. These chronic offenders could not relapse since they never desisted. We are now interested in those offenders who experienced one or more relapses following one or more spells of temporary desistance. Relapse does not entail apprehension. Some offenders relapsed and were apprehended only after a number of months of criminal activity.

The data set now includes only 1981 monthly observations: 107 offenders x 19.3 months of criminal inactivity). Since month of relapse is the dependent variable in these variables and define the end of a respondent's episode of desistance, months of relapse are included in the sequence of months analyzed.

Findings reported in Table 5 indicate that relapse is more likely to occur during months of decreasing legal earnings. They also show that relapse is more likely to occur during months of re-entry. Since shifts in legal earnings are controlled for, this re-entry effect is not produced by limited job opportunities. Since surveillance has no direct effect on relapse, surveillance does not mediate the re-entry effect.

Older offenders are less likely to relapse than younger offenders (OR=0.9, $p < .05$). This pattern suggests either an age-driven wearing out or maturation effect.). A parallel pattern is that the educated offenders are less likely to relapse than less educated offenders (OR=0.66, $p < .05$). As shown in Table 3, both education and age had indirect enhancing effects on criminal earnings through apprehension avoidance. Controlling for past success in apprehension avoidance, however, age and education protect against relapse.

Table 5 Effects of life circumstances and invariant characteristics on relapse : logistic coefficients and odds ratio from binomial hierarchical generalized linear model.

Relapse	<u>MODEL 1</u>		<u>MODEL 2</u>		<u>MODEL 3</u>	
	γ	Odds Ratio	γ	Odds Ratio	γ	Odds Ratio
LEVEL 1 (N=1981)						
Marital status	-0.10 (0.20)	0,907	-0.17 (0.20)	0,843	-0.20 (0.20)	0,819
Legal income	-0.15** (0.04)	0,858	-0.14** (0.04)	0,867	-0.14** (0.04)	0,872
Surveillance			-0.08 (0.20)	0,922	-0.06 (0.20)	0,922
Re-entry			0.93** (0.17)	2,537	0.93** (0.17)	2,539
Apprehension avoidance					0,22 (0.21)	1.250
LEVEL 2 (N=107)						
Age	-0.01 (0.01)	0.988	-0.02* (0.01)	0.977	-0.02* (0.01)	0.975
Educational level	-0.17* (0.23)	0.680	-0.17* (0.23)	0.685	-0.17* (0.23)	0.666
Age of onset	-0.01 (0,01)	0.986	-0.00 (0,01)	0.999	0.00 (0,01)	1.000
LCS	0.00 (0.01)	1.000	-0.01 (0.01)	0.994	-0.01 (0.01)	0.994
Heavy drinking	0,17 (0,20)	1.195	0,17 (0,20)	1.308	0,17 (0,20)	1.317
Hard drug use	-0,08 (0,18)	0,923	-0,08 (0,18)	0,881	-0,08 (0,18)	0,889
Criminal embeddedness	0,03 (0,01)	1,003	0,00 (0,01)	1,004	0,00 (0,01)	1,004

* = $p < ,05$; ** = $p < ,01$; *** = $p < ,001$ (Numbers in parentheses are standard errors)

We now turn to the impact of background characteristics (Table 6). Offenders who started to commit crimes at an earlier age were more likely to experience prison and thus experience re-entry ($p < .05$). Age of onset has thus an indirect impact on relapse. Why should that be? Perhaps early onset captures differential criminal propensity. But perhaps prison itself may change offenders. Criminal contacts in prison may widen. In this analysis criminal social capital is analyzed as invariant but social capital may change

over time. Prison may also change offenders and make them more demoralized, more angry or more defiant, hence the re-entry effect.

Table 6: Monthly changes in criminal career parameters regressed on background characteristics of offenders (N=107)

	Marital cohabitation	Legal income	Re-entry	Surveillance	Apprehension avoidance
Age	X	X	X	X	X
Educational level	X	X	X	X	X
Age of onset	X	X	-.11*(0.05)	-.18*(0.06)	X
LCS	X	X	X	X	X
Heavy drinking	X	X	1.64*(0.79)	X	X
Hard drug use	-1.88*(0.9)	X	X	X	X
Criminal embeddedness	X	X	X	X	0.01*(0.00)

* = $p < .05$

Other background patterns indicate the more embedded offenders are more likely to be successful in avoiding apprehension, that hard drug users have fewer months of marital cohabitation and that heavy drinkers are more likely to be under surveillance. However none of these relationships have a direct bearing on odds of relapse.

Conclusion

Developmental research typically ignores “career criminals” or offenders that have developed criminal social capital. Criminal embeddedness is a strong predictor of criminal earnings (Table 2), widened domains of criminal opportunities (Tables 2 and 3), and a strong correlate of past success in avoiding apprehension avoidance (Table 6). It is also a robust predictor of continuity in offending. Although age of onset, in this study, emerges as a predictor of relapse and hence duration criminal career, the puzzling finding is criminal embeddedness and associated correlates (criminal earnings, continuity in offending) are not linked to age of criminal of onset. Trajectories of the more successful career criminals and the less successful habitual offenders need to be analyzed differently.

In this analysis, however, criminal embeddedness is treated as an invariant attribute of offenders throughout the time period. However the survey data also considered the possibility that criminal embeddedness could decrease or increase over time. Respondents were asked to report any significant increases or drops in their monthly criminal and legal earnings and explain why. These transitions remain to be analyzed. Significant changes in criminal social capital may illuminate some of the puzzling findings of the paper. Morselli, Tremblay and McCarthy (2006) have also found that offenders who benefited from mentors were more successful in crime and in apprehension avoidance. Analyzing criminal embeddedness as a time-varying

characteristic and incorporating criminal mentors into the model may explain some of the more puzzling findings reported in this paper.

Appendix. Sample of characteristics of offenders who did and did not refrain from participating in criminal activities during the window period prior to their current incarceration (36 months).

Variables	Offenders having spells of temporary desistance while free (N=107)		Offenders always active while free (N=65)		Sign.
	Mean	s-d	Mean	s-d	
Age at the beginning of the window period	32,74	8,49	31,77	8,58	n.s.
Graduated from high-school graduate (1=yes)	18%	-	20%	-	n.s.
Age at onset of criminal career	15,36	7,66	14,94	5,18	n.s.
Low self control dispositions	79,70	15,24	81,24	13,17	n.s.
Daily drinkers (%) (1=yes)	26%	-	32%	-	n.s.
Monthly use of hard drugs (%) (1=yes)	57%	-	60%	-	n.s.
Number of partners in crime	10,07	9,88	12,66	11,09	n.s.
Offenders having spent time in prison during window period (%)	64%	9,00	55%	8,63	n.s.
Duration of episodes of detention (in months)	10,33		9,83		n.s.
Offenders involved in marital cohabitation during the window Period	61%	-	72%	-	n.s.
Duration of cohabitation episodes	19,15	11,60	19,43	12,03	n.s.
Monthly legitimate earnings (ln) (geomean during the window period)	5,91 (368,71\$)	2,00	5,43 (228,15\$)	2,48	n.s.
Offenders with months of re-entry (%)	55%	-	49%	-	n.s.
Duration of re-entry episodes (in months)	12,22	9,01	12,88	9,69	n.s.
Offenders under surveillance (%)	50%	-	40%	-	n.s.
Duration of episodes of parole, probation, halfway house (in months)	7,85	5,54	10,57	9,18	n.s.
Past success in apprehension avoidance (%) (average score for the window period)	58%	-	90%	-	P=,00
Criminal activities	100%	-	100%	-	
Duration of criminal episodes (in months)	12,49	7,97	30,54	8,10	P=,00
Monthly criminal earnings while active (ln) (geomean during the window period)	8,71 (6063,24\$)	2,47	9,26 (10509,13\$)	1,41	p=,05

REFERENCES

- Adler P.A., Adler P., 1983. "Shifts and oscillations in deviant careers: the case of upper-level drug dealers and smugglers", *Social Problems*, 31, pp.195-207.
- Charest M., Tremblay P. (2009, under press) Immobilité sociale et trajectoires de délinquance. *Revue française de sociologie*.
- Griffin, M. L. et G. S. Armstrong (2003). The Effect of Local Life Circumstances on Female Probationer's Offending. *Justice Quarterly*; 20, 2: 213-239.
- Hirschi, T, and Gottfredson, R. 1994. "Age and the Explanation of Crime." *American Journal of Sociology* 89:552-84.
- Horney J., D. W. Osgood et I. H. Marshall (1995). Criminal Carrers in the Short-Term: Intra-Individual Variability in Crime and its Relation to Local Life Circumstances. *American Sociological Review*, 60: 655-673.
- Jacob B.A. (1996) Crack dealers' apprehension avoidance techniques: A case of restrictive deterrence, *Justice Quarterly*, 13, 3, 359-38
- McCarthy, Bill, and John Hagan. 2001. When crime pays: Capital, competence, and criminal success. *Social Forces* 79:1035-1059.
- Morselli C., Tremblay P., McCarthy B. (2006) Mentors and Criminal Achievement, *Criminology*, 44, 1, 27p.
- Morselli C, Tremblay P. (2004) Criminal achievement, offender networks and the benefits of low self control, *Criminology* , 42, 31p.
- Piquero Alex and Raymond Paternoster (1998) An application of Stafford and Warr's reconceptualization of deterrence to drinking and driving, *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 35, 1, 3-39;
- Piquero Alex R. and Greg Pogarsky (2002) Beyond Stafford and Warr's reconceptualization of deterrence: personal and vicarious experiences, impulsivity and offending behavior, *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 39, 2, 153-186
- Paternoster Raymond and Alex Piquero (1995) Reconceptualizing deterrence : An empirical test of personal and vicarious experiences, *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 32, 3, 251-286;
- Sitren Alicia H. and Brandon K. Applegate (2007) Testing the deterrent effects of personal and vicarious experiences with punishment and punishment avoidance, *Deviant Behavior*, 29: 29-55.
- Stafford Mark and Mark Warr (1993) A reconceptualization of general and specific deterrence, *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 30, 2, 123-135.
- Tremblay P. and Morselli C. (2000) Patterns in Criminal Achievement, *Criminology*, 38, 2.
- Uggen, C and M. Thompson (2003). The socioeconomic Determinants of Ill-Gotten Gains: Within-Person Changes in Drug Use and Illegal Earnings. *American Journal of Sociology*; 109, 1: 146-185.

ANNEXE : Enquête sur la situation financière des joueurs

1. Quel âge avez-vous ? Sexe du participant? Êtes-vous un utilisateur (trice) régulier (ière) de la cigarette?

____ ans Femme Homme Oui Non Ne s'applique pas

2. Quelle(s) langues parlez-vous ?

Français Anglais Autres, spécifiez : _____

3. De quelle origine ethnique êtes-vous ? _____

4. Où êtes-vous né ?

Ville _____ ; Province _____ ; Pays _____

5. Dans quelle ville, province et pays avez-vous vécu pour la majeure partie de votre vie ?

Ville _____ ; Province _____ ; Pays _____

6. De façon générale, est-ce que vous :

- louez une résidence
- êtes propriétaire de votre résidence
- habitez gratuitement chez quelqu'un
- autres, spécifiez : _____

7. En quelle année de scolarité étiez-vous lorsque vous avez arrêté l'école définitivement ? (Cochez la case **diplôme** si **diplôme du niveau de scolarité a été obtenu.**)

_____ diplôme

8. Est-ce que vos parents sont :

- vos parents biologiques
- des parents adoptifs
- famille ou centre d'accueil
- Autres, spécifiez : _____

9. Est-ce que vos parents se sont divorcés ou séparés durant votre enfance?

- Non Ne s'applique pas
- Oui, si oui quel âge aviez-vous? _____ ans

10. Lors de votre enfance, est-ce votre père travaillait :

- jamais souvent Ne s'applique pas
 quelques fois toujours

11. Spécifiez le principal travail de votre père (du tuteur) lors de votre enfance (jusqu'à l'âge de 16 ans) :

Fonction _____

Employeur, type d'entreprise _____ Ne sais pas Ne s'applique pas

12. Lors de votre enfance, est-ce votre mère travaillait :

- jamais souvent Ne s'applique pas
 quelques fois toujours

13. Spécifiez le principal travail de votre mère (de la tutrice) lors de votre enfance :

Fonction _____

Employeur, type d'entreprise _____ Ne sais pas Ne s'applique pas

14. Quel était le revenu annuel brut de votre père : _____ \$ (année _____)

15. Quel était le revenu annuel brut de votre mère : _____ \$ (année _____)

16. Est-ce que vos parents étaient propriétaires de la maison/appartement dans lequel vous viviez durant votre enfance?

- Oui Non Ne s'applique pas

17. Durant votre enfance, vous décririez vos parents comme étant financièrement :

- aisés Ne s'applique pas Ne
 dans la moyenne
 sous la moyenne

18. Durant votre enfance, votre famille a été dépendante de l'aide sociale:

- jamais souvent Ne s'applique pas
 quelques fois toujours

19. Est-ce que quelqu'un de votre famille a déjà touché des sommes d'argent provenant du crime ?

- Oui Non Ne sais pas Ne s'applique pas

20. Est-ce que quelqu'un de votre famille proche est déjà allé en prison ?

- Oui Non Ne sais pas Ne s'applique pas

21. Est-ce que vos parents (père ou mère) jouaient à des jeux de hasard ou d'argent sur une base régulière durant votre enfance? (loteries, paris sportifs, courses, cartes, vidéo-poker, roulettes, etc)

- Oui Non Ne sais pas Ne s'applique pas

22. Est-ce que vos parents ont accumulé des dettes importantes dans les domaines suivants :

- a) Dettes de jeu : Oui Non Ne sais pas
 b) Dettes de shylock : Oui Non Ne sais pas
 c) Dettes de drogues : Oui Non Ne sais pas
 d) Autres dettes importantes : Oui Non Ne sais pas

23. Est-ce que vos parents ont déjà fait de gros coups d'argent avec le jeu?

- Oui, combien de fois : _____ Non Ne sais pas Ne s'applique pas

24. Est-ce que les huissiers sont déjà venus saisir ou menacer de saisir les biens de vos parents ?

- Oui Non Ne sais pas Ne s'applique pas

25. Est-ce que vos parents ont déjà déclaré faillite?

- Oui, combien de fois : _____ Non Ne sais pas Ne s'applique pas

26. À quel âge avez-vous commencé à dépenser de manière régulière dans le jeu de hasard ou d'argent?

- _____ ans Ne s'applique pas

27. À quel âge avez-vous commencé à avoir un problème avec le jeu?
 ____ ans Ne s'applique pas

28. Depuis le moment où vous avez commencé à jouer pour de l'argent, quels sont les jeux auxquels vous avez joué sur une base régulière?

De : (âge) À : (âge)

Jeu 1 : _____

Jeu 2 : _____

Jeu 3 : _____

Jeu 4 : _____

Jeu 5 : _____

Jeu 6 : _____

ICJE (SECTION 2 ET 3)

Section 2 – L'évaluation des problèmes de jeu

EN VOUS RÉFÉRANT AUX 12 DERNIERS MOIS...(AVANT LE DÉBUT DE LA THÉRAPIE OU DE L'INCRACÉRATION)

29 Avez-vous déjà parié plus que vous ne pouviez vraiment vous permettre de perdre? Diriez-vous jamais, quelquefois, la plupart du temps ou presque toujours?

<1> Jamais

<3> Quelquefois

<5> La plupart du temps

<7> Presque toujours

<8> Ne sait pas <9> Refuse de répondre

30. Tout en continuant de vous référer aux 12 derniers mois, avez-vous eu besoin de jouer de plus grosses sommes d'argent pour atteindre le même état d'excitation?

<1> Jamais

<3> Quelquefois

<5> La plupart du temps

<7> Presque toujours

<8> Ne sait pas <9> Refuse de répondre

31. Lorsque vous avez joué, êtes-vous retourné un autre jour pour essayer de regagner l'argent perdu auparavant?

<1> Jamais

- <3> Quelquefois
- <5> La plupart du temps
- <7> Presque toujours
- <8> Ne sait pas <9> Refuse de répondre

32. Avez-vous emprunté de l'argent ou vendu quoique ce soit afin d'obtenir de l'argent pour jouer?

- <1> Jamais
- <3> Quelquefois
- <5> La plupart du temps
- <7> Presque toujours
- <8> Ne sait pas <9> Refuse de répondre

33. Avez-vous déjà pensé que vous pourriez avoir un problème de jeu?

- <1> Jamais
- <3> Quelquefois
- <5> La plupart du temps
- <7> Presque toujours
- <8> Ne sait pas <9> Refuse de répondre

34. Le jeu vous a-t-il causé des problèmes de santé de toute nature, y compris le stress ou l'anxiété?

- <1> Jamais
- <3> Quelquefois
- <5> La plupart du temps
- <7> Presque toujours
- <8> Ne sait pas <9> Refuse de répondre

35. Est-ce que des personnes ont déjà critiqué vos habitudes de jeu ou vous ont dit que vous aviez un problème de jeu, indépendamment que vous pensiez que ceci soit vrai ou non?

- <1> Jamais

- <3> Quelquefois
- <5> La plupart du temps
- <7> Presque toujours
- <8> Ne sait pas <9> Refuse de répondre

36. Est-ce que vos activités de jeu ont déjà causé des problèmes financiers pour vous ou votre ménage?

- <1> Jamais
- <3> Quelquefois
- <5> La plupart du temps
- <7> Presque toujours
- <8> Ne sait pas <9> Refuse de répondre

37. Vous êtes-vous déjà senti coupable à cause de la façon dont vous jouez ou à cause de ce qui se produit lorsque vous jouez?

- <1> Jamais
- <3> Quelquefois
- <5> La plupart du temps
- <7> Presque toujours
- <8> Ne sait pas <9> Refuse de répondre

38. Avez-vous déjà menti aux membres de votre famille ou à d'autres personnes pour cacher vos activités de jeu?

- <1> Jamais
- <3> Quelquefois
- <5> La plupart du temps
- <7> Presque toujours
- <8> Ne sait pas <9> Refuse de répondre

39. Avez-vous déjà parié ou dépensé plus d'argent au jeu que vous en aviez l'intention?

- <1> Jamais
- <3> Quelquefois
- <5> La plupart du temps

- <7> Presque toujours
- <8> Ne sait pas <9> Refuse de répondre

40. Avez-vous déjà voulu arrêter de parier de l'argent ou de jouer mais pensiez que vous en étiez incapable?

- <1> Jamais
- <3> Quelquefois
- <5> La plupart du temps
- <7> Presque toujours
- <8> Ne sait pas <9> Refuse de répondre

Pour chacun des items suivants, s'il vous plaît nous dire si vous êtes tout à fait en accord, en accord, en désaccord ou tout à fait en désaccord ?

41. Après avoir perdu plusieurs fois de suite, vous avez probablement plus de chances de gagner. Êtes-vous tout à fait en accord, en accord, en désaccord ou tout à fait en désaccord ?

- <1> Tout à fait en accord
- <3> En accord
- <5> En désaccord
- <7> Tout à fait en désaccord
- <8> Ne sait pas <9> Refuse de répondre

42. Vous pourriez gagner plus d'argent si vous aviez recours à un système ou une stratégie quelconque.

- <1> Tout à fait en accord
- <3> En accord
- <5> En désaccord
- <7> Tout à fait en désaccord
- <8> Ne sait pas <9> Refuse de répondre

Pour chacun des items suivants, s'il vous plaît nous dire si vous êtes en accord (oui) ou en désaccord (non) ?

43. Est-ce que vous vous rappelez avoir gagné une grosse somme d'argent lorsque vous avez commencé à jouer?

<1> Oui

<5> Non

<8> Ne sait pas <9> Refuse de répondre

44. Est-ce que vous vous rappelez avoir PERDU une grosse somme d'argent lorsque vous avez commencé à jouer?

<1> Oui

<5> Non

<8> Ne sait pas <9> Refuse de répondre

45. Est-ce que quelqu'un de votre famille a DÉJÀ eu des problèmes de jeu?

<1> Oui

<5> Non

<8> Ne sait pas <9> Refuse de répondre

46. Est-ce que quelqu'un de votre famille a DÉJÀ eu des problèmes d'alcool ou de drogues?

<1> Oui

<5> Non

<8> Ne sait pas <9> Refuse de répondre

47. Au cours des 12 derniers mois, est-ce que vous avez consommé de l'alcool ou des drogues en jouant?

<1> Oui

<5> Non

<8> Ne sait pas <9> Refuse de répondre

48. Au cours des 12 derniers mois, est-ce que vous avez joué sous l'effet de l'alcool ou de drogues?

<1> Oui

<5> Non

<8> Ne sait pas <9> Refuse de répondre

49. Avez-vous déjà eu l'impression que vous pourriez avoir un problème d'alcool ou de drogues?

<1> Oui

<5> Non

<8> Ne sait pas <9> Refuse de répondre

50. Au cours des derniers 12 mois, si un événement pénible est survenu dans votre vie, est-ce que vous avez eu envie de jouer?

<1> Oui (inclut autant jouer que l'envie de jouer)

<5> Non

<8> Ne sait pas <9> Refuse de répondre

51. Au cours des 12 derniers mois, si un événement pénible est survenu dans votre vie, est-ce que vous avez eu envie de consommer de l'alcool?

<1> Oui (inclut autant la consommation que l'envie de consommer)

<5> Non

<8> Ne sait pas <9> Refuse de répondre

52. Au cours des 12 derniers mois, si un événement pénible est survenu dans votre vie, est-ce que vous avez eu envie de consommer des drogues?

<1> Oui (inclut autant la consommation que l'envie de consommer)

<5> Non

<8> Ne sait pas <9> Refuse de répondre

53. Tout en continuant de vous référer aux 12 derniers mois, est-ce que vous avez été suivi par un médecin à cause de problèmes physiques ou émotionnels provoqués par le stress.

<1> Oui

<5> Non

<8> Ne sait pas <9> Refuse de répondre

54. Est-ce que vous vous êtes senti gravement déprimé?

<1> Oui

<5> Non

<8> Ne sait pas <9> Refuse de répondre

55. Est-ce que vous avez songé sérieusement au suicide ou tenté de vous suicider à cause de vos habitudes de jeu?

<1> Oui

<5> Non

<8> Ne sait pas <9> Refuse de répondre

CALENDRIER

→ ÉTABLIR UNE PÉRIODE FENÊTRE DE TROIS ANS SUR LE **CALENDRIER** (Débuter avec le mois de l'entrevue, revenir 36 mois avant le début de la thérapie actuelle (pour l'échantillon des « joueurs » et 36 mois avant le début de la sentence actuelle pour l'échantillon des « probationnaire » sauf si la fin de la période remonte à 7 ans ou plus).

56. Période de 3 ans (PÉRIODE FENÊTRE) précédant la sentence actuelle :

Mois _____, Année _____ à Mois _____, Année _____

→ **Note à l'interviewer :** Les étoiles (*) devant le numéro des questions signifient que des éléments relatifs à cette question doivent être insérés dans le calendrier.

*57. Quels sont les mois, durant la période de 3 ans, où vous étiez incarcéré ? **INSCRIVEZ UN « X » SUR LA LIGNE « JUSTICE » POUR CHACUN DES MOIS OÙ LE SUJET ÉTAIT INCARCÉRÉ AINSI QUE LE NOMBRE DE JOURS D'INCARCÉRATION PENDANT CE MOIS (SI MOINS DE 30 JOURS)**

→ **Note à l'interviewer :** Précisez, sur cette même ligne, lorsque la sentence était purgée de façon **discontinue**.

*58. Quels sont les mois, durant la période de 3 ans, où vous étiez en probation, en libération conditionnelle ou en transition ? **INSCRIVEZ POUR CHACUN DES MOIS, SUR LA MÊME LIGNE (JUSTICE), LA LETTRE « L » LORSQUE LE SUJET**

ÉTAIT EN LIBÉRATION CONDITIONNELLE, « P » EN PROBATION OU « T » EN TRANSITION.

*59. Quels sont les mois, durant la période de 3 ans, où vous avez été arrêté ? **INSCRIVEZ POUR CHACUN DES MOIS, SUR LA MÊME LIGNE (JUSTICE), LES MOIS AVEC ARRESTATIONS ET LE NOMBRE (EX : A2 pour deux arrestations).**

*60. Spécifiez les lieux de résidence (ville) pour chaque mois en liberté pendant la période fenêtre : **INSCRIVEZ SUR LE CALENDRIER (VILLE) LES LIEUX DISTINCTS DE RÉSIDENCE DU SUJET, PENDANT LA PÉRIODE FENÊTRE.**

ÉVÉNEMENTS DE VIE

61. Indiquez si certains de ces événements vous sont arrivés durant la période fenêtre :

*a) hospitalisation ?

Oui, combien de fois ? _____ Non

➔ Inscrivez sur le calendrier (**ligne ÉVEN.**) le ou les **mois d'hospitalisation** (**METTRE UN « Hop »**) ainsi que le **nombre de jours**.

Si oui, quel était le motif de cette hospitalisation ?

accident maladie physique
 toxicomanie maladie psychiatrique
 agression tentative de suicide

b) **tentative de suicide** ? (passage à l'acte et non des idées suicidaires)

Oui, combien de fois ? _____ Non

➔ Indiquez le ou les mois où cette (ces) évènement(s) s'est produit sur le calendrier (**METTRE UN « Sui » sur la ligne ÉVEN.**)

c) **hospitalisation d'un proche parent (enfants inclus)**

Oui ? _____ Non

➔ Indiquez le ou les mois d'hospitalisation sur le calendrier (**METTRE UNE « HP » sur la ligne ÉVEN.**)

62. Au début de la période fenêtre, étiez-vous :

célibataire
 marié/union libre (cohabitation régulière avec conjointe), depuis combien de temps ? _____

➔ Inscrivez le mois du début de la relation stable avec la conjointe sur le calendrier. **(METTRE « Rel » sur la ligne ÉVEN.)**

63. Avez-vous déjà eu l'expérience d'une séparation suite à une cohabitation régulière ou d'un divorce (DANS la PF)?

Oui Non

Combien de fois : _____

Motifs de la séparation : _____

(Si sujet parle de problèmes financiers, demander la cause des problèmes financiers)

64. Qui a été l'instigateur de la séparation : Plutôt vous Plutôt l'autre
 Plutôt les deux

➔ Inscrivez le mois du divorce ou de la séparation sur le calendrier. **(METTRE UN « Div » sur la ligne ÉVEN.)**

65 Combien d'enfant(s) avez-vous ?

_____ enfant(s)

spécifiez l'âge actuel de chacun de vos enfants _____

*66. Indiquez le(s) mois de naissance d'un enfant si durant la période de fenêtre **(METTRE « ENF » sur la ligne ÉVEN.)**.

67. Combien d'enfant(s) **vivait** avec vous durant les trois années de la période fenêtre ? **(inclure les enfants de la conjointe)**

_____ enfant(s) **(si aucun, allez à la question 69)**

68. Combien d'enfant(s) **à charge (financièrement)** aviez-vous durant la période fenêtre ? **(inclure les enfants de la conjointe)**

_____ enfants(s)
 s'applique pas

Ne

69. Indiquez si certains de ces événements vous sont arrivés :

*a) décès d'un proche parent ou d'un ami intime ?

Oui, combien de décès? _____ Non Ne s'applique pas

Spécifiez le lien de parenté avec la 1^{ère} personne : _____ (D1)

Spécifiez le lien de parenté avec la 2^e personne : _____ (D2)

Spécifiez le lien de parenté avec la 3^e personne : _____ (D3)

Spécifiez le lien de parenté avec la 4^e personne : _____ (D4)

➔ Indiquez le mois du décès sur le calendrier. (**METTRE « D1, D2, D3, D4 » sur la ligne ÉVEN.**)

*b) de perdre un emploi auquel vous étiez très attaché ?

Oui, spécifiez : _____ Non

➔ Indiquez le mois de la perte d'emploi sur le calendrier. (**METTRE « PE » sur la ligne ÉVEN.**)

*c) d'être rejeté par une personne à laquelle vous étiez très attachée?

Oui, combien de fois : _____ Non

Si oui, qui était cette(ces) personne(s) qui vous ont rejeté (ex: père, amis, autre que conjointe...)?

_____ (Re1) _____ (Re2) _____ (Re3)

➔ Indiquez le mois du rejet sur le calendrier. (**METTRE « Re1, Re2, Re3 » sur la ligne ÉVEN.**)

*d) êtes-vous allé en thérapie (durant la PF)?

Oui, combien de fois : _____ Non

Abandon

de la thérapie?

Motif(s) de la thérapie 1 : _____, quand (indiquez les mois avec « T1 ») Oui Non

Motif(s) de la thérapie 2 : _____, quand (indiquez les mois avec « T2 ») Oui Non

Motif(s) de la thérapie 3 : _____, quand (indiquez les mois avec T3) Oui Non

*e) Est-ce que la ou les thérapies faisaient partie d'une ordonnance de la cour (une condition de probation par exemple)

Thérapie 1 : Oui Non

Thérapie 2 : Oui Non

Thérapie 3 : Oui Non

***f) Êtes vous allé en thérapie AVANT la période fenêtre?**

Oui, combien de fois : _____ Non

Motif(s) de la thérapie 1 : _____ Durée (mois) : _____

Abandon Oui Non

Motif(s) de la thérapie 2 : _____ Durée (mois) : _____ Abandon

Oui Non

Motif(s) de la thérapie 3 : _____ Durée (mois) : _____ Abandon

Oui Non

***g) avez-vous déclaré faillite (durant la PF)?**

Oui, combien de fois : _____ Non

Faillite 1 : _____, quand (indiquez le mois avec F1), montant total des dettes :
_____ \$

Faillite 2 : _____, quand (indiquez le mois avec F2), montant total des dettes :
_____ \$

Faillite 3 : _____, quand (indiquez le mois avec F3), montant total des dettes :
_____ \$

h) avez-vous déclaré faillite (AVANT la PF)?

Oui, combien de fois : _____ Non

***i) Est-ce que vos biens ont été saisis par les huissiers (durant la PF)?**

Oui, combien de fois : _____ Non

Saisie 1 : _____, quand (indiquez le mois avec S1)

Saisie 2 : _____, quand (indiquez le mois avec S2)

Saisie 3 : _____, quand (indiquez le mois avec S3)

***j) Avez-vous été victime de fraude pour un montant important durant la période fenêtre?**

Oui, combien de fois : _____ Non

Fraude 1 : Montant : _____ \$, quand (indiquez le mois avec Fr1)

Fraude 2 : Montant : _____ \$, quand (indiquez le mois avec Fr2)

Fraude 3 : Montant : _____ \$, quand (indiquez le mois avec Fr3)

EMPLOIS durant la période fenêtre

70. Combien d'emplois différents (déclarés ou au noir) avez-vous occupé durant la période fenêtre.

Nombre d'emplois : _____

→ **Note à l'interviewer :** Prendre les 3 emplois les plus longs (stables) et répondre aux questions suivantes. Inscrire les réponses dans le tableau :

	Emploi 1	Emploi 2	Emploi 3
1a			
1b			
2			
3a			
3b			
4			
5			
6			
7			
8			

1a. Quelle était votre fonction dans cet emploi (être précis sur l'occupation)

1b. Quel était la nature de l'entreprise (ex. garage, restaurant, etc)

2. Est-ce que l'emploi était : 1= Déclaré ou 2= Au noir

***→ SUR LES LIGNES JOB 1, JOB 2, JOB 3 du calendrier indiquez les mois durant lesquels le répondant était à actif dans l'emploi en question (laisser de la place pour les montants)**

*3. a) Quel était votre salaire mensuel net (après impôt) ?

→ **Sur la ligne Job 1,2,3 indiquez le salaire mensuel net**

3. b) Quel était le salaire mensuel net de votre conjointe?
4. Quel était votre salaire horaire (brut, avant impôt) ?
5. Combien d'heures travailliez-vous en moyenne par semaine ?

*6. Est-ce que ce vous avez fait du temps supplémentaire ou obtenu des bonis significatifs durant cet emploi?

Oui Non

→ Si Oui, indiquez sur dans le calendrier (SOUS LA LIGNE BONIS/ temps sup) les mois de bonus (BO) ou d'overtime (OV) et **les montants supplémentaires au revenu mensuel**

7. À votre avis, quel statut ou prestige procure cet emploi (Un score de 100 indique que ceux qui ont cette occupation sont généralement très respectés dans leur entourage, un score de 50 indique qu'ils sont moyennement respectés, un score de 25 qu'ils ne sont généralement pas respectés, et un score de 0 qu'ils sont généralement méprisés.

8. Si vous avez cessé cet emploi, spécifiez la raison :

1= Congédiement, motif(s) : _____, _____

2= Changement volontaire, spécifiez : _____,

3= Autres raisons, spécifiez : _____, _____

Reprendre la séquence pour les emplois 2 et 3

AUTRES FORMES DE REVENU

*71. Durant la période fenêtre, avez-vous déjà retiré de l'argent des formes suivantes de revenu :

1) Prestations de chômage, d'aide sociale ou aide gouvernementale

Oui Non

2) Revenus de placements, (incluant les RÉER si retraité)

Non

Oui

3) Revenus immobiliers (loyers par exemple)

Non

Oui

4) Autres formes de revenus inhabituels

(héritage, remboursement d'assurance suite à un vol ou un décès, etc)

Oui Non

5) Vente d'actions

Oui Non

6) Vente de maison ou d'autres biens immobiliers

Oui

Non

7) Vente de voiture

Oui Non

8) Vente d'autres biens de valeur ou de placements

Oui

Non

9) Mise en gage de biens (pawner)

Oui

Non

Pour chaque oui, inscrire sur le calendrier et pour les mois appropriés le chiffre correspondant à chaque type de revenu (1 à 9) sur la ligne AUTRE \$ du calendrier et son montant.

JEUX DE HASARD ET D'ARGENT

72. → Note à l'interviewer : Prendre chacune des formes de jeu et répondre aux questions suivantes. Inscrire les réponses dans le tableau suivant.

Inclus dans les différentes catégories

Loteries (L): billets de loteries, gratteux, mise-o-jeu

Vidéo-poker (VP) : machines vidéo, slot-machine (incluant internet)

Courses (C) : Courses de chevaux (Blue Bonnet), incluant les bars qui rediffusent les courses de Montréal

Paris Sportifs (PS) : Paris auprès de Booker SEULEMENT : Boxe, Courses, sports.....

Cartes (Ca) : Black Jack, Poker, ou autres jeux de carte (casinos, lieux privés, backstore)

Roulette (R) : roulette, craps,

Autres SPÉCIFIEZ à la ligne 1 (billard, bowling, bingo)

	Loteries (L)	Vidéo-poker (VP)	Courses (C)	Paris sportifs (PS)	Cartes (Ca)	Roulette (R)	Autres (Au)
1	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
2							
3							
4a	/ 7j /24h	/ 7j /24h	/ 7j /24h	/ 7j /24h	/ 7j /24h	/ 7j /24h	/ 7j /24h
4b	/ 7j /24h	/ 7j /24h	/ 7j /24h	/ 7j /24h	/ 7j /24h	/ 7j /24h	/ 7j /24h
4c	/ 7j /24h	/ 7j /24h	/ 7j /24h	/ 7j /24h	/ 7j /24h	/ 7j /24h	/ 7j /24h
5							

6							
7							

1. Avez-vous joué à ces jeux pour de l'argent et sur une base régulière durant la période fenêtre, mettre un « I » si le jeu se fait sur internet

2. Jusqu'à quel point doit-on être qualifié pour exercer cette activité avec succès ? (Un score de 1 = aucune qualification et 7 = très grande qualification)

***3. SUR LA LIGNE JEU du calendrier, indiquez les mois où vous avez joué à ce jeu** (placer type de jeu) L = loteries, VP=vidéo-poker, C=courses, PS=paris sportifs, Ca=Cartes, R=roulette

*4. Pour chaque jeu,

a) Pour les mois où vous jouiez à ce jeu, quel est votre fréquence moyenne

Nombre de jours par semaine _____ / 7

Nombre d'heures par jour _____ / 24

Indiquez sur la ligne JEU les mois de fréquence moyenne par un « M »

b) Pour les mois où vous jouiez à ce jeu, y a-t-il eu des mois où vous avez baissé significativement votre fréquence de jeu?

Nombre de jours par semaine _____ / 7

Nombre d'heures par jour _____ / 24

Indiquez sur la ligne JEU les mois de basse fréquence par un « B »

c) Pour les mois où vous jouiez à ce jeu, y a-t-il eu des mois où vous avez augmenté significativement votre fréquence de jeu?

Nombre de jours par semaine _____ / 7

Nombre d'heures par jour _____ / 24

Indiquez sur la ligne JEU les mois de fréquence élevée par un « E »

d) Sur la ligne JEU du calendrier, indiquez le montant mensuel approximatif de vos dépenses totales par jeu (**Note à l'interviewer** : pondérer en fonction de la cadence faible, moyenne ou élevée des activités de jeu)

→ **Note à l'interviewer** : Pour résumer dans le calendrier, type de jeu, fréquence, \$ (ex : VP «M» 600\$)

Pour chaque jeu,

5. Combien dépensiez-vous en moyenne par soirée ou session de jeu

6. Sur 100\$ misés, quel était votre retour d'argent habituel (en \$ ou en %)

73. En utilisant le tableau suivant, indiquez pour chaque jeu, vos meilleurs 3 endroits pour jouer

	Loteries (L)	Vidéo-poker (VP)	Courses (C)	Paris sportifs (PS)	Cartes (Ca)	Roulette (R)	Autres (Au)
Endroit 1							
Endroit 2							
Endroit 3							

74. Pour quelle(s) raison(s) ces endroits sont vos favoris? (indiquez le ou les chiffres par ordre d'importance)

Inscrire réponses dans le tableau ci-dessus

1. pour l'ambiance
2. parce que mes amis ou autres connaissances le fréquentent
3. parce qu'il y a d'autres joueurs comme moi
4. à cause des longues heures d'ouverture
5. parce que c'est près de chez moi
6. à cause de la variété des jeux offerts
7. autres, spécifiez : _____

75. Pour chaque jeu (que ayez déjà joué ou non), indiquez vos estimations aux questions suivantes :

	Loteries	Vidéo-poker	Courses	Paris sportifs	Cartes	Roulette	Autres spécifiez :
Niveau de complexité du jeu (1=aucune à 7 élevée) (difficulté de jouer à ce jeu)							

Niveau de compétences requises (1 à 7) (besoin d'habiletés particulières)							
Probabilités moyenne de retour sur la mise (en %)							

76. Durant la période de 3 ans, avez-vous participé à des voyages de gambling organisés par des compagnies ou avec vos partenaires de jeu ex : Junket)?

Oui

Non

77. Si oui, indiquez les destinations de jeu

_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

*78. **Indiquez sur la ligne « Éven » du calendrier**, les mois des voyages de jeu (Voy1, Voy2).

79. **Sur la ligne JEU du calendrier**, indiquez

*a) les mois où vous avez réussi un gros coup d'argent au jeu et quel était le montant approximatif de chacun de ces gros gains (GC\$ 1000).

*b) les mois où vous avez eu vos plus grosses pertes au jeu et le montant approximatif de chacune ces pertes (GP\$ 600).

ENDETTEMENT ET DÉPENSES

80. Durant la période quels étaient vos type de dépenses

- 1 Hypothèque / loyer (HYP) Oui Non
- 2 Cartes de crédit (CC) Oui Non
- 3 Emprunts pour véhicule (AUTO) Oui Non
- 4 Emprunts bancaires personnels (BP) Oui Non
- 5 Emprunts personnels parents (PP) Oui Non
- 6 Emprunts personnels amis (PA) Oui Non
- 7 Emprunts bancaire commercial (CB) Oui Non

- 8 Maison de finance (MF) Oui Non Taux intérêt% :____,
 période : ____(jours, sem, mois)
- 9 Emprunts prêteur dans les journaux (JO) Oui Non Taux intérêt% :____,
 période : ____(jours, sem, mois)
- 10 Emprunts de type Shylock (S) Oui Non Taux intérêt% :____,
 période : ____(jours, sem, mois)
- 11 Ministère du revenu (impôts) (IMP) Oui Non
- 12 Avocat(s) (AVO) Oui Non

Ne s'applique pas (jamais emprunté)

81. Dans l'éventualité où vous deviez retarder (ou sauter) un paiement, indiquez l'ordre dans lequel vos créanciers seraient remboursés, le premier étant le 1^{er} à être remboursé (utiliser les chiffres de la question 80)

_____, _____, _____, _____, _____, _____, _____, _____, _____,

82. POUR CHAQUE CATÉGORIES D'EMPRUNT, INDIQUER SUR LA LIGNE APPROPRIÉE DE LA SECTION DÉPENSES DU CALENDRIER, LES INFORMATIONS SUIVANTES

***A) le montant mensuel des remboursement ou des paiements et TIRER la ligne jusqu'au mois où ce montant change.**

***B) Sur la même ligne, indiquer par un X les mois où les paiements ont sauté (X)**

***C) Indiquer par la lettre « N » les mois où un nouvel emprunt, une ré-hypothèque ou nouvelle carte de crédit ont été accordées.**

***D) Sur la ligne dépenses courantes (DC) indiquez le montant mensuel cumulé des dépenses pour HYDRO, BELL, CABLE. ÉPICERIES, pension alimentaire, etc.)**

PRÊTEUR USURAIRES ET OFFRE DE JEU ILLICITE

83. À l'extérieur de la période fenêtre, avez-vous déjà emprunter de l'argent à un prêteur usuraire (de type shylock) ?

- Oui Non (allez à la question 86)

84. Si oui, combien d'emprunt distinct avez-vous contracté ?
combien de fois : _____

85. Quel était le montant de chaque emprunt ?

_____, _____, _____, _____, _____, _____, _____, _____, _____, _____

86. Avez-vous déjà participé à des jeux de hasard n'étant pas sous la supervision de Loto-Québec, à des jeux illicites?

- Oui Non (allez à la question 88)

87. Si oui, à quel(s) type(s) de jeu avez-vous participé ?

- Loteries
 Vidéo-poker
 Courses
 Paris Sportifs
 Cartes
 Roulette

Autres SPÉCIFIEZ _____

88. Avez-vous déjà fréquenté un établissement de jeu illicite, n'étant pas sous la supervision de Loto-Québec ?

- Oui Non

ACTIVITÉS DÉLINQUANTES

89. À quel âge avez-vous commis votre premier vrai délit ?

____ ans

(allez à la question 107)

- Ne s'applique pas

90. À quel âge avez-vous commencé à faire de l'argent sur une base régulière avec le crime ?

____ ans

s'applique pas

- Ne

91. À quel âge avez-vous commis votre premier délit en lien avec les jeux de hasard?

___ ans Ne
s'applique pas

92. Quel âge aviez-vous lorsque vous avez été arrêté et officiellement accusé pour la première fois ? (soit juvénile ou adulte, **autre que les infractions au code de la route**)

___ ans Ne
s'applique pas

93. Quel âge aviez-vous lorsque vous avez été trouvé coupable ou condamné d'un délit criminel pour la première fois ? (soit juvénile ou adulte, **autre que les infractions au code de la route**)

___ ans Ne
s'applique pas

94. Avez-vous déjà été envoyé dans un établissement correctionnel pour mineurs ou dans un centre d'accueil ?

Oui a) → Pour : protection délinquance Ne
s'applique pas Non

b) Si oui, précisez la durée (mois) : _____
 Ne s'applique pas

95. Avez-vous déjà fait de la prison?

Oui Non (allez à la question 101)

96. Pour les dernières incarcérations EXCLUANT LA SENTENCE ACTUELLE OU SON PROLONGEMENT (si en probation, libération conditionnelle ou transition), spécifiez la durée de la sentence, le temps fait (en mois), le crime principal (accusation) et votre âge à chacune des condamnations (**LES INCARCÉRATIONS PEUVENT AVOIR EU LIEU DURANT LA PÉRIODE FENÊTRE**) :

	Durée de la sentence (mois)	Temps fait (mois)	Crime principal	Âge à la condamnation
1	_____	_____	_____	_____
2	_____	_____	_____	_____
3	_____	_____	_____	_____
4	_____	_____	_____	_____
5	_____	_____	_____	_____

Ne
s'applique pas

97. Avez vous déjà été condamné à d'autres sentences que la prison (**EXCLUANT LA SENTENCE ACTUELLE**)?

Oui Non (allez à la question 101 sur les délits en page suivante)

Si oui, spécifier le type de sentence, la durée, le délit principal et votre âge au début de chaque condamnation.

	Type de sentence	Montant ou durée	Délit principal	Âge à la condamnation
1	_____	_____	_____	_____
2	_____	_____	_____	_____
3	_____	_____	_____	_____
4	_____	_____	_____	_____
5	_____	_____	_____	_____

Ne s'applique pas

s'applique pas

98. Est ce que vous purgez actuellement une sentence?

Oui

Non

99. Chef d'accusation pour la sentence actuelle

Chef d'accusation principal : _____

100. Sentence actuelle (AU MOMENT DE L'ENTREVUE)

1. Prison + probation (Temps fait pour prison (en mois) : _____, Durée de la probation (en mois): _____, temps fait en probation (en mois): _____

2. Prison + Libération conditionnelle (Temps fait pour prison (en mois) : _____, Durée de la LC (en mois): _____, temps fait en LC (en mois): _____

3. Probation seule : Durée de la probation (en mois): _____, temps fait en probation (en mois): _____

101. → **Note à l'interviewer** : Prendre chacun des délits un à un et répondre aux questions suivantes. Incrire les résultats des questions 1 à 16 dans le tableau suivant.

	Vol qualifié (Q)	Cambriolage (C)	Vol d'auto / pièces (A)	Vol (V) ex : à l'étalage, d'employé détournement de fond	Fraude (F) ex : par chèque, carte de crédit	Délinquance d'affaire/ Escroquerie/Abus de confiance (DA)	Autres (O)
1							
2							
3							
4							
5							
6							

7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							

1. Avez-vous été impliqué dans les délits suivants durant la **période fenêtre** ? (Voir délits dans le tableau ci-haut)

1 = Oui

0 = Non (**allez à la question 103 : Délits de marché**)

2. Pour les mois où vous étiez actif, pendant la période fenêtre, combien de chacun de ces crimes **en moyenne** commettiez-vous ? **Ne pas inclure les délits qui ont complètement échoué (aucun gain)**. (Inscrivez après la fréquence, l'unité de temps la plus adéquate. Ex : 1 fois par mois = 1M, 1 fois par année = 1A, 2 fois durant toute la période de 3 ans = 2P.)
-99 = Ne s'applique pas

3. Combien de temps devez-vous investir en moyenne dans la réalisation complète d'un délit (entre le moment où vous avez décidé de commettre le délit et le moment où vous empochez votre part nette des gains ? Inscrivez l'unité de temps la plus adéquate (heures, jours, semaines, mois...).

4. Combien de complices en moyenne participaient **directement** (dans le feu de l'action) aux différents délits que vous avez commis durant la période fenêtre ?

-99 = Ne s'applique pas

5. Dans cette activité, est-ce qu'il y avait des personnes à qui vous donniez des ordres ?

0 = Non (pcq partenaires égaux) -

99 = Ne s'applique pas

1 = Non (pcq seul)

2 = Oui

6. Si oui, à combien de personnes? _____

-99 =

Ne s'applique pas

7. Dans cette activité, est-ce qu'il y avait des personnes qui vous donnaient des ordres ?

0 = Non (pcq partenaires égaux) -

99 = Ne s'applique pas

1 = Non (pcq seul)

2 = Non (pcq boss)

3= Oui

8. Pour cette activité, quelle était, en général, votre part des gains en % [ex : le quart (25%), la moitié (50%), les trois-quarts (75%), la totalité (100%)] ?

-99 = Ne s'applique pas

9. Combien en moyenne un coup **vous** rapportait? (Exclure les tentatives ratées)

-

99 = Ne s'applique pas

*10. Quel a été le montant (\$) de votre meilleur coup ?

-99 = Ne

s'applique pas

→ **Note à l'interviewer** : Inscrire le meilleur coup sur le calendrier.

11. Pour ces délits, combien de fois durant la période fenêtre avez-vous été arrêté par la police ?

-99 = Ne

s'applique pas

12. Pour ces délits, est-ce qu'au moins un de vos complices a été arrêté par la police durant la période fenêtre ?

0 = Non 1 = Oui

-99 =

Ne s'applique pas

13. Quelle était votre principale cible pour chacun des délits commis dans la période fenêtre ? (ex : **PARENT-AMIS**, banques, magasins, dépanneurs, résidences privées, individus, compagnies, etc.)

14. Quelle était votre deuxième plus fréquente cible pour chacun des délits commis dans la période fenêtre ?

-

99 = Ne s'applique pas

REPRENDRE POUR CHAQUE DÉLIT

***102. Inscrivez sur le calendrier (sur la ligne "Délinquance"), les mois ou les périodes d'activité du sujet pour chacun des types de délits dans lesquels il était impliqué pendant la période fenêtre (ceux mentionnés dans le tableau ci-haut) et les revenus mensuels qu'ils en retirent.**

Utilisez les **ABRÉVIATIONS** suivantes :

-vol qualifié (Q)

-fraude (ex :cartes de crédit) (F)

-cambriolage (C)
-extorquer de

-escroquerie/délinquance d'affaire/abus de confiance pour

-vol d'auto/pièces (A) l'argent/ (DA)

4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								

1. Indiquez pour chacun des marchés dans lesquels vous étiez impliqué, le temps que vous y consacriez **pendant la période fenêtre** en utilisant l'unité de temps la plus adéquate ? (Ex : 7 jours par semaine, 2 jours par mois...)

-99 = Ne
s'applique pas

2. Pour vous, une journée de travail moyenne dans cette activité représente en moyenne combien d'heures

-99 = Ne
s'applique pas

3. Spécifiez le nombre de transactions effectuées selon l'unité de temps choisie. (Ex : 3 transactions par jour, 10 transactions par semaine...)

-99 = Ne s'applique pas

4. Durant la période fenêtre, combien de PROFIT (\$) faisiez-vous **en moyenne par transaction** ?

-99 = Ne

s'applique pas

5. Dans cette sphère d'activité vous considérez-vous comme un revendeur ou un distributeur / grossiste?

-99 = Ne
s'applique pas

6. Durant la période fenêtre, combien d'argent (\$) faisiez-vous **en moyenne par mois** ?

-99 = Ne

s'applique pas

7. Combien de personnes travaillaient pour le groupe ou y participaient ?

8. Dans cette activité, est-ce qu'il y avait des personnes à qui vous donniez des ordres ?

0 = Non (pcq partenaires égaux ou relation d'affaire) -

99 = Ne s'applique pas

1 = Non (pcq seul)

2 = Oui

9. Si oui, à combien de personnes?

10. Dans cette activité, est-ce qu'il y avait des personnes qui vous donnaient des ordres ?

0 = Non (pcq partenaires égaux ou relation d'affaire) -

99 = Ne s'applique pas

1 = Non (pcq seul)

2 = Non (pcq boss)

3 = Oui

11. Selon vous, combien de personnes composaient votre clientèle (acheteurs de biens ou de services) ?

-99 = Ne

s'applique pas

***105. Inscrivez sur le calendrier (sur la ligne "Délinquance"), les mois ou les périodes d'activité du sujet pour chacun des types de délits dans lesquels il était impliqué pendant la période fenêtre et les revenus mensuels qu'ils en retirent.**

Utilisez les abréviations suivantes :

Vente de drogue = VD

Distribution de drogue = DD

Contrebande = CON

Prêt usuraire = PU

Book making (BOOK)

Marché relié au sexe = SEX

Recel = RE

Autre = AU

106. Sur la totalité des gains provenant du crime, quels pourcentages de cette somme étaient utilisés pour :

- a) rembourser vos dettes : _____%
- b) financer vos activités de jeux : _____%
- c) financer votre consommation de drogues ou autres « vices » : _____%

Note : le total devrait donner 100%

CAPITAL SOCIAL (JEU, PRÊTEURS ET CRIMES)

107. En général dans vos activités de gambling, est-ce que vous jouez :

- toujours ou généralement seul
- avec différents partenaires (selon le type de jeu)
- généralement avec les mêmes partenaires

108. De manière générale, durant cette période de 3 ans, combien de partenaires, prêteurs et autres contacts ont fait partie du réseau des personnes reliées à vos **activités de jeu**?

_____ contacts

→Note à l'interviewer : Question 109 et 110 s'il y a présence d'activités **criminelles**, si non allez à la question 111.

109. En général dans vos activités criminelles, est-ce que vous travailliez :

- toujours seul
- avec différents partenaires selon le type de délit
- toujours avec des partenaires différents (indépendamment du type de délit)
- toujours avec les mêmes partenaires

110. De manière générale, durant cette période de 3 ans, combien de partenaires, associés, et contacts ont fait partie du réseau de personnes reliées à vos **activités criminelles** ?

_____ contacts

→Note à l'interviewer : **Donnez au répondant la liste des relations (ANNEXE 2). Indiquez lui d'inscrire le prénom ou les initiales des contacts générés à l'aide des questions suivantes. Indiquez sur les lignes l'identité numérique des contacts**

CAPITAL SOCIAL JEU

111. *Note à l'intervieweur : les questions suivantes réfèrent à la période fenêtre.*

- a) Inscrivez le prénom des personnes vers qui vous vous seriez tourné pour trouver des _____ partenaires de jeu ou de bons endroits pour jouer
Identité numérique du ou des contacts : _____

- b) Inscrivez le prénom de vos partenaires réguliers dans les activités de gambling auxquelles vous avez participé. (note à l'interviewer : réintroduire les prénoms des contacts déjà formulé dans la section sur les jeux)

Identité numérique du ou des contacts : _____
_____...

- c) Inscrivez le prénom de vos prêteurs personnels

Identité numérique du ou des contacts : _____ ...

- d) Inscrivez le prénom d'autres personnes qui ont été significatives ou utiles pour vos activités de gambling

Identité numérique du ou des contacts : _____ ...

- e) Parmi les gens qui **dans votre vie** vous ont influencé, est-ce qu'il y a une personne qui vous a

introduit dans le milieu du gambling et que vous considérez comme votre mentor ?

Oui Non

→ Si oui, avez-vous rencontré cette personne durant la période fenêtre?

Oui, identifiez sur le calendrier, le mois de la rencontre avec cette personne (**METTRE MENTOR_J sur la ligne ÉVEN.**).

Non, depuis combien de temps connaissez-vous cette personne ?
_____ans

Identité numérique du contact : _____

- f) Inscrivez le prénom de personnes (fournisseurs ou autres consommateurs) qui ont été significatives ou utiles dans vos activités de consommation de drogues illicites

Identité numérique du ou des contacts : _____ ...

CAPITAL SOCIAL CRIME

→ **Note à l'interviewer :** Pas de délinquance rapportée allez à la question 112.

- g) Inscrivez le prénom des personnes vers qui vous vous seriez tourné pour trouver un partenaire ou un employé fiable pour vos activités criminelles.

Identité numérique du ou des contacts : _____...

- h) Inscrivez le prénom de vos partenaires réguliers dans les activités criminelles auxquelles vous avez participé.

Identité numérique du ou des contacts : _____ ...

1 = jamais (allez Question xx) 3 = souvent
2 = quelques fois 4 = toujours

xvii) Dans quelle activité criminelle **durant la période fenêtre**, vous étiez en relation avec ce contact ?

0 = Aucune

Utilisez la codification des activités criminelles. (Ex: Vol qualifié=Q, Marché 1=M1...)

-99 = Ne s'applique pas

xviii) Est-ce que cette personne était impliquée dans des activités criminelles **sans vous**?

1 = Oui, lesquelles? (utilisez la codification des activités criminelles)

2 = Non

3 = Ne sais pas

-99 = Ne s'applique pas

xix) Selon vous, est-ce que les revenus criminels de cette personne étaient durant la période de 3 ans :

1 = supérieurs à vos revenus criminels à vous

2 = inférieurs

3 = équivalents

4 = ne sait pas

-99 = Ne s'applique pas

xx) D'après vous, est-ce que cette personne a déjà fait de la prison ?

1 = Oui

2 = Non

xxi) Dans quel contexte avez-vous rencontré cette personne pour la première fois ?

1 = vos activités de joueur

2 = vos activités criminelles (en dehors de la prison)

3 = votre consommation de drogue

4 = vos emprunts personnels

5 = vos activités conventionnelles

6 = en prison

7 = autres, spécifiez : _____

113. REPRENDRE POUR CHAQUE CONTACT

114. Une fois la carte 1 complétée, passez à la carte 2 et complétez la matrice inter-contacts en utilisant la question suivante (complétez les cases **sous** la diagonale – prendre chaque contact (un après l'autre) et remplir l'information une colonne à la fois) :

→Quelle est la relation entre chacun des contacts ?

1 = très proche

2 = juste des connaissances (mais en conflit)

3 = juste des connaissances (et pas en conflit)

4 = distante ou ne se connaissent pas

Ne s'applique pas (pour ceux ayant 1 contact ou moins)

Carte #2 : Matrice inter-contacts

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	-														
2		-													
3			-												
4				-											
5					-										
6						-									
7							-								
8								-							
9									-						
10										-					
11											-				
12												-			
13													-		
14														-	
15															-

VICTIMISATION

115. Durant les 3 années, combien de fois vous êtes vous :

- fait battre ? _____
 - fait poignarder ? _____
 - fait tirer ? _____
 - fait menacer de représailles sévères _____
- Ne s'applique pas (**allez à la question 117**)

116. Si oui, par qui et combien de fois ?

- un prêteur ou un collecteur _____
 - la victime de votre délit _____
 - un autre délinquant _____
 - autres, spécifiez : _____
- Ne s'applique pas

→ **Note à l'interviewer** : Question 117 s'il y a présence **activités criminelles**, si non allez à la question 118.

117. Durant la période de 3 ans, dans quelles villes se déroulaient vos activités criminelles ?

_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

CONSOMMATION DE DROGUES

118. Avez-vous consommé les substances suivantes pendant la période fenêtre :

Chaque jour ou presque	+ d'une fois par jour	Quelques		Quelques	
		Jamais	par mois	fois par sem.	fois chaque jour
		Consommé			
Alcool (AL)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marijuana/Hash (POT)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cocaïne (COKE)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crack/Freebase (CRACK)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Héroïne/Méthadone (HERO)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Barbituriques/dépresseurs (BAR)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Hallucinogènes (PCP, LSD, Champignons...) (HAL)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Amphétamines (uppers) (SPEED)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

125. LES ÉCHELLES

Tout à fait en accord	En accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	En désaccord	Tout à fait en désaccord
6	5	4	3	2	1

- Quand les choses se compliquent, j'ai tendance à abandonner. (st 2).....	
- Quand je suis vraiment en colère, les autres personnes sont mieux de se tenir loin de moi. (temp 3).....	
- Dans la vie, les choses qui sont les plus faciles à faire sont celles qui m'apportent le plus de plaisir. (st 3).....	
- Quelques fois, je prends des risques juste pour le plaisir. (rs 2).....	
- Quand je me mets en colère contre une personne, j'ai plus envie de lui faire du mal que de lui expliquer pourquoi je suis en colère. (temp 2).....	
- Mes chances de faire beaucoup d'argent dans la vie ne sont pas vraiment bonnes. (ags 3).....	

- C'est frustrant de voir des gens qui conduisent de meilleures voitures que la mienne ou qui vivent dans des plus belles maisons que moi. (fr 3).....	
- Quand j'ai un sérieux désaccord avec quelqu'un, c'est habituellement difficile pour moi d'en parler sans m'énerver. (temp 4).....	
- À long terme, je prévois être satisfait de l'argent que j'aurai pour vivre. (ism 4).....	
- À long terme, je m'attends à être en meilleure situation financière que je l'étais durant la période fenêtrée. (ags 2)...	
- Je ne sympathise pas vraiment avec les autres personnes quand ils ont des problèmes. (sc 2).....	
- Je me sens davantage concerné par ce qui peut m'arriver à court terme qu'à plus long terme. (imp4).....	
- Si les choses que je fais dérangent les gens, c'est leur problème, pas le mien. (sc 3).....	
- Si j'avais le choix, je ferais toujours quelque chose de physique plutôt que quelque chose de mental. (pa 1)	
- J'essaie d'obtenir les choses que je veux même si je sais que cela cause des problèmes aux autres personnes. (sc 4)	
- J'essaie de faire attention à moi en premier, même si cela peut nuire aux autres. (sc 1).....	
- Quelques fois je trouve excitant de faire des choses qui pourraient me mettre dans le trouble. (rs 3).....	
- Je fais souvent des choses qui m'apportent un plaisir immédiat même si ça peut me nuire dans l'avenir. (imp3).....	
- Je semble avoir plus d'énergie et un besoin plus grand pour des activités que les autres gens de mon âge. (pa 4).....	
- J'agis souvent sous l'impulsion du moment. (imp 1).....	
- Je perds patience plutôt facilement. (temp 1).....	
- De temps en temps, j'aime bien me tester en faisant des choses un peu risquées. (rs 1).....	
- J'aime mieux sortir et faire des activités que de lire ou réfléchir. (pa 3).....	
- Je me mets en colère lorsque je vois des gens qui ont beaucoup plus d'argent que moi et qui la dépense pour des choses inutiles. (fr 1).....	
- Dans ma vie, j'ai souvent été frustré dans mes efforts pour améliorer ma situation. (ism 3).....	
- Cela me dérange de voir que la plupart des gens ont plus d'argent que moi pour vivre. (fr 2).....	

- J'aurai assez d'argent pour vivre confortablement au moment de ma retraite. (ism 5).....	
- Habituellement, j'essaie d'éviter les choses sachant qu'elles seront difficiles. (st 1).....	
- Je m'attends à être en meilleure situation financière quand je sortirai de prison que pendant la période fenêtre. (ags 1)	
- Chaque fois que j'essaie d'améliorer ma situation, quelque chose ou quelqu'un m'arrête. (ism 1).....	
- Je n'investis pas vraiment de temps et d'effort pour préparer l'avenir. (imp 2).....	
- Je déteste vraiment les tâches difficiles qui me demandent un maximum d'effort. (st 4).....	
- Je me sens presque toujours mieux quand je suis en train de bouger que lorsque je suis assis en train de penser. (pa 2)	
- Présentement, je suis satisfait de l'argent que j'ai pour vivre.(ism 2).....	
- Les sensations fortes et l'aventure sont plus importantes pour moi que la sécurité. (rs 4).....	
* - Pour réussir dans le crime, la violence est nécessaire. (home made).....	

DROGUE TYPE												
\$ DROGUE												

ANNEXE 2 : LISTE DES RELATIONS

NOTE : Cette feuille est utilisée SEULEMENT pour faciliter le dénombrement et l'identification numérique des relations du répondant, les chercheurs n'ont aucune intention de connaître l'identité de ces personnes, seules certaines de leurs caractéristiques nous intéressent.

À LA FIN DU QUESTIONNAIRE, LE RÉPONDANT CONSERVE ET DISPOSE DE CETTE FEUILLE COMME BON LUI SEMBLE.

- No 1 : prénom (ou autre identification) : _____
- No 2 : prénom (ou autre identification) : _____
- No 3 : prénom (ou autre identification) : _____
- No 4 : prénom (ou autre identification) : _____
- No 5 : prénom (ou autre identification) : _____
- No 6 : prénom (ou autre identification) : _____
- No 7 : prénom (ou autre identification) : _____
- No 8 : prénom (ou autre identification) : _____
- No 9 : prénom (ou autre identification) : _____
- No 10 : prénom (ou autre identification) : _____
- No 11 : prénom (ou autre identification) : _____
- No 12 : prénom (ou autre identification) : _____
- No 13 : prénom (ou autre identification) : _____
- No 14 : prénom (ou autre identification) : _____
- No 15 : prénom (ou autre identification) : _____